Architecture et social-démocratie. Plaisir et intelligence de l'urbain

Ginette Baty-Tornikian, Marc Bédarida

▶ **To cite this version:**

Ginette Baty-Tornikian, Marc Bédarida. Architecture et social-démocratie. Plaisir et intelligence de l'urbain. [Rapport de recherche] 247/84, Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Institut d'études et de recherches architecturales et urbaines (IERAU). 1984. hal-01888705

HAL Id: hal-01888705
https://hal.science/hal-01888705

Submitted on 5 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

247

I.E.R.A.U. - S.R.A.

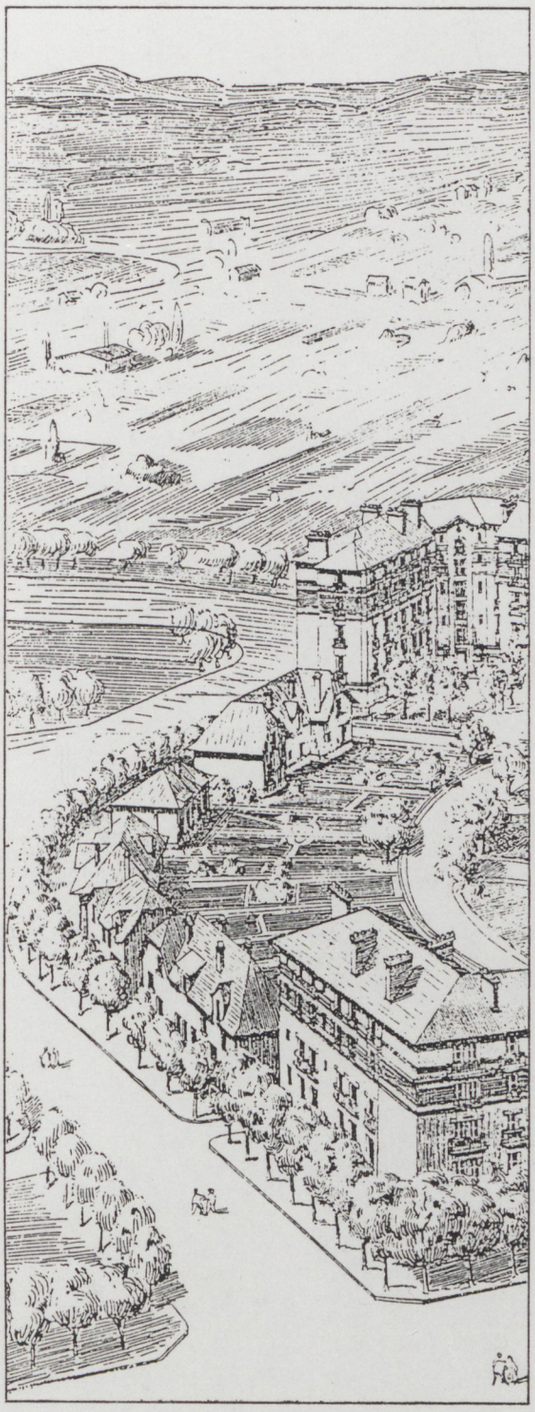

PLAISIR ET INTELLIGENCE DE L'URBAIN

Ginette BATY-TORNIKIAN

Marc BÉDARIDA

Le présent document constitue le rapport de fin d'étude d'une recherche remise au Secrétariat de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports avec la D.G.R.S.T. Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Contrat n° 80 01 274 00 233 75 01

Septembre 1984

Ginette BATY-TORNIKIAN

Marc BEDARIDA

ARCHITECTURE ET SOCIAL-DEMOCRATIE,

PLAISIR ET INTELLIGENCE DE L'URBAIN

Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports

Direction de l'Architecture

Secrétariat de la Recherche Architecturale

S O M M A I R E

PAGES

AVANT-PROPOS 5

PREMIERE PARTIE - LA REGLE DU JEU 14

. CHAPITRE I - LA STRATEGIE 16

Se situer dans le temps. Faire l'histoire. Avoir des hommes politiques. Vivre dans une cité-jardins, encadrée, surveillée, entretenue. Pratiquer l'assistance sociale. Choisir et être choisi.

. CHAPITRE II - ATMOSPHERE, ATMOSPHERE 41

Age d'or : village, voisinage. Le tout et le rien : commerces, activités ludiques, fêtes saisonnières. L'enfant-cobaye : école, colonies de vacances et patronages.

. CHAPITRE III - VIES QUOTIDIENNES 72

Habitation et confort : adéquation famille-habitation, modération du loyer, dimension humaine des habitations, le confort, transformation des pratiques de la vie quotidienne et progression des éléments du confort. Travail et amour : le choix immédiat, le choix différé, le travail et la vie familiale.

DEUXIEME PARTIE - L'ANTI-UTOPIE DE LA PRATIQUE 91

. CHAPITRE I - L'ALTERNATIVE 93

Les puristes : congestion et nomadisme, les premiers ricochets, à l'heure des bilans. Les réalistes : les cités-jardins vues par H. Sellier, techniciens contre idéologues. Les déviationnistes : les cités de la ségrégation, cité fédériste contre cité-jardins, la chlorophyle comme cure. Les détracteurs : des logements vides, habitat individuel / habitat collectif.

PAGES

. CHAPITRE II - LA VILLE CONTRE-ATTAQUE 120

Ville et banlieue, une réhabilitation : ville et région, amélioration et non révolution, l'extension demande l'expansion. Faire le vide : sortir les gens, évacuer les services, chasser les usines. Les techniques de la croissance : le zoning, régulation des flux, unités d'habitations, curetage et surélévation.

. CHAPITRE III - L'ORDINAIRE DES ARCHITECTES 139

Propagandistes et diffuseurs : leur label, bâtisseurs d'organismes H.B.M., technicien ou artiste, vieilles méthodes nouveaux aspects, liens politiques et vigilance administrative, Modèles et recommandations, Les standards modèles, Pavane pour une clientèle défunte : la troisième voie, le péril rouge, les limites de l'exercice.

TABLE DES ANNEXES 162

ANNEXES 163

TABLE DES ILLUSTRATIONS 213

AVANT-PROPOS

Cette recherche est un des prolongements d'un travail dont le générique "Architecture et Social Démocratie" avait permis d'avancer sur trois sujets publiés en 1980 :

"Les conditions historiques du projet social-démocrate sur l'espace urbain" par Marco de Michelis et Georges Teyssot, qui comporte une introduction, une anthologie et une bibliographie européennes ;

"Une métropole social-démocrate - Lille 1896 - 1919 - 1939" par Catherine Bruant qui, par un travail historique précis sur le terrain, rend compte des effets de la confrontation entre projets d'un homme et programmes politiques ;

"Un projet urbain idéal typique : Agglomération parisienne 1919 - 1939" par Ginette Baty-Tornikian, qui analyse l'émergence d'un projet social dans la programmation des cités-jardins et donne le trajet de l'homme politique qui en eut l'initiative, Henri Sellier.

Nous nous sommes rapidement posé la question de savoir pourquoi, à notre connaissance, c'était les sociaux-démocrates qui avaient en France défendu l'idée d'avoir une politique de logement social, publique, ce qui, dans nos comparaisons européennes, n'apparaissait pas aussi clairement.

Pour cette question, nous pouvons faire deux hypothèses sur le fait que la classe politique de droite ne se soit pas engagée sur le terrain d'une nouvelle forme de politique, dans la gestion urbaine et le logement social.

La classe politique de droite devait représenter ses électeurs, une grande partie étant composée par les propriétaires fonciers qui, dans les villes, par la situation française de la rente, étaient un frein à un contrôle des sols. Les propriétaires immobiliers vivaient du profit qu'ils tiraient des

grands équipements publics, transports, voieries, etc... le patronat"éclairé" se chargeait directement d'une partie du logement social.

De plus, le niveau de développement économique et industriel en France n'était pas comparable à la situation anglaise ou allemande et la France avait fait un effort de construction au XVIIIè et au XIXè siècle tel que ce n'est qu'aux années 1890 que le bâtiment cessa d'être la principale activité du pays après l'agriculture (1). Il était temps d'investir ailleurs, quelque soit le degré de confort de ces habitations.

C'est donc à la gauche seule de mener le débat dans le pays et à l'Assemblée Nationale. Elle en a les connaissances, quant aux moyens .... Et ce sont les hommes politiques de gauche qui représenteront la France dans toutes les instances internationales, débattant d'urbanisme , de gestion urbaine et de logement social, phénomène que l'on ne retrouvera pour aucun autre pays.

C'est ainsi que celui qui avait obtenu l'autorisation de création du premier Office Public d'Habitation à Bon Marché (1915) par une instance départementale, en l'occurrence la Seine, c'est ainsi donc qu'Henri Sellier (2), socialiste, se retrouvera Vice-Président de l'Union Internationale des Villes (siège : Bruxelles), membre du Bureau de l'Institut International des Sciences Administratives, Vice-Président de l'Association Internationale pour l'Habitation et l'Aménagement des Villes, instances qui n'étaient pas particulièrement des émanations du socialisme international. Les gestionaires de l'Italie mussolinienne y participeront, tout autant que le patronat américain, qu'un Chamberlain pour l'Angleterre...). Au mieux, nous pourrions avancer l'hypothèse que les sociaux-démocrates européens ne se posent pas toujours exactement les mêmes questions et ne proposent pas toujours exactement les mêmes solutions.

Dans la classe politique de gauche, ce seront surtout les réformistes municipalistes qui feront un fer de lance de leur combat pour le logement social.

Repoussant à demain la probabilité d'une révolution des rapports sociaux, mais ne voulant pas pour autant ne rien changer à la société capitaliste actuelle, ils s'engouffrent dans la seule appropriation qui leur est possible.

Puisque ce n'est ni la gestion du grand capital, des grandes entreprises ou d'un Etat Révolutionné, ils décident de s'approprier la gestion des villes. Puisqu'ils ne peuvent que contrôler le rapport au travail par la législation sociale, les syndicats, ils décident de s'investir dans la gestion collective territorialisée. Par l'intermédiaire des Municipalités, ils vont essayer de nouer une politique de gestion spécifique avec la volonté d'unifier, non dans leur rapport au travail, mais dans la vie urbaine, toutes les catégories sociales qui peuvent prendre part à cette gestion, classe ouvrière, classes moyennes, intellectuels, artistes.

Henri Sellier est un bon exemple de ce trajet. S'occupant d'abord de syndicalisme et de législation du travail (1901 - 1912), il va dès 1908 se faire élire Conseiller Général pour le département de la Seine et collaborer à la rédaction du premier programme municipal de la Fédération Socialiste de la Seine, et en 1913, il rédige la première proposition du Conseil Général pour l'intervention du Département de la Seine en matière d'Habitations à Bon Marché. (3).

Dans la première étape de mon travail, j'avais délimité un terrain très strict, les cités-jardins du département de la Seine. Je voulais saisir pourquoi la politique de logement social menée dans la banlieue parisienne avait choisi la forme cités-jardins.

Ce choix politique fut déterminé par Henri Sellier, dont j'ai tracé le projet personnel, afin d'avoir l'ambiance culturelle et politique dans laquelle il a vécu et approcher la rhétorique qui lui a permis, avec ses amis et ses alliés, de faire passer des lois sur le logement social et d'avoir les moyens juridiques, administratifs et financiers pour implanter neuf cités-jardins dans le département de la Seine.

Je n'emploie pas le mot rhétorique à mauvais escient, car ce n'est pas dans ses discours devant les institutions nationales que l'on peut analyser les composantes du projet qu'il a mené à réalisation, mais dans les écrits (4) qu'il a consacrés aux banlieues urbaines et aux cités-jardins.

J'avais plus particulièrement travaillé sur un pavé de 1250 pages "La crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans l'agglomération parisienne" (5). On y retrouvait et le projet architectural et le projet social et le projet urbain détaillé pour le département de la Seine, avec les références explicites au modèle anglais d'Unwin et Howard, avec l'explicitation des choix formels et des "réajustements réalistes" pour la gestion de la Cité-Jardins, le choix et la gestion des équipements qui seront à la disposition des habitants, mais gérés par l'O.P.H.B.M.S. et la municipalité d'accueil.

J'avais donc dégagé la réalisme du projet par rapport aux règles institutionnelles françaises et aussi par rapport à la clientèle virtuelle (pour les cités-jardins construites loin de tout lieu de production, on a visé une clientèle d'employés).

J'avais aussi précisé la définition de la Cité-Jardins par rapport à un ensemble d'habitations qui pourrait s'apparenter architecturalement et qui a aussi fait partie de la politique de l'O.P.H.B.M.S. Sa spécificité tient dans le fait qu'un certain nombre d'équipements permet à la Cité-Jardins d'avoir une vie sociale autonome, ce qui induit qu'on ne peut se satisfaire d'une classification dont les termes seraient purement urbanistiques, tels que banlieue-jardins pour une cité annexée à une ville de banlieue déjà urbanisée ou cité-jardins pour une cité en pleine nature ou annexée à un village n'ayant pas encore ressenti le contrecoup du développement des lotissements ou cité-jardins pour un ensemble d'habitations sociales plus ou moins pittoresques, en tout cas référentielles par leurs formes aux cités-jardins, mais qui ne sont que des appoints logements à une ville qui possède ou qui distribue des équipements dans tout son territoire (Maisons-Alfort). (6).

Cette définition est la conséquence du projet social inclusdans les cités-jardins. Et même plus, car c'est parce qu'il y avait projet social que la forme cités-jardins a été choisie. Et c'est parce qu'il y avait projet social que l'O.P.H.B.M.S. a pu déterminer sa clientèle.

Les cités-jardins ont été conçues comme des "laboratoires expérimentaux de vie sociale", non pas de toute la vie sociale de l'individu, mais de la vie sociale hors-travail ; c'est donc créer l'aménagement, l'organisation du temps hors-travail, qui devient un temps comptabilisable et stable, répétitif et

régulier dans un monde du travail stabilisé où l'ouvrier comme l'employé est un salarié régulier et stabilisable. Il faut donc mettre en place l'espace du soir et du week-end pour le monde des salariés, hors des vieilles pratiques culturelles. C'est de cette nouvelle appréhension du temps qui découpe le monde du travail en salariés réguliers et stables et travailleurs non réguliers et instables, que l'on choisira les habitants des cités-jardins.

De plus, ce nouveau découpage permet de proposer à plusieurs catégories sociales confondues une vie domestique commune (jardinage, jeux d'ilôts pour adultes et pour enfants) et une vie sociale commune (squares, promenades, vie culturelle et politique, maison commune, salles de conférences, théatres de verdure, fêtes ,...).

Le projet des cités-jardins exprime la volonté de produire une urbanisation des salariés ouvriers, employés et travailleurs de la pensée très précise : "Offrir aux travailleurs, non seulement un toit, mais un cadre de vie" écrit Sellier. Ce cadre de vie est créé par une architecture modeste (économique), mais ne doit pas être répétitive, ennuyeuse (pas de casernes ouvrières), d'où l'introduction du pittoresque unwinnien (économique lui-même au niveau des V.R.D. par l'organisation des espaces construits) et la participation active d'architectes qui doivent, à l'intérieur de ce cadre économique, faire preuve de leurs compétences. Et on leur en demandera beaucoup. En effet, ces laboratoires de vie sociale, ces projets "idéal-typiques" doivent avoir une exemplarité qui donne envie de les généraliser.

Les architectes doivent donc créer des lieux attrayants, esthétiques, qui signifient l'expérience et qui explicitent le projet.

Leur commande est précise. Ils doivent non seulement construire des bâtiments, mais organiser selon un schéma urbanistique hiérarchisé l'espace de la Cité-Jardins de façon à ce que les habitants sentent qu'ils vivent un lieu autonome appropriable avec toutes les possibilités de vie sociale et domestique non confondues.

Les services éducatifs - maternelles, écoles primaires, équipements sportifs, dispensaires - qui sont aussi des services du contrôle social, sont discrète-

ment représentés à l'échelle du quartier, tandis que les hauts lieux de la vie sociale, symboliques du nouveau mode de vie qui se met en place, forment la colonne vertébrale de la Cité-Jardins - squares, bassins, équipements culturels, lieux de culte, magasins, (mais pas de café).

Le rôle de l'architecte est d'exprimer par des formes la structure mise en place, offerte aux habitants,de l'indépendance entre la vie publique et la vie privée, des possibilités offertes par les éléments de la vie domestique, jardins ouvriers, (bacs à sable, jeux de boules, etc...),lieux d'appropriation dans les ilôts pour avoir des rapports de voisinage privilégiés, des possibilités offertes par les équipements publics pour avoir une socialisation à l'échelle de la cité. De les généraliser par la production d'autres cités-jardins ou en reprenant tous les éléments qui permettent cette nouvelle vie sociale, les équipements d'un nouveau mode de vie.

Car la Cité-Jardins est l'alternative proposée aux problèmes sociaux posés par la ville aux classes de travailleurs salariés : équipements inadéquats, cafés, lieux de plaisirs..., vie domestique limitée, entravée par des logements trop petits, insalubres, voisinage rendu anonyme par l'entassement, impossibilité de jardiner, faire du sport, se rencontrer dans une maison commune, avoir un minimum de vie sociale. La ville individualiste rend irresponsable. La Cité-Jardins crée des solidarités car elle prend en compte les différents niveaux de la sociabilité, les différents intérêts qui vont du quotidien à l'hebdomadaire, du privé au public ... elle crée l'indépendance des familles et l'interdépendances des individus par la réalité d'équipements collectifs et publics (7). (L'intervention privée dans les cités-jardins sera limitée aux commerces).

Nous voyons donc en quoi l'architecte est fondamental ; c'est lui qui, avec ses compétences, explicite par les formes les nouvelles possibilités de la société salariée. C'est par son travail que le projet social devient un projet urbain.

Ce débat sur le logement social public et sur la gestion publique de l'urbain est lancé. Les dernières lois qui permettent des réalisations effectives sont

votées en 1919 et 1921 (8). Les premières cités-jardins sont érigées dès 1922 - 1924. De nouveaux acteurs vont apparaître dans le processus enclanché, dont les habitants des cités-jardins et les architectes, le plaisir des uns et l'intelligence des autres seront mis à contribution. C'est plus particulièrement l'objet de notre deuxième étape de travail. Nous avons en effet renversé la problématique de notre recherche.

Nous avons dégagé les fondements de la politique social-démocrate en matière d'intervention publique sur le logement. L'élaboration d'un nouveau mode de vie, réalisable hors de tout le substrat social qu'est la ville historique, hors de toute relation avec les liens du travail, est un projet social fort qui s'est exprimé par une conceptualisation et une mise en oeuvre de l'urbain, satellisation de la ville historique en créant une grande ceinture de cités-jardins qui sont des zones d'habitation modèle, hors des lieux de travail et de la consommation traditionnelle.

Nous avons dégagé de ces projets urbains et sociaux des constantes que nous retrouvons dans toute l'Europe, hygiènisme, organisation du temps hors-travail ou temps "libre" et pour la France, stabilisation des populations actives. Mais étant donné que "les politiques sociales du logement" peuvent se traduire par "le pouvoir sur le logement social", une tendance légitime à se laisser aller nous a conduit à considérer toute proposition contenue dans le projet comme uniquement une proposition de "pouvoir sur" et le construit comme la réalisation sociale du projet, alors que rien ne nous permet d'analyser une réalisation comme ayant d'autres qualités que celle d'un projet construit offrant une virtualité de pratiques.

C'est par ce glissement que l'étude des politiques sociales du logement nous exclut involontairement des pratiques sociales et nous fait rendre compte d'un projet, transforme un projet en une réalité immanente, alors que nous sommes dans une réalité tronquée de sa pratique.

A force d'étudier l'acteur de la mise en place d'un appareil social, cet appareil social nous apparaît comme l'émanation d'une toute puissance tombant sur des masses qui, pour le coup, deviennent inertes. C'est pourquoi nous avons

repris ces thèmes et nous nous sommes posé quelques questions par rapport au travail auquel nous avions abouti.

Nous avons décidé de travailler en amont et en aval des cités-jardins définies comme projets construits les plus représentatifs du modèle de vie sociale de la social-démocratie.

Pour cerner quelle influence ou quel support de virtualités est ce projet par rapport à ses habitants, comment ils appréhendent ce mode de vie et quelle est leur vie dans la cité-jardins, nous avons interviewé des habitants de cités-jardins installés depuis leur création.

Pour appréhender le débat qui s'instaure en France chez les professionnels de l'art et de l'organisation des formes construites, architectes, urbanistes, quand apparaissent les premières grandes opérations de logements sociaux et de cités-jardins, nous avons dépouillé leurs revues professionnelles pendant cette période.

Nous vous rappelons que ce rapport est une étape à l'intérieur de notre problématique que nous continuerons à développer.

Notes de l'avant-propos

1 - "En 1946. l'âge moyen.... des habitations de la Région Parisienne était de 120 ans environ, in T. Zeldin "Histoire de Passions Françaises", tome III, Editions Recherches, p. 308, 1979.

2 - Biographie p. 113 - 121 in G. Baty-Tornikian, "Architecture et Social-Démocratie : un projet urbain idéal-typique. Agglomération Parisienne 1919 - 1939" I.E.R.A.U.-CORDA, 1980.

3 - Biographie, p. 113 - 121 in op. cité note 2

4 - Bibliographie, p. 122 - 128 in op. cité note 2

5 - "La crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans l'agglomération parisienne", Editions de l'O.P.H.B.M.S. 32 Quaides Célestins, Paris 1921.

6 - cf. le débat réalistes-puristes, partie II, Chapitre I de ce présent rappor

7 - Chapitre III, le système des équipements, p. 75 à 110, in op. cité note 2

8 - Lois des 31 Mars et 24 Octobre 1919. "Les offices peuvent obtenir de la Caisse des Dépôts des prêts au taux de 2,5 %.
Loi du 26 Février 1921 débloque les freins administratifs utilisés par le Ministère des Finances et la Caisse des Dépôts hostiles.

LA REGLE DU JEU

LE CREDO
DES CITÉS-JARDINS

Je crois en la noblesse de la vie.

Je crois en la dignité du travail, du travail honnête, accompli avec joie, rémunéré comme il se doit.

Je crois en l'utilité des loisirs et des saines récréations.

Je crois que chaque famille devrait avoir son foyer, et chaque maison son jardin.

Je crois en la nécessité d'une bonne alimentation.

Je crois au culte de l'existence humaine, à l'entretien de la santé.

Je crois au charme des fleurs, à l'harmonie de la nature.

Je crois au respect de la femme, à la sanctification de l'enfance.

Je crois à la Cité heureuse.

Je crois en la puissance souveraine de la Beauté.

Je crois en la Fraternité parmi les hommes.

Je crois en l'Amour et en la Bonté.

Je crois que le Bonheur est de ce monde.

Planche I : Le credo des cités-jardins

I - LA STRATEGIE

Dans ce chapitre, nous développerons différents niveaux d'intériorisation de la cité-jardins par les habitants.

L'intériorisation du site par l'histoire, de la vie politique par ses hommes politiques, de la politique de l'Office et de la Municipalité par l'acceptation des valeurs proposées comme étant les valeurs pratiquées et par l'innovation des comportements.

L'intériorisation des nouvelles donnes du jeu social, des nouvelles qualifications des espaces privés et publics, des nouvelles règles introduites dans le mode de vie, une certaine transparence de la vie privée vis-à-vis des processus institutionnels (Municipalité - Office) garants de la gestion des biens publics que sont l'ensemble des équipements qui constituent la cité-jardins (y compris les logements). Cette intériorisation donc, se saisit par l'intégration des habitations aux hommes-modèles des cités-jardins, la réinterprétation, la transformation, la réutilisation, l'innovation qu'ils y apportent. Leur véritable stratégie de reconversion aboutit à une appropriation de la cité-jardins.

-:-:-:-:-:-

Se situer dans le temps

Cette partie est celle de l'histoire du site, de la ville, de la cité, telle que les habitants ont bien voulu la raconter, leur histoire, l'histoire qu'ils construisent, leur mémoire de la mémoire du lieu qui ne remonte dans l'histoire que pour Chatenay-Malabry et Suresnes. Cette mémoire historique ne dépend pas de l'origine sociale ou locale, aussi bien un ouvrier qu'un employé, un habitant pré-cité-jardins qu'un cité-jardiniste s'en emparent.

Par contre, ce sont les socialistes, et un généalogiste qui cherchent au plus loin les racines, les premières traces sur le lieu, dignes d'être citées.

La restitution historique, dans toute son imprécision mythologique permet de montrer qu'en nous inscrivant dans ce lieu, vous continuez son histoire, vous êtes son histoire.

. La mémoire de l'histoire de Chatenay-Malabry remonte au XVIIè siècle : *Avant la Cité, ici, c'étaient beaucoup de grandes propriétés, Chateaubriand en avait une, Voltaire y est né, contrairement à ce que l'on croit, qu'il est né à Paris, il a seulement été baptisé à Paris ... A cette époque, il n'y avait pas d'actes de naissance, mais que des actes de baptême, ça ne donnait pas toujours le lieu exact de naissance... (c4)*, et se continue jusqu'au début du XXè siècle : *Ici, c'était la Nature, surtout la Nature, il n'y avait que des bois et il y avait aussi énormément de communautés religieuses et des grandes propriétés bourgeoises aussi. (c3)*. Avec ses contradictions apparentes : *Chatenay était un petit village de 1.600 habitants, c'était essentiellement des agriculteurs. (c8)*. La critique de la politique de l'Office : *Le terrain avait été déboisé dès 1920, mais la Cité a été construite beaucoup plus tard. Ca devrait être le contraire, pourtant en 50 ans, l'investissement qui a été fait pour cette Cité est largemment remboursé, ils pourraient donc entretenir 2 fois plus avec notre fric, mais rien n'y fait ; l'Office se fout de notre gueule. (c1)*.

. La mémoire de l'histoire de Suresnes remonte au XVIè siècle : *Suresnes, c'est un très vieux site, au départ, il y avait "la Tuilerie" qui appartenait à la maîtresse d'Henri IV, il y avait des haras avec des très beaux chevaux ... L'Edit de Nantes a été signé à Suresnes. (b1).* Pour enjamber 4 siècles, et s'arrêter au deuxième évènement historique de Suresnes, la naissance de la cité-jardins : *L'emplacement de la cité-jardins, c'est l'ancien dépôt des ordures de la Ville de Paris, c'était une décharge. (b1).* Et une partie de son environnement : *Avant 14, sous le chemin de fer, il y avait des champs de roses et des vergers, au-dessus, il y avait des vignes et il y avait aussi des vignes tout autour du Mont-Valérien et ça, c'est resté jusqu'à la guerre. (b1).* Ce sont les vignes qui séparent le plateau ou sera construite la cité-jardins quand on regarde de Suresnes, appelé Bas-Suresnes par les habitants de la cité-jardins qui, d'en haut n'ont pas la même vision de leur environnement.
Pour donner une description précise de son développement : *J'étais encore une petite fille quand je suis arrivée dans la Cité en 1924. Il n'y avait que le noyau de la Cité, c'était un triangle fait avec 6 immeubles, il y avait 3 immeubles qui faisaient le triangle plus 3 immeubles d'angle qui fermaient le triangle ; ce triangle était entouré par le Boulevard Jean-Jaurès, le Boulevard Edouard-Vaillant et l'Allée des Gros-Buissons et de l'autre côte de l'allée, il y avait des pavillons. Aux alentours, il n'y avait que des champs, un grand plateau de champs. C'est de 1929 à 1936 que l'Avenue Jean-Jaurès a été construite jusqu'à la "Frileuse", çà a pris 7 ans. En 1936, toute la Cité était construite, mais après la guerre, il y a eu encore de nouvelles constructions. (b4).*

Faire l'histoire

C'est mériter le lieu d'habitation que l'on a choisi en assumant les dures réalites des débuts (Chatenay-Malabry) ou c'est vivre au rythme des transformations qui font toujours vivre dans le temps présent (Gennevilliers).

Selon la date d'arrivée dans la cité-jardins de Chatenay-Malabry, on n'a pas les mêmes souvenirs, à partir de 1935 (c2, c3, c4, c5), les parisiens

sont émerveillés par la nature. Ils ont choisi la Butte-Rouge en grande partie pour cette raison et ils ne sont pas déçus ; le chantier est terminé, le gros des commerçants est installé, l'école primaire construite, les bassins ont de l'eau et des poissons rouges, les jardins ouvriers sont entretenus. Ce n'est plus le chantier de 1931 - 1932. La densité est de 20,9 logements à l'ha, la plus faible de toutes les cités-jardins. On respire.

Moi, j'étais le premier locataire de la Cité, le bassin était pas sec, il n'y avait pas d'électricité et donc pas de transports. La cité était plus petite, derrière chez moi , c'était des arbres et il y avait au moins 30 ou 40 chouettes dans les arbres, on était obligés de leur foutre des pommes de terre sur la gueule pour pouvoir dormir, (c'était pas le prix actuel des pommes de terre !). (c1).

Quand je suis arrivé ici, c'était encore en chantier, on avait pas encore l'électricité. (c6).

J'étais heureuse quand je suis venue ici, c'était ensoleillé, les enfants pouvaient descendre en bas de chez moi , tandis qu'à Paris, c'était la rue avec le square ... (c2).

On était tous venus ici parce qu'on aimait bien la nature, les bois, l'air !!! même s'il y avait du trajet pour aller à Paris.(c3).

Par rapport à Paris, ici ça m'a beaucoup plu. Ici, il y avait beaucoup d'arbres et de forêts. (c4).

On traversait la rue et on était dans les bois. (c5).

Mais les dures réalités des débuts : *On était installé depuis 1 an quand la Cité a été ouverte, en 36, à côté du cimetière dans la partie du bas, à ce moment là, en 36, on a eu un autobus gratuit qui allait jusqu'au métro, à Sceaux ; avec la guerre ça c'est fini (c2),* **qui concernent les communications ne sont pas oubliées, bien que ce problème soit plus souvent rapporté, comme ou le verra dans un autre chapitre, au travail. Le problème de l'organisation des transports est très réel. Les habitants de**

Planche II : Un pionnier

la Butte Rouge auront des navettes gratuites seulement pendant trois ans de 1936 à 1939, pour rejoindre une station de métro (payées par l'Office ou par la Ville ?) et aucun autre moyen public de communication pour rejoindre Paris qui est souvent leur lieu de travail.

L'histoire de Gennevilliers est plutôt située dans l'actualité que dans le passé. Le site était celui d'un tissu de banlieue traditionnelle, tissu maraîcher très étendu, petit centre sur le trajet Argenteuil- Porte d'Asnières- Paris et surtout une immense frontière de ville sur la Seine ou s'établiront industries, dépôts, etc ... Le développement urbain très agressif marque les habitants de la cité-jardins qui se retrouvent dans un ilôt pavillonnaire attaqué par un grand centre "moderne" d'équipements publics, commerces, logements, et des grands ensembles ayant chacun subi la date de leur conception.

De plus, les habitants de la cité-jardins de Gennevilliers ne sont pas de la même appartenance sociale que les habitants de Suresnes et de Chatenay-Malabry. Le monde ouvrier dont l'existence historique n'a pas plusieurs siècles, n'a peut-être pas de raison particulière à vouloir se rattacher à une histoire plus ou moins mystifiante qui ne peut, en aucune façon, lui renvoyer une quelconque image de lui-même.

Par contre, sa réalité reste peut-être plus dans la réalité. Pas d'ancêtres, mais des progrès ou des changements. Les habitants de la cité-jardins se situent concrètement dans le temps présent par rapport à la ville elle-même.

. Les premières impressions : *Quand on est arrivés ici, c'était un peu la campagne (a1). Quand on est arrivés, les jardins n'étaient pas aménagés, il n'y avait ni barrières, ni troènes devant les maisons, mais il y avait déjà l'Ecole Pasteur (a2).* Le rôle du Maire était fondamental : *Le Maire, Monsieur Grandel, était très bien, c'est pour ça que tout marchait bien ici (a6),* bien que pour l'interviewé communiste, la municipalité manquait de communistes : *Dans la ville, il y avait un seul conseiller municipal communiste jusqu'en 36 ; en 36, c'est un maire communiste qui a été élu, mais il n'a pas eu le temps de faire grand chose (a5).* La politique

d'urbanisation de la municipalité n'est pas du tout appréciée : *Vous avez vu Gennevilliers, ils auraient pu faire un peu plus de pavillons, c'est l'horreur, la catastrophe, tous ceux qui ont quitté la Cité pour plus grand ou plus de confort regrettent leurs pavillons (a2)*. Par contre, la politique d'équipements est valorisante, c'est celui qui ne les pratique pas qui en parle le plus : *Ce qui se passe, c'est que maintenant Gennevilliers est une vraie ville, c'est pas quand vous avez une toute petit population que vous pouvez organiser des choses comme ça ... Maintenant, il y a quand même beaucoup plus de quoi s'occuper, il y a une piscine, une patinoire, on peut faire de la danse à la maison des Jeunes ; il y a un gymnase, une société sportive ou on peut faire du judo, du karaté, du cheval et je ne sais quoi encore.*
Pour les vieux, la ville est très bien organisée, on a 5 ou 6 maisons de vieux, un siège pour les vieux et il y a des réunions tous les après-midi ; il y a aussi des ballades, tous les 15 jours on peut faire une sortie d'une journée, la ville a aussi des maisons et des villages de vacances où les vieux peuvent aller. A Noël, ils font un repas de 1000 personnes et tous les vieux de la ville ont droit à un cadeau ; en plus, tous les jours y'a un bus gratuit pour les vieux qui est doublé les jours de marché et ceux qui sont trop fatigués pour faire leur ménage chez eux ont droit à des aides-familiales, ça on peut pas se plaindre. Nous on fait rien de tout ça (a5). Et l'appartenance de la cité-jardins à la ville est vécue comme la levée d'une tutelle (elle correspond de plus à une réhabilitation) : *Avant, la Cité appartenait à la société des H.B.M. de la Seine, mais maintenant c'est fini, ça appartient à Gennevilliers, à la Ville (a5).*

Avoir des hommes politiques

Des hommes marquent l'histoire des cités-jardins entre les deux guerres. Longuet à Chatenay-Malabry, Sellier à Suresnes, Grandel à Gennevilliers, sont trois personnalités qui ont incité les qualificatifs les plus apologétiques.

Grandel était très bien, c'est pour ça que tout marchait bien ici (a6).

Sellier.... tout tenait à Sellier, quand il a disparu .... plus rien comme avant (b3).

Longuet.... le meilleur (c7).

Ces hommes politiques sont leur politique, la politique n'est pas dissociée des hommes qui la font.

Les municipalités socialistes (comme toutes les municipalités où les cités-jardins seront implantées dans le département de la Seine) sont dotées de maires municipalistes dont les cités jardins sont un peu, leurs enfants, leur expérimentation sociale. Le Maire de Suresnes se promène dans les rues, va dans des fêtes, au café de la cité-jardins "prendre la température" et se fait construire sa maison par l'architecte de la Cité. Le Maire de Gennevilliers finira sa vie dans la cité-jardins. Le Maire de Chatenay-Malabry fait des réunions pour la cité-jardins dès son ouverture, pour expliquer le soin apporté à la conception de la cité-jardins, le sens de ce projet, etc... Chacun a son style et le style de chacun correspond à sa clientèle ; pour les classes moyennes, la représentation ; pour le monde ouvrier, la communication.

Chatenay-Malabry	Suresnes
classe moyenne	classe ouvrière
représentation	communication
Longuet avait de la prestance, il parlait bien ... Il faisait des réunions... Il parlait de... Il expliquait que... (c6)	*Sellier avait le sens des autres et du dialogue. Il se promenait dans les rues, les gens pouvaient lui parler (b4). Il parlait facilement avec tout le monde (b2).*

. Charles Longuet

Ses actes :

Avant la guerre, le Maire c'était Longuet Charles, il est mort en 39, il était socialiste, ici, ça a toujours été socialiste, au début, il faisait les premières réunions dans un futur local à vélo... il parlait de Sellier, il expliquait que la Cité, c'était parfait (pour l'époque, c'est vrai qu'y-avait pas mieux). (c6).

La Butte Rouge, ça a été la première Cité en France et c'est un sociologue qui l'a conçue, Simiand et ça été bien fait, en deux Cités avec chacune son bassin, c'est vrai.... (c5).

Son style :

c7 : on aimait pas se faire voir dans les réunions qu'il y avait dans la Cité, déjà qu'on avait fait la C.G.T.U. à l'Arsenal...

c6 : T'as raté Longuet, il avait de la prestance, il parlait bien, ça été le meilleur maire de Chatenay...

Sa mémoire :

Là-haut, sur la demi-lune, il y a une plaque pour remercier Henri Sellier et c'est illisible et même Mitterrand est venu la voir et a dit que c'était bien et sa femme est venue inaugurer la statue au fils de Longuet (qui ne ressemble à rien, comme tout maintenant). (c6).

. Henri Sellier

Ses actes :

Il a urbanisé Suresnes et de façon moderne, avec une cité-jardins. Il était très opposé aux riches et pourtant il y en avait dans Suresnes. Il y avait les Richemond qui vivaient dans 30/40 pièces ; il y avait Danac à qui il a fait payer une crèche dans les années 30/32.
Dans les années 30, dans la crise, Sellier a donné à des entreprises la possibilité de s'installer à Suresnes, mais avec l'obligation de prendre des suresnois pour travailler. Il a toujours donné des logements et du travail, en priorité aux suresnois et à ceux qui travaillaient dans des

entreprises qui étaient sur son territoire.
Il a fait organiser plein de fêtes, les Joutes, les courses de hors-bords, le Critérium des As ... (b1).

Son style :

Sellier venait beaucoup aux fêtes, aux distributions des prix et il parlait facilement avec tout le monde (b2).

Pour moi, c'est un bienfaiteur et pour mes parents, c'était quelqu'un d'accueillant. A Suresnes, il y avait de la misère et lui, il la voyait (b1).

Avant la Cité, c'était vraiment une vie familiale, mais cette ambiance tenait à Sellier, tout tenait à Sellier, quand il a disparu, on a bien vu qu'il n'y avait plus rien comme avant (b3).

Sellier avait le sens des autres et du dialogue. Il se promenait dans les rues, les gens pouvaient lui parler. Je l'ai connu personnellement par mes relations politiques, et c'est lui qui m'a embauchée à la Ville quand il n'y avait plus de travail aux "Amis de l'Union Soviétique".... Sellier était aussi quelqu'un de très intelligent (b4).

Sa fin :

Après sa destitution par les allemands, certains suresnois l'ont renié, ils faisaient ceux qui ne le reconnaissaient pas dans la rue, etc... je suis sûr que c'est ça, principalement, qui l'a tué. Quand il est mort, il y a eu une interdiction officielle d'aller à son enterrement, au départ on était 12 et à la fin on était des milliers.
Trois semaines avant sa mort, je l'ai rencontré dans la rue et il a pleuré devant nous, il se demandait si c'était bien ou mal ce qu'il avait fait dans sa vie... s'il avait bien ou mal fait. Il est mort de chagrin et de peine. Avec tous ces gens qui lui tournaient le dos, il se demandait s'il avait eu raison. (b1).

Les habitants de la cité-jardins de Suresnes ne parlent ni de transports, ni de commerces, car ce sont tous des suresnois, déplacés du bas de la ville sur le plateau, ils n'ont aucun problème de transport ou d'approvisionnement, ils sont dans la banlieue proche de Paris et Suresnes est, elle-même, une très grosse ville de banlieue, usines, collèges, avec un gros centre urbain, commerces, etc...

Ils notent pourtant la coopérative de la cité-jardins qui, en effet, a été remarquablement conçue selon les objectifs de Sellier (9) :
Avant la guerre, il y avait une coopérative dans la cité-jardins (à la place du Santiago maintenant), dedans il y avait un café, une salle de réunion, une bibliothèque et il y avait toujours un élu pour parler aux gens (b1).

Vivre dans une cité-jardins encadrée, surveillée, entretenue

Les cités-jardins ont connu une grande époque entre les deux guerres. Ces premières expériences de logement social à grande échelle, qui voulaient par la forme urbaine et architecturale, les équipements, l'organisation spatiale des habitations, donner les moyens d'une vie sociale nouvelle, n'ont pas eu de relais dans l'après-guerre. Les maîtres d'ouvrage du logement social ne se sont pas posé la question de la relation mode de vie social/logement, hors du temps de travail, autrement que par l'idée de satisfaire la relation monofonctionnelle, mode de vile familial/ logement.

Le site de Chatenay-Malabry est en cela exemplaire. Après avoir vécu la cité-jardins, il sera le support d'opérations de logements hors de toute problématique de mode de vie social (4).

Dans le meilleur style des années 50, deux grandes barres de logements, construites sur piles, l'une droite, l'autre en demi-lune sur les deux collines, à chaque extrémité de la Cité.

Puis, les habituels plots parallèpipèdes dont l'ocre Butte Rouge ne peut faire ignorer la pauvreté architecturale.

Enfin, de l'autre côté de la nationale, une nouvelle expérience qui allie maître d'ouvrage public et architectes, l'habitat évolutif ou la rentabilité dans le temps réintroduit une composante sociale au couple mode de vie/logement (5).

Cette réduction de l'idéologie du logement a eu ses répercussions tout aussi bien dans l'O.P.H.B.M.S. et les habitants de certaines cités-jardins se sont retrouvés dans un environnement qui s'est détérioré avec le temps. Pendant quelques années, les cités-jardins composées essentiellement de maisons individuelles (Gennevilliers, Arcueil, Drancy), ou de collectifs ayant une densité extrêmement faible (Chatenay-Malabry, Plessis-Robinson), ont de plus excité la convoitise spéculative. Il a fallu une crise économique dont on ne voit pas la fin pour que l'on accepte de réhabiliter ces cités et de les réintégrer dans la politique urbaine de chaque ville. Arcueil a eu une survie "temporaire" grâce à une lutte très organisée des locataires. Gennevilliers est en cours de réhabilitation, Drancy aussi.

L'O.P.H.B.M.S. s'est dissous en 1982, suite logique de la réorganisation administrative de l'ancien département de la Seine, et a rétrocédé les cités-jardins soit aux villes, soit aux départements.

A Chatenay-Malabry, la détérioration du parc construit de la Butte Rouge est très mal vécue. Après avoir habité une cité-jardins qui, au dire même de son maire,"était parfaite" et avait le consensus de ses habitants qui, de par leurs salaires, l'avait choisie pour leur conception similaire du mode de vie familial et social, voir toute l'image de leur statut s'effriter lentement au fil des pelouses élimées, des bassins sans eau, des sonnettes qui ne sonnent plus et des fenêtres qui pourrissent, leur est très difficile à supporter.

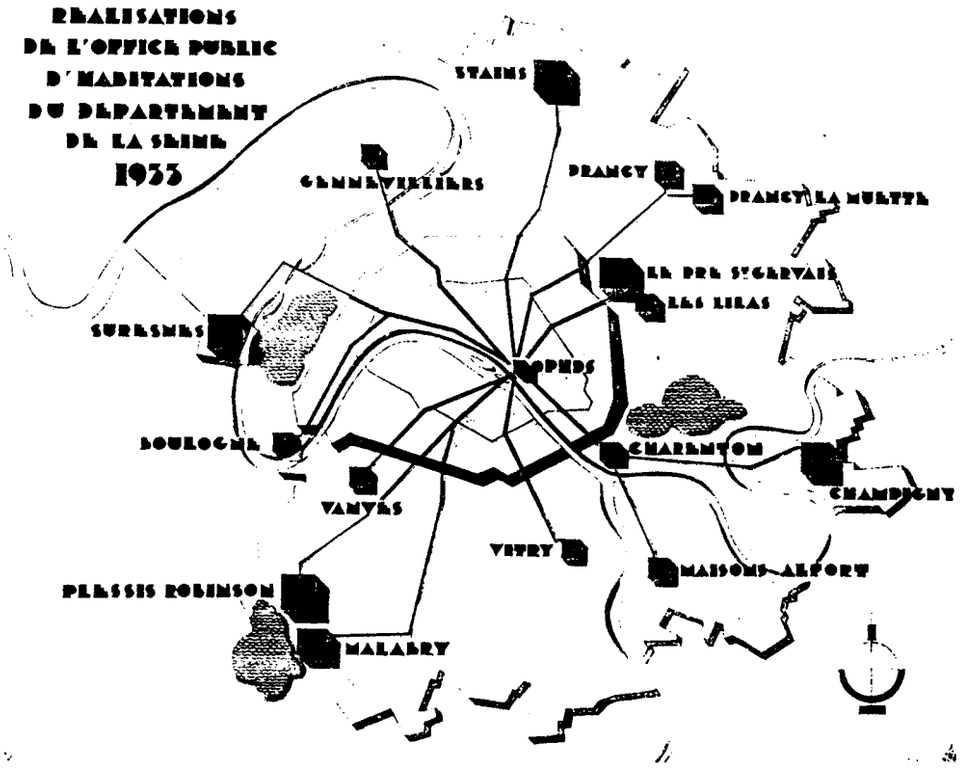

Cités-Jardins	Architectes	Années Réalisation	Logements :	Individuels	Collectifs	Surface	Logements à l'ha	Transports en 1930
			11217	1703	9514	296,9 ha		
DRANCY	BASSOMPIERRE DE RUTTE	1921-1922 1929-1930	210	182	28	5 ha	42	1 heure à pied Porte de Pantin
ARCUEIL	PAYRET-DORTAIL	1921-1923	231	231	-	10,4 ha	22	Train : Etampes - Paris, 2 stations
GENNEVILLIERS	DUMAIL, HEBRARD	1923-1934	573	237	336	8 ha	71,6	Tramway : 20 mn Porte de Clichy
PRE St. GERVAIS	DUMAIL	1930-1934	1050	50	1000	12 ha	87,5	500 m Porte des Lilas
CHAMPIGNY	PELLETIER, TEISSEIRE	1931-1936	1196	142	1054	12,5 ha	95,6	2 lignes tramways : à 500 m Porte Vincennes train : 1 station Mulhouse-Paris, chemin de fer grande ceinture
STAINS	GONNOT, ALBENQUE	1921-1933	1676	456	1220	28 ha	59,8	Tramway : St. Denis chemin de fer grande ceinture Paris par Aubervilliers et la Courneuve
CHATENAY-MALABRY	BASSOMPIERRE, DE RUTTE	1931-1940	1573	32	1541	75 ha	20,9	Accès difficile : gare pour Paris 2 km prévoir tramways et et autobus
PLESSIS-ROBINSON	PAYRET-DORTAIL (décédé en 1929)	1924-1939	2208	200	2008	104 ha	21,2	Accès difficile prévoir tramways et autobus
SURESNES	MAISTRASSE, puis s'adjoint QUONIAM	1921-1939 en 1928	2500	173	2327	42 ha	59,5	Transports en commun à 1/4 d'heure de Paris

Planche III : Tableau analytique des cités-jardins
Plan des réalisations de l'O.P.H.B.M.S.

Revenons à la Cité, vous êtes là pour ça. La psychologie de la Cité est simple, ça été construit à grand frais, il fallait pas enfoncer des clous dans le mur, on avait droit qu'aux clous X et maintenant qu'elle est rentabilisée, on entretient rien, ni les fenêtres, ni les sonnettes...
Il y avait aussi les arbres, des fleurs partout, le bassin avec des poissons et un profond respect des pelouses et des bassins et pas une légion de gosses... (c1)

Cette détérioration des cités-jardins détruit toute une image de la société, le service public en fait se conduit comme un service privé, alors qu'il s'est présenté comme un garant de la gestion des biens publics, qu'il y a eu échange de responsabilités avec une population de gens "bien". Il casse le contrat par une attitude qui,par contrecoup, déshonore les habitants "il y a plus de respect".

équipements public entretenus	équipements publics abandonnés
respect des habitants	détérioration des comportements individuels

Pourquoi l'usage serait-il toujours valorisé si l'on s'aperçoit que l'on participait du cycle de la marchandise.

C'est infernal, tout est cassé. Avant il y avait des fleurs partout, il y avait des gardiens assermentés, ils se promenaient dans la Cité et vérifiaient tout. Si on cassait un carreau, il fallait prévenir et ils le remplaçaient. C'était beaucoup mieux. Maintenant on s'occupe plus de rien. Avant les gardiens s'occupaient, il y en avait toujours un à se promener. Il y avait un gardien dans la Tour, rue Albert Thomas et pour l'ensemble, il y avait peut être 2 ou 3 gardiens et ça suffisait (c2).

Dans le temps, il y avait un cahier des charges, mais maintenant ça ne sert à rien, avant ils venaient aussitôt qu'on avait écrit qu'il y avait un truc qui ne marchait pas ... (c3).

Avant les gardiens s'occupaient davantage de la Cité, maintenant, ce sont des enquêteurs. Les enfants ne pouvaient pas marcher sur les pelouses, les gardiens surveillaient, gardaient, s'occupaient des réclamations, ils étaient des intermédiaires entres les locataires et l'Office. Maintenant, ils ne sont plus rien et il faut tout faire soi-même (c4).

Entretien des espaces extérieurs, entretien des bâtiments et surveillance étaient la politique de l'Office, qui avait introduit un cahier des charges. Celui-ci, bien que diversement apprécié, semblait très utilisé et en tout cas, remplissait un rôle de tampon entre les habitants, une neutralisation des responsabilités.

Ce dispositif d'entretien hiérarchisé, habitants, gardiens, inspecteurs, paraît avoir joué un rôle de contrôle social interne tout autant qu'un rôle de contrôle social de l'Office. Il n'était pas appliqué qu'à la Butte Rouge (pour les classes moyennes), puisqu'à Gennevilliers, cité-jardins ouvrière, on en a tout autant la mémoire. Il est considéré comme positif : quand il disparaît, l'entretien disparaît et ce sont toujours les autres (les enfants des autres) qui ont besoin d'être encadrés, surveillés : *Ceux qui avaient des choses à dire, ils l'écrivaient dans le cahier des charges qui était chez le gardien, mais en fin de compte, ce n'était pas un bon système, l'inspection venait bien pour voir, mais il n'y avait pas grand'chose de fait pour ça, on peut pas dire que c'était efficace (a3). Il y avait aussi un cahier de revendications pour la Cité et un inspecteur qui venait toutes les semaines, c'est vrai que la Cité était très encadrée et surveillée et entretenue (a6).*

Pratiquer l'assistance sociale

. Les cités-jardins étaient dotées de dispensaires, à l'exception du Pré-Saint-Gervais, de Gennevilliers et d'Arcueil qui avaient un dispensaire en ville. Ces dispensaires étaient gérés localement, soit par une association dépendant directement des services municipaux (Suresnes),

soit par la ville (Chatenay-Malabry, Champigny, etc...). Leurs attributions étaient plus ou moins étendues, goutte de lait (6) (distributions gratuites journalières), soins médicaux gratuits ou payants selon le niveau de vie.

. Trois cités-jardins étaient dotées de crèches, Gennevilliers, Suresnes, et Stains. Cet équipement extrêmement luxueux pour l'époque fut financé par des industriels, pour 2 cités-jardins au moins (Danac à Suresnes, la Carbone à Gennevilliers).

Le fonctionnement de la crèche de Gennevilliers permettait aux ouvrières de l'usine d'allaiter leurs enfants pendant leurs heures de travail, donc de limiter l'absentéisme féminin.

Il y avait donc des équipements spécifiques, crèches, dispensaires, mais aussi des travailleurs sociaux spécifiques, les assistantes sociales dont les attributions étaient très diversifiées. Et les municipalités et l'O.P.H.B.M.S. employaient des assistantes sociales. Leur rôle paraît, d'après les interviews, assez distinct. Les assistantes sociales municipales distribuaient la population vers les services sociaux, dispensaires, distributions gratuites, bons, après visites aux familles défavorisées, les assistantes sociales de l'Office distribuaient les familles dans les appartements adéquats à leur taille et leur budget, après visites.

Ces assistantes sociales, dans les 2 cas, étaient des visiteuses familiales qui répertoriaient, classaient, distribuaient, donnaient.

Le système d'assistance était particulièrement mis au point à Suresnes (7). Le discours des habitants sur l'assistance sociale n'est pas seulement descriptif, il leur permet d'affirmer leur statut en explicitant leur pratique par rapport à cette assistance, de se situer par rapport à leur enfance, de se hiérarchiser les uns par rapport aux autres.

Une famille nombreuse défavorisée :

Les assistantes sociales s'occupaient des familles nombreuses, elles allaient voir les plus pauvres ... si on a bien mangé avec mes parents, c'est grâce à Henri Sellier. Il y avait la goutte de lait, j'allais tous

les jours chercher un panier de biberons plus une gamelle de soupe et un pain de six livres gratuits et une fois par semaine à peu près, il y avait de la viande.
Si on était malade et qu'on était dans le besoin, on allait voir l'assistante sociale qui vous donnait un bon gratuit signé par l'adjoint au Maire et il y avait un médecin du dispensaire qui venait soigner les enfants des familles qui se trouvaient dans la nécessité (b1).

Une famille ouvrière en voie d'ascension sociale

Il y avait un dispensaire qui dépendait de l'association "la Belle Etoile" qui donnait la Goutte de Lait gratuite, mais les soins étaient payants, nous on y allait pas, on a toujours eu un médecin de famille (b4).

Une famille de "fonctionnaires" privilégiée

Il y avait un dispensaire dans la Cité, mais nous on y allait jamais parce que par le Métro on avait un médecin gratuit pour la famille, on allait plutôt là, comme ça, parce que mon mari y travaillait et donc qu'on y avait droit et qu'on avait pas à s'en plaindre ...

Une ouvrière qui travaille et allaite son bébé

La crèche de la Cité a été faite par la Carbone et il y avait un docteur qui passait chaque semaine pour voir les bébés ; les ouvrières, toutes les 3 heures allaient allaiter leurs bébés, c'était vraiment pratique. Autrement, il y avait seulement un dispensaire en dehors de la Cité. C'était le Dispensaire Municipal.

A Suresnes, l'assistance appelle l'assistance, une mutuelle de locataires s'était créée dans la cité-jardins, la solidarité qui avait présidé à ses débuts se développa très vite dans un rôle social plus excitant : *Dans la cité, il y avait une mutuelle de locataires qui aidait à payer le loyer en cas de maladie ou de problème important. Cette mutuelle avait beaucoup d'activités. Elle défendait les droits des locataires, elle venait en aide à ceux qui étaient en difficulté par une Tombola. Nous, on y était adhérents ; ça donnait un peu de vie à la Cité... Elle organisait des Fêtes, les arbres de Noël (b4).*

Choisir et être choisi

L'appréhension réaliste des besoins sociaux locaux et la volonté de répondre concrètement aux diverses situations ont présidé au choix des types de logements et d'équipements de chaque cité-jardins.

Deux cités-jardins, le Plessis-Robinson et Chatenay-Malabry avaient, par leur implantation au voisinage immédiat de parcs et de forêts, mais sans aucune facilité de communication (pas de transports en commun, une heure et demie de trajet pour atteindre Paris), déterminé leur clientèle : des employés, travailleurs de la pensée, artistes qui seuls pouvaient accepter de s'éloigner de leur lieu de travail, pour la nature et le confort de l'habitation. Ces cités ont eu des parcs de logements qui sont restés vides très longtemps (ainsi que celle de Drancy-la-Muette). Chatenay-Malabry fait le plein en 1940, Plessis-Robinson et Drancy-la-Muette accepteront des escadrons de gendarmerie et de police. Pourtant le choix des locataires reste très strict, la politique de l'O.P.H.B.M.S. ne faiblit pas. Chaque chef de famille doit constituer un dossier qui comprend un casier judiciaire vierge, la preuve de sa stabilité dans son travail, feuilles de salaires, etc... Une enquête est menée sur la vie privée, visite de l'habitation précédente pour constater la présence de meubles, etc... : *Quand on est arrivés ici, c'était pas n'importe qui. Il fallait un casier judiciaire vierge et ils prenaient des renseignements sur les salaires et tout... (c2). Mais ils sont venir voir si j'avais des meubles avant de me proposer un logement (c6).* Dans tous les parcs de logements sociaux, il est demandé aux habitants, d'occuper les lieux bourgeoisement, d'avoir un minimum de meubles (sur lesquels on pourra se retourner en cas de non paiement de loyer), mais ici il semble que l'enquête ait été beaucoup plus précise. Seules sont acceptées les familles considérées comme dignes d'habiter les cités-jardins.

Le laboratoire de vie sociale doit, pour fonctionner, être investi par des individus dont la vie quotidienne est déjà sans écart, dont on ne peut pas soupçonner un seul détail marginal socialement, des salariés qui méritent de vivre la cité-jardins.

Le contrôle des rentrées se fait donc sur dossier, ce qui pourrait apparaître comme un système de concours à l'habitation sociale où l'on prendrait les meilleurs, objectivement.

L'enquête ne laisse pas apparaître exactement cette procédure bureaucratique sous tendue par un esprit démocratique. Nous voyons systématiquement s'y rajouter une pratique de cooptation et de clientèlisme qui présidera aux choix des habitants.

Ces pratiques ont des avantages évidents. La cooptation permet des groupes sociaux homogènes qui prolongent leurs relations familiales, amicales ou de travail dans un voisinage d'habitation. Le clientèlisme ne peut que donner une cohésion idéologique à l'ensemble des habitants. Qui irait cracher sur les idées d'un homme qui, par son appui, vous a donné les moyens matériels d'avoir une vie quotidienne plus confortable ? Et de plus, le clientèlisme est une pratique qui se continue dans la cité et s'ajoute à la cooptation quand les enfants, devenus adultes, recherchent un logement pour la famille qu'ils constituent ou quand la famille s'agrandit et que l'on veut une habitation qui y corresponde (9 familles sur 23 interviewées, dont certaines déménageront 4 fois).

A la cooptation et au clientèlisme qui permettent une enquête privée beaucoup plus légère puisqu'on est entre gens qui se connaissent, qu'un engagement non écrit mais d'une certaine puissance existe, s'ajoute le privilège des corps de fonctionnaires ou assimilés (le tiers des interviewés), contrôleurs SEITA, employés de l'Arsenal Aéronautique (2), chef magasinier Air France, employés P.T.T. (2), gardiens de la Paix, employés R.A.T.P.), "incités", "soutenus" par leur administration pour habiter une cité-jardins. Mais ils échapperont rarement au clientèlisme s'ils veulent déménager dans la cité-jardins et ils pourront eux-mêmes pratiquer la cooptation. En effet, le privilège des habitants n'est pas négligeable non plus. Ils ont de droit autorité à choisir une autre habitation dans la cité-jardins, et il est renforcé par l'O.P.H.B.M.S. qui propose par l'intermédiaire de son service social des appartements plus appropriés aux situations des familles.
Nous pouvons voir de véritables dynasties s'installer dans les cités-jardins.

Cooptation

. la cooptation amicale

C'est un ami de mon mari qui était aussi photograveur qui nous a indiqué comment faire pour venir ici (c3).

Quand je suis arrivé, on m'avait proposé le logement au-dessus de la boucherie, je suis allé voir Mme Lévi à Sceaux qui a bien voulu que je déménage ... C'est par un camarade de travail que j'avais pu demander un logement ici : à Paris, je n'avais qu'un studio ... (c6).

J'avais un client que j'ai visité par hasard, ici, dans la Cité... ça m'a beaucoup plu ; j'ai fait une demande et je suis venu ici avec ma femme et mes enfants et on nous a tout de suite donné ce F3, cet appartement, sur la Place, ça été un coup de chance.
Il y avait peu de demandes au début pour cette Cité parce que c'était trop loin. Il n'y avait qu'un car particulier à la Cité et pas d'autre moyen de transport. Au début aussi ça se passait de bouche à oreille ... il fallait vraiement avoir envie de venir là... Mais déjà en 40, on ne pouvait plus choisir, il y avait plus de demandes !! (c4).

. la cooptation familiale

Moi, j'étais venue là parce qu'il y avait mon frère, il était meuleur sur bois, c'est pour les fonderies, il avait un atelier à Stains, il connaissait du monde..... il y avait aussi ma soeur ... (d1).

J'ai eu ce logement quand mon mari est mort, c'est par ma soeur, elle habite Champigny et elle s'occupe de beaucoup de choses... (d1).

A cette cooptation s'adjoint un clientèlisme différé "il connaissait du monde", "elle s'occupe de beaucoup de choses".

. la pratique de la cooptation

La cooptation amicale est toujours une relation de travail. Cette enquête corrobore une étude que j'avais faite en 1973 pour l'E.P.V.N. de St-Quentin

en Yvelines, sur les lotissements pavillonnaires de Cressely, où il ressortait des quartiers appropriés par des groupes spécifiques de travailleurs de chez Renault, se regroupant même par rue, les peintres, les carrosiers, etc..; et se regroupant par origine ethnique,les italiens, les polonais, les algériens, donc familiale.

Comme nous le verrons dans la suite de l'étude (Chapitre "Le Voisinage"), à Chatenay, il y aura la rue des aviateurs, les immeubles des photograveurs (c6 refuse le logement qu'on lui a attribué pour être près de ses amis).

Je ne connais aucune étude sur ces déplacements de la solidarité familiale à la solidarité de travail qui jouent tout aussi bien sur les choix de localisation de la vie privée et créent des réseaux affectifs spatialisés.

C'est par la pratique de la cooptation que les banlieues dans lesquelles nous pouvons inclure les cités-jardins sont supports de réseaux familiaux et amicaux indécelables visuellement, mais qui font une grande partie de la vie sociale de ses habitants. Celle-ci échappe bien évidemment à toute programmation préalable, elle n'anime pas les rues, les places, les cafés.

Il était intéressant de voir que dans les cités-jardins, comme dans les lotissements pavillonnaires traditionnels de banlieue, s'établissaient les mêmes réseaux de sociabilité, d'affectivité.

Clientèlisme et privilèges

. Le clientèlisme

Mon frère... il connaissait du monde ... (d1).

Avant d'arriver dans la cité, on habitait un garni à Suresnes. Mon frère a été dès le début dans un appartement de la Cité de Suresnes. c'est une belle Cité, la plus belle, elle est grande et elle est construite avec de beaux matériaux, y-a pas que du ciment comme ailleurs.

On a demandé à Monsieur Sellier, c'était un homme juste, qui s'occupait bien de sa commune et qui avait de bonnes initiatives. J'avais connu Monsieur Sellier dans l'imprimerie où je travaillais à Suresnes, puis j'avais été travailler à Paris, à cause de mon mariage. En 25, on a eu un petit pavillon ... (a3).

On a pu venir en 1924 par ma mère, c'est elle qui a demandé à Sellier d'habiter dans la Cité, pour l'air qui était meilleur. Mon père était déjà gravement malade et on habitait dans le bas de Suresnes ; depuis 1912, il y avait beaucoup d'usines et c'était très humide, ce n'était pas sain, on a donc eu droit à une priorité (b4).

C'est à la fin de la guerre que les problèmes ont commencé ; on a voulu tondre ma femme, j'ai pu arrêté ça de justesse, on a perdu notre logement, mais j'ai pu avoir aussi un pavillon vite fait. Enfin, tout ça, c'est du passé.... personne ici savait que j'étais communiste (a5).

La pratique du clientèlisme dans le logement social est bien connue et ne semble pas tomber en désuétude. Elle a été utilisée dans toutes les cités-jardins construites à proximité de centres de sur-population, Stains, Suresnes, Gennevilliers. Mais c'est dans la cité-jardins de Suresnes que le clientèlisme est le plus évidemment énoncé car ces demandes ne sont pas mal vécues.

Pour une habitation ou un changement d'habitation, on va tout naturellement voir Sellier qui est le Maire de la ville et l'administrateur de l'O.P.H.B.M.S. dont dépend la Cité.

Sellier est "intelligent", son intervention n'est pas limitée à sa propre appartenance politique, catholiques (a3, b2, b3), communistes (b4), le notent. Il n'y a pas de rapport de force entre l'homme politique et la population, mais si tous les interviews le disent, c'est donc qu'il pourrait exister. Et à chacun de défendre son cas, pour exercer sa pratique "mon père était malade", "je vivais dans une pièce avec toute ma famille", "j'avais perdu mon mari", "j'avais 5 enfants", etc...

. Le privilège des fonctionnaires (ou assimilés)

Mon père était employé des Postes et avant on était tous à Oran, et puis il avait préféré rentrer en France et c'est par les Postes qu'il avait eu un logement dans la Cité (a2).

J'ai eu un pavillon F3 avec mon mari en 1936. Il était technicien aux P.T.T. (d2).

... quand l'Arsenal nous a proposé un logement dans la Cité... (c7).

. Le privilège des habitants

. Cooptation

En 25, on a eu un petit pavillon, puis en 27 on en a eu un plus grand, un 3 pièces à la naissance de notre deuxième enfant (a3).

Je suis venue dans la Cité quand je vivais encore avec mes parents, on venait d'Asnières, c'était en 1924. Puis je me suit mariée en 1929 et j'ai eu un petit appartement dans la Cité, puis un petit pavillon, puis un grand pavillon, parce que j'ai eu 5 enfants (b2).

. Clientèlisme

Je suis venue habiter avec mon mari et mes 5 enfants dans un collectif en 1933. En 1934, on a eu un pavillon de 3 pièces. Pour avoir ce pavillon, on s'est adressés directement à Monsieur Sellier, il était comme ça, on pouvait lui parler directement de nos problèmes ... (b3).

. Aide sociale

Après guerre, quand ils ont monté ici, ils sont venus chez nous, on a pas demandé. Une assistante sociale de l'Office nous a proposé de choisir un F4, 3 chambres pour 7 enfants, donc 9 personnes. J'ai perdu mon mari tôt, mais j'ai gardé le même logement (c2).

. La pratique des privilèges, elle, n'est pas entâchée moralement. Elle fait partie de la nature des choses, de l'ordre naturel. Le privilège est particulièrement bien intériorisé, il est la reconnaissance du statut social donné par le travail ou le lieu d'habitation. Il s'exprimera par les verbes Etre et Avoir.

Je suis (fonctionnaire)	Il avait eu un logement
Je suis (de la Cité-Jardins)	J'ai eu un pavillon
	On a eu un pavillon
	On nous a proposé un F4, etc...

La conséquence des ces privilèges est évidente dans les cités-jardins. Tous les habitants gardent la dernière habitation qu'ils ont obtenue au moment où leur famille était plus importante. Les déménagements se sont faits quand la famille passait du couple à 1 ou 2 enfants, de 2 à 5 enfants, etc... A quelques exceptions près (2), tous les changements d'habitation de la même famille ont donc eu lieu pendant l'entre-deux guerres. Il y a eu une mobilité interne qui a renforcée les réseaux de sociabilité, mais qui n'a pas pu, étant donné les limites intrinsèques aux parcs de logements, prévoir le vieillissement de la population. Même si certains enfants des premiers habitants ont obtenu des logements, certains sont encore à espérer : *Mes enfants y ont encore des copains et il y en a un qui voudrait venir y habiter maintenant (b3)*, pendant que les parents devenus de grands ou arrière-grands-parents gardent "le même logement".

-=-=-=-=-=-

Nous avons vu que les habitants des cités-jardins acceptent tous les cadres de la cité-jardins, tant les formes construites que les formes institutionnelles, mais ils en instituent les règles. Ils ont un nombre de cartes fixes en main et ils jouent avec, tel qu'ils l'entendent. Ils s'approprient la mémoire des lieux, ils utilisent les service d'assistance pour se hiérarchiser, se situer dans l'espace social (8), l'habitat pour redévelopper des réseaux familiaux et renforcer la solidarité dans le travail par la constitution de réseaux amicaux, les équipements-logements les ilôts, les immeubles, pour développer leurs solidarités culturelles.

Notes du Chapitre I

1 - Il y eu "Les conférences de Suresnes (Mai 1593) où ligueurs et royalistes se rencontrèrent pendant dix jours. Ce fut le seul grand évènement de l'histoire de la ville.
cf. Histoire de Suresnes, René Sordes, Editions Société Historique de Suresnes. Suresnes 1965.

2 - Charles Longuet était un petit fils de Karl Marx.

3 - Henri Sellier - Biographie, p. 113 - 121, in "Un projet urbain idéal-typique.... 1919 - 1939", op. cité Avant-Propos, note 2.

4 - François Laisney "Quand les H.L.M. étaient roses" - A.M.C. n° 35, p. 79 - 105

5 - Ginette Baty-Tornikian "Flexibilité mais... - A.M.C. n° 35, p. 114 - 119

6 - La première goutte de lait fut fondée à Belleville en 1908 par Gaston Variot, médecin-chef de l'Assistance Publique, qui créa en 1908, l'Institut de Puériculture pour lutter contre la maladie infantile

7 - R.H. Guerrand,"Henri Sellier et le Service Social"
L. Murard et P. Zylberman,"Sellier Hygiéniste"
Colloque du centenaire d'Henri Sellier - Suresnes - Novembre 1983

8 - Se situer dans l'espace social est un des concepts très intéressant de Pierre Bourdieu. L'image topologique des différents groupes sociaux dans un espace social, donc avec des vides, permet de rendre compte des différentes hiérarchisations que produisent les groupes sociaux sans que le sociologue s'y implique

9 - Les coopératives, p. 82 - 86 in "Un projet urbain idéal-typique ... 1919 - 1939" op. cité, Avant-Propos, note 2.

II - ATMOSPHERE, ATMOSPHERE (1)

Age d'Or

Cette période de l'entre-deux guerres a été vécue comme un âge d'or, autant par les ouvriers que par les employés, par les adultes que par les enfants.

Tous font une distinction entre cette époque et l'époque actuelle. Etre et Avoir été, Avant et Maintenant, expriment une rupture totale de la vie quotidienne même s'ils ont : *Toujours gardé des fréquentations de voisinage avec les gens du quartier et de toute la Cité (b4).*

AVANT	MAINTENANT
On se parlait	*Tout a changé*
On se connaissait	*C'est chacun pour soi*
On arrivait à se reconnaître	*Plus de monde*
Gens dans la rue	*La rue vide*
Gosses dans la rue	*Presque plus dehors*

Certains expliquent cette transformation de la vie quotidienne publique par l'agrandissement des cités-jardins, l'apport de nouvelles populations : *Après quand la Cité s'est développée, il y a eu davantage de différences, une différence de provenance, il y avait des gens qui venaient de Puteaux et même de plus loin, d'autres villes, une différence idéologique aussi... (b4).* Mais certains n'ont pas bougé et la vie sociale a eu le même sort morose à leurs yeux. Une interviewée de 64 ans à Gennevilliers donne d'autres raisons à cette évolution : *Mais le problème est pour ma fille de 18 ans, elle n'a pas d'amis ici, il n'y a presque pas d'enfants de son âge, elle est au lycée de Colombes et depuis la guerre, il n'y a plus rien pour les enfants dans le Foyer, il y a bien des choses plus loin,... c'est pas pareil (a2).* Son trajet personnel peut l'expliquer ; elle s'est mariée à 44 ans et a eu une fille à 46 ans. Elle est donc mère à l'âge ou les autres

sont grand-mères et elle voit très bien le problème des classes d'âge, c'est-à-dire le vieillissement de la cité, le fait qu'il y ait trop peu de renouvellement de générations dans la cité-jardins.

. Village

Les interviewés sont unanimes. Dans l'entre-deux guerres, une ambiance familière règnait dans les cités-jardins. Leur leit-motiv "tout le monde se connaissait" n'a pas de contradicteur et les habitants aimaient beaucoup leur cité-jardins : *On aimait beaucoup la cité, c'était très vivant, c'était comme un village (d2). On voyait beaucoup plus de gens dans la rue que maintenant (c8)* - qu'ils considéraient être une grande famille où une vie collective s'était créée, où l'on pouvait compter les uns sur les autres.

La vie était plus animée, c'était plus familier, on arrivait à mieux se connaître que maintenant (c2).

La cité-jardins, c'était une espèce de grande famille, tout le monde se connaissait (b2).

Les gens avaient peut être moins d'argent que maintenant, mais ils étaient tous solidaires (c8).

On ne fréquentait pas trop les gens, mais pourtant on pouvait tous compter les gens sur les autres (d2).

Les pratiques de l'espace public de la cité-jardins se superposaient et se distinguaient au gré des classes d'âge, des hommes et des femmes, au fil des heures.

Les femmes se rencontraient dans la rue, dans les magasins, au lavoir, par l'intermédiaire des enfants, dans les squares, au dispensaire, aux sorties d'écoles, aux fêtes scolaires.

On se voyait dans la rue, au dispensaire, pendant la guerre, on se voyait pour le ravitaillement (c2).

Au départ, il y avait le lavoir où toutes les femmes allaient et je me souviens encore que ma mère quand elle était très vieille voulait toujours aller au lavoir parque ce c'était un souvenir qui lui restait (b2).

Pendant la semaine les femmes se rassemblaient sur la petite place, s'asseyaient et tricotaient en surveillant les enfants (d2).

Autrement, je parlais aux gens de la Cité à la sortie de l'école, j'aimais bien ça, et j'allais toujours aux prix d'école pour voir mes enfants et aussi pour rencontrer des gens que je n'aurais plus vu autrement (a4).

Les enfants jouaient ensemble et c'est avec eux surtout qu'on se connaissait entre nous. Maintenant, ce n'est plus pareil, c'est beaucoup plus individualiste. C'est chacun pour soi. Les gens ont changé et ils se voient moins entre eux (a1).

Les hommes jouaient ensemble, dans la rue, sur le terrain du jeu de boules.

J'ai toujours bien aimé cette Cité. Avant la guerre ici, c'était la campagne, on s'amusait dans la rue, on jouait au bouchon, le bouchon c'est un jeu avec une palette et chacun mettait un centime sur chaque bouchon et c'est à celui qui peut renverser tous les centimes d'un seul coup (c5).

Il y avait aussi un jeu de boules après le pont, sur un terrain, les hommes y allaient, mais pas mon mari, parce que lui il préférait rester à la maison (d2).

Les enfants jouaient dans la rue parce qu'il n'y avait pas de voiture (Gennevilliers) ou avec les voitures (Chatenay-Malabry), parce qu'ils habitaient dans des pavillons ou dans des collectifs.

Dans les maisons avec des jardins, comme ici, ça se passe toujours bien pour les enfants, ils se promènent dans la rue tranquillement, ça ne fait pas des voyous, tous les enfants se connaissent. Nous, on restait des heures devant la porte d'une copine à parler, à rire... tous les enfants étaient du même âge, à peu près, allaient à la même école et s'amusaient ensemble (a2).

La Cité, pour ça, c'était bien, parce que c'est un peu la campagne, à l'air, c'est pas comme la ville. Les enfants pouvaient jouer dans la rue, comme dans les villages et on connaît les gens (b3).

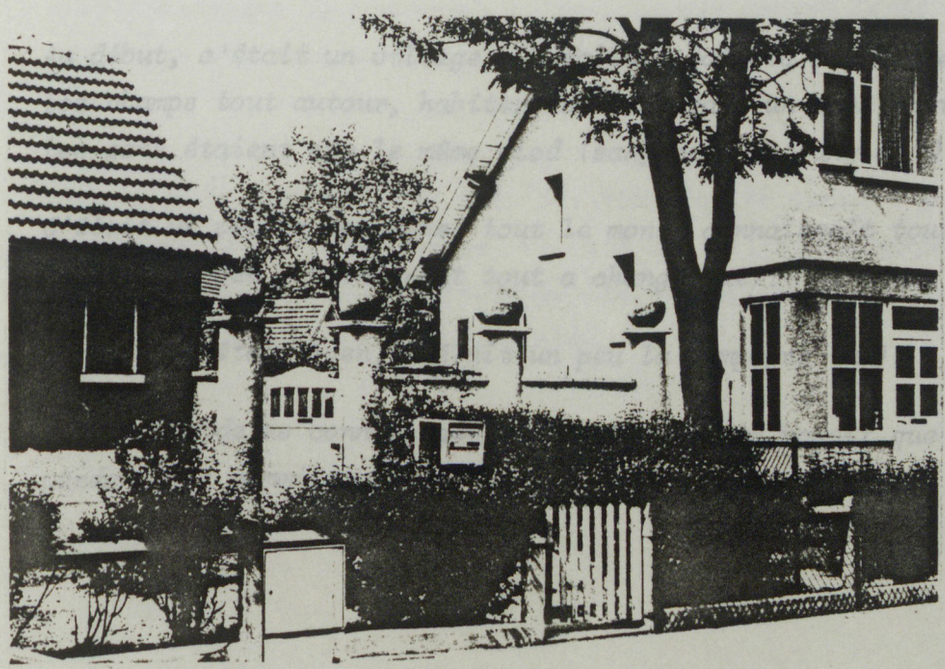

Planche IV : Cité-jardins de Gennevilliers : maisons individuelles

Dans la Cité, il n'y avait pour ainsi dire pas d'auto à part les fournisseurs qui venaient le matin. C'est pour ça aussi que les enfants jouaient tous dans la rue (a3).

Les gosses étaient toujours dans la rue. Il y en avait toujours au moins 37 sur la cour qui jouaient, maintenant il n'y en a presque plus dehors. Ils couraient après le marchand de glaces qui passait tous les jours, l'été (d2).

Et tout le monde connaissait tout le monde et tout ce monde qui n'avait jamais vécu dans un village trouvait que c'était un peu comme à la campagne, comme dans un village.

"Comme dans un village" ; quelque soit l'environnement, forêts, jardins maraîchers, tissu urbain préexistant ; quelque soit la composition sociale, deux classes d'âge (parents - enfants) ; quelque soit la complémentarité sociale (habitations - commerces - équipements) ; quelque soit le type de logement (individuel - collectif). En effet, l'image du village n'est pas une référence au pittoresque architectural, à l'habitation individuelle, à la complémentarité des fonctions des habitants, à la cellule sociale complète représentant toutes les classes d'âge. L'image du village, c'est la représentation du système de relations possibles donnée par la dimension de l'ensemble des habitations et une certaine homogénéité sociale qui seules permettent la connaissance de tous par tous.

Au début, c'était un village, il fallait voir la petitesse de la Cité avec les champs tout autour, habiter la Cité avait un sens particulier, tous les gens étaient sur le même pied (sauf ceux des angles !)(b4).

C'était un peu la campagne, tout le monde connaissait tout le monde, on se parlait un peu, maintenant tout a changé (a3).

La Cité, c'était bien, c'était un peu la campagne (a1).

Tout le monde se connaissait, même si on ne se voyait que dans la rue ou pendant les commissions (a1).

La Cité, c'était un village, tout le monde se connaissait, on se connaissait comme ça, on parlait dans la rue avec tout le monde même si on ne rentrait pas chez les autres (b3).

C'était une vie de village, tout le monde se connaissait, mais il y avait moins de monde que maintenant (c4).

. Voisinage

La population de chaque cité-jardins avait été filtrée par l'Office : *Quand on est arrivés ici, c'était tous des aviateurs, tous des fonctionnaires et pas n'importe qui : il fallait un casier judiciaire vierge et ils prenaient des renseignements sur les salaires et tout ..; (c2).* Cela n'avait peut être pas été agréable quand il avait fallu passer le filtre, mais ce filtre était pour tout le monde, donc on savait que le voisinage "c'était pas n'importe qui". Des gens qui avaient de la moralité et qui travaillaient comme salariés, sans aucune exception : *J'étais content de venir ici, parce que j'aime l'air, que c'est au midi et en plus le voisinage était très bien (c6).* A cette homogénéité morale et sociale donnée par le travail de l'Office s'est greffée, très vite, par les privilèges et la cooptation (2), la possibilité pour les premiers habitants de créer des réseaux de sociabilité plus vigoureux : *Les gens qui venaient s'installer ici, c'étaient tous des gens qui avaient une voiture et c'était plutôt rare à l'époque : il y avait un médecin (un docteur, on disait), un représentant de commerce. Y'avait la rue Robert Hertz entièrement habitée par des aviateurs, c'était presque une succursale de Villacoublay (c1).*

Chaque cité-jardins avait donc une homogénéité sociale que l'on ne retrouve jamais ni dans un village, ni dans une ville, homogénéité des salaires, donc des possibilités de consommation, homogénéité des origines de classe, repérables architecturalement (b4).

Avant y'avait surtout des ouvriers dans la cité, en particulier des ouvriers du gaz (a3).

Il y avait beaucoup d'imprimeurs ici parce qu'il y en avait d'abord un, et que de bouche à oreille, il a ramené tous ses camarades (c4).

Quand je suis arrivé dans la Cité, j'avais 24 ans, je travaillais à l'Arsenal de Villacoublay (y'avait aussi un champs d'aviation), on venait avec le car de l'entreprise, y'avait aussi les militaires-aviateurs qui habitaient dans la Cité... Tout le monde avait un statut plus ou moins militaire, c'était sérieux (c7).

Les 3 immeubles d'angle étaient pour les plus riches, ils étaient beaucoup plus confortables, ils avaient le chauffage. Nous, ma mère, mon père (qui est mort en 1925), mon frère et ma soeur, on habitait dans un immeuble pour les pauvres (b4).

Des ouvriers hautement qualifiés dans la mécanique de précision pour l'aviation, la voiture, à Suresnes, les ouvrières de la Carbone à Gennevilliers, les employés ou ouvriers des services publics, gaz, R.A.T.P., chemin de fer, P.T.T. .... avec des solidarités de fractions de fractions de classe ; les travailleurs du livre à Chatenay n'étaient représentés que par des photograveurs, les ouvriers du bâtiment que par des tchèques et des polonais : *Mon père travaillait dans le bâtiment, il faisait partie des travailleurs étrangers dans les chantiers, il y avait toute une partie de tchèques et de polonais qui étaient toujours ensemble (c10),* donc des fractions de classes définies par la spécificité du travail ou de l'origine éthnique. Ces homogénéités dues à la position dans le travail se renforçaient par l'homogénéité des structures familiales et des classes d'âge précises. Le profil des habitants, ce sont des familles avec en général 1 ou 2 enfants en âge ou en cours de scolarisation.

Le tout renforçant les visions du monde, les ambitions de chacun. Des groupes socialement et idéologiquement homogènes constituent les cités-jardins. Des gens bien, qui pensent pareil, à Suresnes, à Gennevilliers, à Champigny, des gens bien, qui représentent bien, à Chatenay-Malabry : *La cité-jardins, c'était aussi une ambiance de groupe, de gens un peu semblables au niveau de la vie et des idées (b4).*

Et bien que les habitants prétendent que tout le monde parlait à tout le monde, dès qu'ils explicitent les groupes sociaux qui constituaient les cités-jardins, on s'aperçoit que chaque groupe avait une vie interne plus sociabilisée que l'ensemble des habitants entre eux.

Les groupes sociaux étaient constitués par des réseaux idéologiques de travail et familiaux qui pouvaient se renforcer par un voisinage de palier à palier :

Nous sommes venus ici par des copains de la photogravure et on était assez nombreux et on se connaissait bien, ce qui fait qu'on est toujours restés entre nous. (c6).

J'étais contente d'habiter là surtout parce que je n'étais pas isolée, je papotais et tricotais avec ma voisine, on se gardait nos enfants les uns les autres, de temps en temps ; il n'y avait jamais de problème, c'était la vie collective.
Pendant la guerre, Monsieur Colin avait mis le haut-parleur de sa T.S.F. dans sa cuisine pour pouvoir écouter Londres et que ça ne s'entende pas sur le devant. Les copains de l'immeuble venaient l'écouter avec lui, en cachette (c3).

A l'époque, les voisins, c'était des copains : pendant la guerre, on allait ensemble dans les bois pour abattre des arbres pour se chauffer (c4).

Donc quand les interviewés parlent d'ambiance de groupe, il faudrait aussi écrire ambiance des groupes.

Il est intéressant d'observer les différences de description des groupes sociaux, selon l'appartenance sociale. Les classes moyennes s'attachent beaucoup plus à l'apparence, aux systèmes de représentation de leur propre classe dans leurs descriptions des groupes sociaux qui leur sont apparentés avec des systèmes de valeur ne jouant pas sur ce que pensent ou ce que vivent les individus. La valeur, c'est montrer son statut de classe moyenne : *... des gens qui avaient une "auto". Ce type de monde qui venait était sélect, c'était la clé du chic. On était dans une situation de gens "bien", de respect et c'est resté comme ça jusqu'à environ la moitié de la guerre. (c1).*

C'est la solidarité de l'apparence par les signifiants de la consommation (les vêtements, la voiture, le chic) et la "distance"sociale qui s'exprime dans le comportement (le respect)

La classe ouvrière et les individus issus de la classe ouvrière qui vivent dans les cités-jardins, donc dans un monde ouvrier privilégie, car tout salarié ouvrier ne pouvait avoir accès à un logement social, insistent sur la communauté de pensée, sur l'importance d'avoir à peu près les mêmes idées : *C'est vrai, c'est l'atmosphère, et surtout au début, qui était agréable. Il n'y avait que des gens de Suresnes et que des gens de "gauche". Tous les gens de la Cité étaient de gauche, à différents degrés, mais quand même un peu tous pareils, avec plus ou moins les mêmes opinions.... (b4)*. C'est la solidarité idéologique cachée.

On avait déjà vu dans la description des Maires, la même dicotomie. Pour Suresnes : c'était la communication. Pour Chatenay-Malabry : c'était la représentation (3). Alors que la situation sociale réelle paraît semblable, deux maires socialistes, deux populations qui votent socialistes, on a deux modes d'appréhension et de leurs représentants et de l'image qu'ils veulent donner de leur appartenance sociale. Image qui correspond à des pratiques réelles et qui donne aussi les limites des différences culturelles. Les classes moyennes des cités-jardins pouvaient en soi prétendre à une communion de pensée, à une entente idéologique, mais elles ont à faire la preuve de leur différence avec le monde ouvrier. Et cette différence, elles peuvent la démontrer par leur apparence visuellement saisissable dans leurs modes de consommation et socialement perceptibles dans leur système d'approche pour la constitution de leurs réseaux de relations, leur système de politesse dans lequel chacun reconnaît son semblable dans l'autre.

Pourtant, dans toutes les cités-jardins, ce sont les mêmes valeurs qui sont considérées comme fondamentales, et les mêmes images qui sont reprises, mêmes si elles ne recoupent pas exactement la même réalité : la famille, le familier, la solidarité, la communication, connaître tout le monde, le village. On pourrait donc remarquer que le capital culturel n'est pas beaucoup plus développé dans ces classes moyennes que dans ce monde ouvrier du logement social.

Par contre, le capital de consommation lui,est nettement différenciable et c'est donc lui qui fait volontairement la différence, qui est consciamment énoncé par les classes moyennes. Population inquiète de son image, qui a à faire ses preuves ? ... Population qui, en tout cas, voit par quel fil elle se différencie du monde ouvrier.

L'histoire de Chatenay-Malabry est d'ailleurs édifiante. L'intrusion d'un groupe social ouvrier,dont l'enjeu ne peut être de jouer le jeu de la représentation, démontre sa fragilité :

Y'avait la rue Robert Hertz entièrement habitée par des aviateurs ..... Avec la guerre, ça a été la désertion de la rue, la moitié, tués, l'autre moitié, tirés ; et c'est pas tout, y' a eu des bombardements qui voulaient viser Renault, c'est tombé dans les quartiers populeux autour et il a fallu les reloger, on les a relogés dans la rue Robert Hertz, c'est typique ! Les familles sont arrivées avec des floppées de gosses, c'en était fini du respect, des gens "bien" ... (c1)

Moi je suis arrivée en 1942 dans la Cité, à la suite des bombardements de Sèvres, mes parents étaient des émigrés Tchèques arrivés en 1925, mon père travaillait dans les chantiers ... (c10).

Ainsi que celle de Suresnes où l'intrusion d'une nouvelle population fait éclater la dynamique idéologique du groupe social :

Au fur et à mesure que la Cité a grandit, ce n'était plus pareil, on se sentait moins comme un groupe ; il y avait plus de monde, on se connaissait moins et puis les gens n'avaient plus tous les mêmes idées (b4).

Tout en lui conservant des qualités (comme à Chatenay où personne ne s'est enfui quand les ouvriers sont arrivés), qui restent énoncées :

Mais je m'y suis toujours bien sentie et je n'ai jamais voulu en partir, pour moi, ça a toujours été un milieu (b4).

Le tout et le rien

Les cités-jardins permettaient l'autarcie : *La Cité vivait en autarcie, il y avait la piscine, le stade, chez Charles, c'était un café qui faisait bal le samedi soir (c7) ; ça a duré 2 ans et aussi la Maison Faucher, qui n'a marché qu'en 38, et la forêt, le café était en face de la Nationale (c5)*, mais ce n'était pas du goût de tout le monde : *Il n'y avait pas de café, ni de bal. Si on voulait aller danser, il fallait aller à Robinson (c2)*. Certains étaient contents de ce qu'ils avaient : *On avait tous nos loisirs sur la place (a6) ;* certains se contentaient de ce qu'ils avaient : *Mais en réalité, il n'y avait jamais beaucoup de choses. Il y avait plutôt des fêtes enfantines (c3). Il n'y avait pas d'activités dans la Cité (c2). Tout ce qui est banlieue, c'est toujours bien l'été, y'a rien à dire de plus (c1)*. D'autres allaient voir ailleurs : *Quand j'étais à Stains, c'était un peu la campagne, le bal c'était seulement pour le 14 Juillet, mais autrement des bals y'en avait partout (d1). J'étais bien à Stains, mais trop loin, j'en ai eu marre, je suis revenue (d1). Au début on allait tous les deux au bal dans les guinguettes et après non (d2). Pour faire les courses, il y avait un marché sur la route de Versailles, il était tenu en majorité par des commerçants et il y avait aussi quelques paysans (c3)*.

Il en était de même pour les commerces. C'est dans ce tout et rien que nous devons faire une distinction entre les cités-jardins, selon leur implantation, annexes de banlieues urbanisées, comme à Suresnes, Stains, ou implantations urbaines nouvelles comme à Chatenay-Malabry. Les réactions des habitants sont très différenciées : seuls les habitants de Chatenay-Malabry qui dans leur majorité étaient d'anciens parisiens et qui se sont trouvés dans un contexte neuf, parlent longuement des commerces qui, entre autres, leur laissent, en comparaison avec leur ancien environnement, un souvenir pittoresque. Bien qu'ils aient de sérieux problèmes de transports, ils n'ont jamais subi de réels problèmes d'approvisionnement, mais ils ne tarissent pas d'anecdotes à ce sujet.

A l'origine, il y avait une épicerie (4) place Albert Thomas, le boucher et le boulanger. Plus tard, ça s'est rempli... Je me souviens que la ferme dans le bas de la côte livrait le lait sur place dans une charette à cheval, le matin ; quand j'en manquais, j'allais aussi en chercher. Il y avait des vaches un peu plus haut sur la route (là où il y a l'Ecole Technique, on l'appelait "le Pré aux Vaches"). Le boulanger de Chatenay venait aussi livrer sur place avec une charette à cheval (c3).

On est venus en 36 dans la Cité et je me souviens que le laitier et le boulanger passaient en voiture à cheval (c8).

Pour faire les courses, il y avait un marché sur la route de Versailles, il était tenu en majorité par des commerçants et il y avait aussi quelques paysans (c3).

Il n'y a avait pas de cafés, parce qu'ils étaient interdits dans la Cité, mais il y en avait juste en face, de l'autre côté de la route, ils élevaient aussi des poules et des canards qu'ils vendaient et ils organisaient des bals aussi, mais nous, on n'y allait pas (c4).

Il n'y avait qu'un marché rue Albert Thomas puis, dans la demi-lune ; les commerçants sont arrivés petit à petit ... (c2).

Avant la guerre, les premiers commerces, c'étaient : les boissons et liqueurs, un Maggi-crèmerie, un cordonnier-marchand de chaussures, une pharmacie et une boutique de layette, laine et mercerie ; il y avait aussi un boucher, un boucher de cheval et une librairie qui s'appelait "Beaux livres" (c2).

J'ai fait partie des premiers commerces rue Albert Thomas, il y avait la mercerie, une crèmerie, le coiffeur.... (c8).

Avant la guerre, il y avait des commerces rue Albert Thomas en même temps que les logements et, au début, le marché était le long de la route de Versailles, après sur la placette, car les commerçants ont demandé un marché couvert et il est toujours pareil, le dimanche, le mardi et le

jeudi ; il y avait aussi celui du Plessis, plus avantageux, il fallait prendre l'autobus, mais là, il y avait beaucoup plus de commerçants et de camelots (c2).

Pourtant, on ne trouvait pas tout à la Butte Rouge et même quand une interviewée affirme que ça a toujours été comme à Paris, elle se contredit aussi rapidement en reconnaissant qu'il y avait la possibilité d'un plus grand choix au Plessis-Robinson : *On peut toujours aller chez eux maintenant, les prix, c'est pareil qu'à Paris et c'est vraiment chic, à la mode (c2). Au Plessis.... beaucoup plus de commerçants ... Ici, il y en a toujours eu beaucoup moins (c2).*

Les femmes ont la précision de leur pratique quotidienne dans leur description des possibilités offertes par les commerces, ce qui permet d'en saisir les limites des avantages. C'est un homme et qui est globalement satisfait et qui est arrivé en 1939 dans la cité-jardins : *Il y avait tout dans la Cité, les enfants ont été à l'école et puis il y avait les commerces en bas, et il y en avait aussi derrière, mais ceux-là ont tous disparus (c4).*

Dans les autres cités-jardins, les habitants eux-mêmes déjà banlieusards et installés dans des tissus urbains constitués, notent seulement leur rapport traditionnel à la capitale : *On allait presque jamais à Paris, sauf quelquefois en bus pour faire des courses (d2). Et on trouvait tout sur place ... on ne sortait pas plus de 2, 3 fois par an pour aller dans les grands magasins et c'est tout (a6)* ou la qualité de certaines formes d'approvisionnement : *Y'avait des boutiques, un bon marché couvert (d1),* et ne remarquent même pas que les cafés sont interdits dans les cités-jardins.

Chaque cité-jardin avait son caractère. Des <u>activités ludiques spécifiques</u> s'y sont développées.

. A la Butte-Rouge, tous les étés,on organisait une cueillette collective de cerises ; celle-ci était très appréciée par les enfants : *Je me souviens*

que sur la place, il y avait des cerisiers et il y avait une cueillette tous les ans quand les gardiens jugeaient qu'elles étaient mûres. Tout le monde avait le droit de les cueillir à condition de ne rien abîmer ; ça faisait une grande fête des cerises !!! Moins appréciée par les adultes qui en ont oublié le rituel : *Devant notre chambre, il y avait un cerisier, juste à la fenêtre (ici c'est la région des belles cerises). En Juin, on en mangeait de chez nous, mais comme il y avait beaucoup de gosses qui les cueillaient avant ... Les gosses n'allaient pas sur les pelouses, mais par contre, ils ne se gênaient pas pour grimper aux arbres (c3). Tout autour, il y avait des vergers, mais ils ont été enlevés parce que les gens les saccageaient. Il y avait des cerisiers, mais les cerises n'étaient même pas mûres qu'il n'y en avait presque plus (c4).*

. A Gennevilliers, des petites associations s'étaient créées : *Quelquefois, on allait en excursion avec la "Société des Pères de Famille". C'était des sorties organisées en bus ; on y allait avec les enfants, plusieurs fois par an, 2 ou 3 fois, visiter des châteaux ou en forêt, c'était les pères qui s'étaient organisés pour que les familles de la Cité fassent des choses ensembles (a3) - (a1). Si, il y avait un club de cyclistes qui faisait des ballades entre gens de la Cité, mais c'était privé ce club (a4).*

Dans la cité-jardins de Suresnes, comme à la Butte Rouge, l'été était propice à de grandes festivités. Le fait que dans la cité-jardins de Suresnes, il y ait tous les ans une fête qui durait un mois, montre assez bien la dynamique sociale d'une jeune cité, car la ville elle-même, toutes les semaines et tout l'été, vivait au rythme des plaisirs.

Avant, Suresnes, c'était le rendez-vous du tout-Paris, il y avait des bals partout. Dans la tête du Pont de Suresnes, il y avait 5 ou 6 bals renommés jusqu'à Paris. Il y avait la Belle Gabrielle, Renault, la Grotte, le Moulin Rose, le Balcon des Iles ... On y venait en bateau-mouche ou en tramway qu'on prenait à la Porte Maillot (il a été supprimé en 39 quand on a fait le nouveau Pont de Suresnes). Il y avait aussi un bal en haut, sur le boulevard Henri Sellier, la Belle Cycliste.

C'était la fête le vendredi, le samedi, le dimanche et même le lundi et moi, je voyais tout ça, mais j'étais un gosse à l'époque. Dans tous ces bals on y mangeait aussi de la friture pèchée dans la Seine et il y'avait aussi la Fêtes des Vendanges qui faisait Braderie en même temps, le premier dimanche d'Octobre. C'était avec un des adjoints de Sellier qui s'appelait Vigneux, et les vignerons de Suresnes. Elle n'a existé que 5 ans et n'a été reprise qu'en 65 ....
Il y avait encore un autre grand amusement à Suresnes, c'était la fête foraine, il y en avait plusieurs, mais il y en avait une surtout qui durait un mois (b1).

Et la cité-jardins suivait son rythme saisonnier : *Cette mutuelle (des locataires) organisait aussi des fêtes et des jeux. Tout le mois de Juillet, il y avait la fête dans la Cité, dans la rue, avec des stands et des amusements, des manèges et des bals... tout le monde y allait.*

Les festivités à la Butte Rouge ne s'étalaient pas dans les rues, comme à Suresnes, elles étaient toutes organisées sur la place François Simiand.

En 1937, il y a eu l'inauguration de la Cité, et pour cette occasion, il y a eu un ballet avec des danseuses sur les escaliers face au bassin (c3).

L'été, sur la place, il y avait un petit théatre de verdure où passaient des marionnettes (c9),

des groupes folkloriques qui venaient jouer de la musique (c4),

une fois, ils y ont même monté un piano (c3).

Il y avait des petits cirques qui passaient sur la place (c8).

Une autre année, il y a eu une kermesse avec des stands tout autour du bassin (c3).

Sur la place, y'avait des fêtes, un type marchait sur un fil, y'avait des chevaux de bois qui nous faisaient chier pendant un mois, y'avait

Planche V : Cité-jardins de Suresnes.

des orchestres et des bals ... Aujourd'hui, c'est à peu près l'opposé (c1).

Y'avait des bals sur la place (c5).

Après la guerre, ça été pareil, pour la Libération, il y avait des bals sur le bassin, les gens dansaient jusqu'au matin (c3).

Des fois, mais pas souvent, sur la place, il y avait des bals ; tout ça, ça a été jusqu'aux années 50 - 52 et après ça a été complètement fini (c9).

L'Enfant Cobaye

- Ecole

. école-équipement

Les interviewés parlent systématiquement des écoles de leur cité-jardins. Pour beaucoup ce fut un étonnement de voir qu'il y avait une école à côté de leur habitation. Cet équipement fut pour la première fois, calculé en fonction du nombre d'enfants à scolariser ; implanté en liaison avec les logements, il devient un équipement de quartier. C'est la rupture avec l'image traditionnelle de la Mairie-Ecole, émanation du pouvoir de l'Etat (5).

L'école primaire pour filles et garçons était déjà construite (b4).

Mes enfants ont fait toute leur scolarité dans la Cité.
Quand on est arrivés, la première classe était construite et les autres ont été inaugurées plus tard, au fur et à mesure (a3).

A Stains y'avait une bonne école (d1).

Ils ont été à l'école de la cité-jardins (d2).

Quand je suis arrivée j'avais 6 ans, j'ai de suite été à l'école de la cité... ma fille a été à l'école de la cité avant d'aller au lycée (a2).

Il faut rappeler que dans les banlieues, il fallait très souvent 1/2h de trajet à pied pour atteindre l'école et qu'il n'y avait pas de cantine, la pause du déjeuner étant d'une heure et demie (12h-13h30) les enfants pouvaient n'avoir qu'une demi-heure pour le prendre. Dans les années 20 le système scolaire était encore le même que sous Jules Ferry.

Dans les cités-jardins il y eut beaucoup d'innovations. Education sportive, contrôle de la santé étaient systématiques, ce qui peut expliquer les associations mentales des habitants dès qu'ils prononcent le mot "Ecole", associations qui autrement pourraient paraître surréalistes.

. école-plaisir

A Stains il avait été prévu des terrains pour que les enfants puissent s'initier au jardinage et aux joies saisonnières de l'agriculture (6). Les ébats champêtres des enfants laissent d'agréables souvenirs aux parents :

Y'avait une bonne école, tous les enfants allaient dessiner dans les jardins, c'était très joli. (d1).

. école-capital scolaire

Ce premier rôle de l'école n'est pas le plus cité dans les interviews, il l'aurait peut-être été si les habitants avaient été désespérés de la formation scolaire. Il semble que chacun y a trouvé ce qu'il voulait :

Et il y a autre chose qui marchait bien dans la Cité, c'était les écoles, tous mes enfants ont fait des études, ils ont été bien préparés, il n'y a rien à dire (c7).

. école-éducation de la solidarité

Suresnes avait aussi sa spécificité, le bon camarade était félicité tout aussi publiquement que le bon élève :

Et il y avait aussi les fêtes scolaires par quartier, dans chaque école où on donnait les prix d'honneur et d'excellence mais où on donnait aussi un prix de camaraderie (c1).

. école-sport

Autre spécificité de Suresnes, qui développe incroyablement l'éducation sportive à l'Ecole :

Moi j'ai d'abord été à l'école Jean Macé (dans le Bas-Suresnes). *Il y avait aussi le sport mais ça c'était essentiellement scolaire, c'était l'instituteur qui faisait l'athlétisme, la natation, le football. Puis il y a eu la construction de l'école Payret-Dortail* (dans la cité-jardins), *actuellement lycée Paul Langevin et j'ai continué ma classe là-bas... c'était une école pilote avec un gymnase et une piscine et un terrain de sport derrière, mais actuellement vous ne pouvez plus le voir car il y a une construction sur ce terrain. Là on a eu un prof. de gym, un maître de gym... tous les enfants faisaient du sport.*

Dans cette école tous les enfants apprenaient à nager, tous les enfants de Suresnes, puis quand on savait nager on allait sur la piscine qui était sur la Seine, elle était dans une péniche qui appartenait à l'Association Sportive de Natation. On utilisait aussi le Stade de la Bourse à Garches, on emmenait les enfants en car une ou deux fois par semaine là-bas.
Tous mes frères et soeurs, les 7 autres, sont allés dans la même école (b1).

Et cette éducation a porté ses fruits.

AUX ÉCOLIERS DE SURESNES

ENFANT,

Pense à tous les enfants qui, presque en même temps, dans tous les pays du monde, vont à l'école!

Évoque-les dans ton imagination, s'en allant par les sentiers des campagnes, par les rues des cités animées, sous un ciel ardent ou à travers la neige.

Imagine-toi cette fourmilière d'écoliers de cent peuples différents, l'immense mouvement dont ils font partie, et dis-toi :

« Si ce mouvement cessait, l'Humanité retomberait dans la barbarie; ce mouvement est le progrès, l'espérance et la gloire du monde! »

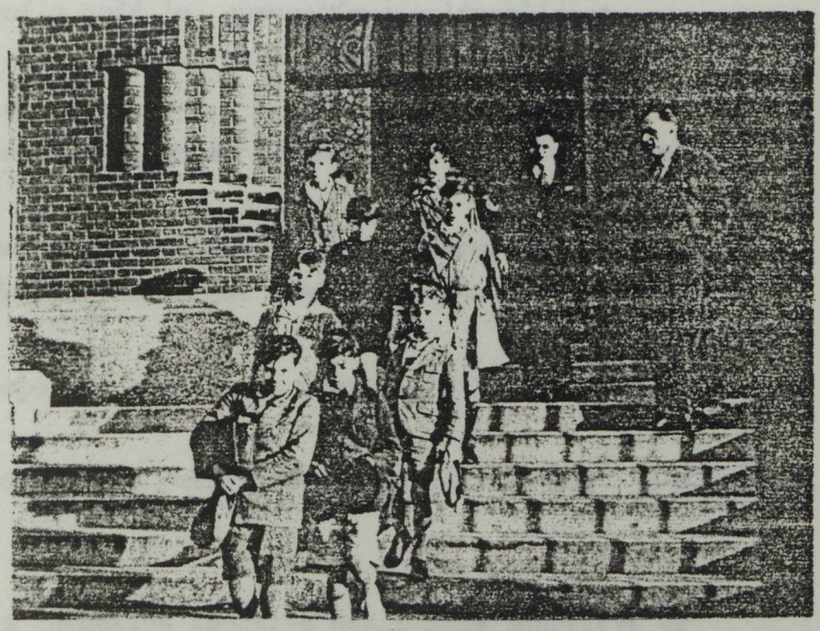

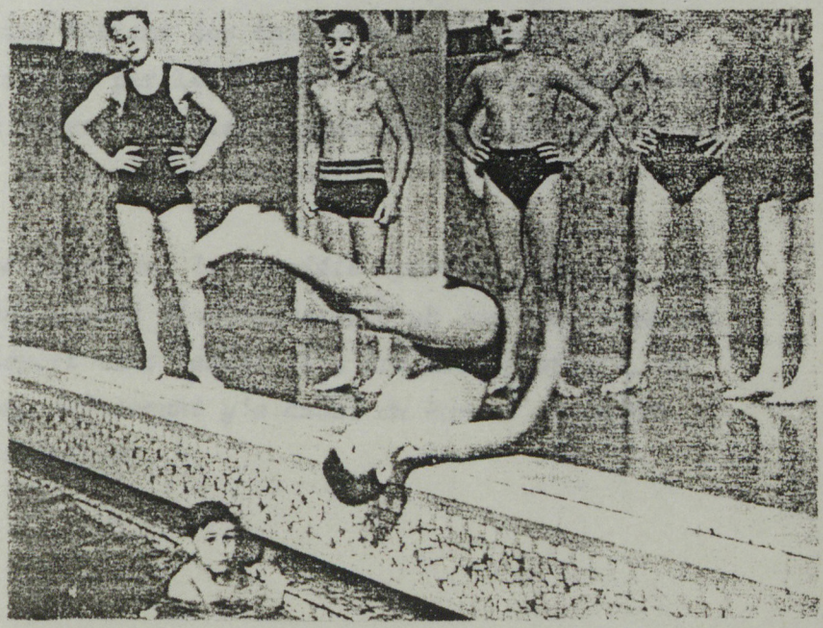

Planche VI : L'enfant-cobaye

Elle a intéressé les jeunes filles qui le dimanche après-midi citent dans leurs promenades les visites au stade pour voir les copains s'entraîner (b4, monographie).
Elle a intéressé les jeunes gens au-delà de la scolarité puisque Suresnes a plusieurs champions à son palmarès grâce à une Société Sportive très dynamique.

Le sport était tellement bien organisé que Suresnes a eu 2 champions olympiques. C'est Jean-Baptiste Aubry qui vivait dans le vieux stade de la cité-jardin, puis qui a dû déménager quand il y a eu la construction du nouveau stade (et il en est mort) qui s'occupait de tout ; c'est lui qui a créé la gymnastique culturelle et rythmique en France, c'est lui qui avait fondé le premier Club Athlètique Suresnois en 1922.
Il y a toujours le Club des Bleus de France qui a eu un champion du monde de vélo...
Tous ces clubs continuent à fonctionner et produisent encore des champions... J'ai 2 de mes frères qui sont là-dedans (b1).

Mais elle n'a pas monopolisé toutes les énergies militantes :

Moi, j'ai préféré m'occuper de faire redémarrer la Fête des Vendanges!!! (b1).

A Chatenay- Malabry la formation sportive était plus empreinte de civilité, stade, piscine étaient des équipements indépendants des Ecoles, bien qu'utilisables par les Ecoles mais celles-ci gardèrent le temps de formation purement scolaire sans aménagement spécifique. On pouvait faire ou ne pas faire de sport.

Il y avait une Société Sportive, la Société Sportive Voltaire, qui était fondée en 32 dont dépend d'ailleurs le Club des Boulistes qui formait un cadre omnisport dans lequel il y avait du football, du basket, de la natation, maintenant y'a aussi du karaté et je ne sais quoi (il y a 17 sections).

Le football avait une certaine popularité, *"le dimanche tout le monde sortait, le Stade était toujours plein (c8)*, mais cette popularité ne pouvait suppléer les faiblesses individuelles, *"et toute ma jeunesse j'ai pu faire du football et après j'ai dû arrêter parce que j'ai fini par me foutre les 2 genoux en l'air. C'était dommage parce que je faisais partie de l'Internationale Junior (c8).*

Les coupes sportives dont Chatenay-Malabry peut s'enorgueillir sont les coupes des boulistes. Un club de boulistes réservé à la gente masculine, toujours très fréquenté (toutes les classes d'âge, du jeune adulte au retraité) prospère dans un îlot avec une buvette bien achalandée.

Tout le monde n'avait pas la même conception du rôle que devait remplir l'école.
Les communistes, dès 1923, font un appel national dans l'Humanité du 30 décembre, pour que les enfants s'organisent en cellules d'école afin de "lutter contre les maîtres, la morale, la gymnastique et l'histoire".

Les "bourgeois", eux, ne luttent pas contre la gymnastique, les maîtres, l'histoire, la morale mais contre la conception en place de l'hygiène sportive :

Des parents faisaient des certificats de complaisance pour leurs enfants, pour qu'ils n'aillent pas à la piscine, c'était des bourgeois qui ne voulaient pas que leurs enfants se mélangent dans l'eau, ils trouvaient qu'il y avait un manque d'hygiène... J'ai vécu ça. (b1).

Le vêtement ne joue donc pas seulement le rôle d'une distanciation sociale, mais il protège de l'épidémie, il distancie aussi les microbes.

Pour les communistes le NON à la gymnastique, c'est le NON à la discipline des classes dominantes (8).

Pour les bourgeois, le NON à la piscine, c'est le NON à l'indifférenciation sociale qu'apporte "la nudité".

Et pourtant qui, de nos jours, repousserait le couple Ecole-Sports ?

Il faut peut-être aller voir dans certaines traditions culturelles françaises. Pour un anglais, cette rupture entre l'éducation intellectuelle et l'éducation sportive ne s'explique que par "un système scolaire édifié sur la base de la raison" (9) puisque le sport a pris son essor en France bien antérieurement à l'augmentation du temps libre et aux lois sur la durée du travail (10).

Donc le sport à l'école, bien que présenté de façon moraliste et hygièniste ne fait qu'introduire dans les classes d'âge enfants et adolescents une pratique qui permet enfin à chacun d'affirmer la spécificité de ses goûts et ses aptitudes (11), qui opère un partage nouveau entre le travail et le jeu. Le sport engage au moins autant l'individu dans des pratiques ludiques qu'il lui demande d'efforts (plaisirs du corps, rencontres amicales, création de réseaux de socialisation hors de la famille et du travail, buvettes des clubs et associations).

Personne ne décrit la pratique du sport à l'école comme hors l'école telle qu'elle est représentée par les politiques ou les organisateurs sportifs. Améliorer la santé, dompter la violence et discipliner la jeunesse sont des mots d'ordre qui n'ont pas été intériorisés. Chacun en prend ce qu'il veut en prendre. La pratique du sport scolaire est appréhendée comme une ouverture de possibles qui recoupe tant pour les enfants que pour les adultes de pratiquer ou de regarder.

C'est un apprentissage du corps où l'on n'entend jamais parler du goût de l'effort, de discipline, de sanctions et quand il y a des récompenses (les champions olympiques de Suresnes) c'est pour toute la ville alors que les récompenses intellectuelles restent individuelles. Les prix scolaires, c'est chaque enfant face à la ville.

. école-santé

Le rôle principal des employés des dispensaires des cités-jardins fut le contrôle systématique de la santé des enfants (visites médicales, vaccinations obligatoires, qui pouvaient aller jusqu'aux visites aux familles).
Aucune personne interviewée ne semble choquée par cette médicalisation sociale scolaire. On croirait même chez certains qu'aller à l'école ou au dispensaire c'est la même chose :

Ils ont été à l'école de la cité-jardins et au dispensaire en bas, à côté (d2).

C'est donner à l'enfant un capital-scolaire et un capital-santé, le couple dispensaire-école ne parait pas incongru :

Il y avait une école maternelle et une école des soeurs qui allait jusqu'au Brevet et qui faisait dispensaire en même temps (c2).

Et l'Ecole Pilote de Suresnes (que toute l'Europe viendra visiter) transforme l'appréhension de la maladie, en privilège, en l'orgueil de pouvoir la contrôler :

L'Ecole de Plein-Air a été faite parce qu'il y avait une majorité de pulmonaires chez les jeunes suresnois (b1).

On l'appelait l'"Unique", c'était une exception très bien (b3).

... On était privilégiés, mais c'est partout qu'il y'aurait dû en avoir une (b4).

- Patronage et colonies de vacances

Selon la cité-jardins et son implantation, les possibilités offertes aux enfants hors leur temps de scolarité (jeudi, dimanche, vacances scolaires) étaient très inégales.

Ils pouvaient jouer dans la rue, dans les squares, se promener dans les champs ou dans la forêt, selon leur âge.
Mais dans certaines cités-jardins et dans certaines villes, on voit se mettre en place des systèmes d'encadrement, d'accueil qui se généraliseront après la guerre. Patronages, Sociétés Sportives Municipales, Colonies de Vacances.
Le milieu catholique apparait plus au fait de ces pratiques que le milieu laïc. Dans toutes les cités-jardins les catholiques ont la possibilité d'envoyer leurs enfants au patronage et dans certaines villes, d'envoyer leurs enfants en colonie de vacances (12).
L'organisation des catholiques parait avoir été un des modèles (corrigeable) de la prise en charge des enfants et adolescents hors-scolarité.

Les enfants, eux, faisaient des sorties paroissiales (b2).

On ne pouvait pas laisser les enfants aller jouer seuls dans les bois parce que c'était trop grand à ce moment-là, ils auraient pu se perdre, mais ils allaient au patronage du Vieux Chatenay (c2).

Le jeudi y'avait de l'animation à la paroisse mais y'avait beaucoup moins de choses que maintenant (a3).

Mais elle ne prenait en charge que les enfants catholiques, qu'elle l'ait voulu ou non :

Il y avait aussi un patronage catholique plus haut mais uniquement pour les gens de la confession (a2).

L'attitude des parents face à ces patronages était diverse.
Les laïcs, les juifs n'envoient pas leurs enfants au patronage catholique (4 catholiques sur 23 interviews). Par contre les

catholiques se partagent ; pour les uns il n'existe rien d'autre que le patronage catholique, pour les autres le choix est laissé aux enfants :

Le jeudi les enfants allaient au patronage laïc ou confessionnel, ça dépendait des activités qu'il y avait (b3).

Les cités-jardins n'avaient pas de politique commune pour les enfants. Chaque municipalité parait avoir pris ses propres initiatives.

A Gennevilliers où une Maison Commune est construite dans la Cité dès 1928, la municipalité passe un contrat avec la "Société des Foyers de l'Union Franco-Américaine (13) qui dès janvier 1929 baptise le bâtiment "Foyer Civil de Gennevilliers". Son programme exprime la volonté d'être "le prolongement de la Famille". Ses activités seront essentiellement dirigées vers les enfants et les adolescents qui seront pris en charge pendant tout leur temps libre (y compris les vacances d'été), sans distinction de sexe, d'appartenance politique ou religieuse :

Il y avait aussi le Foyer Civil qui était géré par l'Union Franco-Américaine pour les enfants ; ils organisaient le jeudi et les grandes vacances des enfants, le directeur s'appelait Mr Arnaud et il était assisté de Melle Noillac.
Il y avait des fêtes à toutes les Fêtes ; on avait pas de problème de vacances, toutes les grandes vacances on restait ici et on ne s'ennuyait jamais, il y avait tous les jours des choses différentes ; quelquefois on allait au Parc Pigeon qui s'appelle maintenant le Parc de Loisirs, on allait y construire des cabanes en bois avec des concours pour la plus belle cabane, on s'amusait bien et dans "le Creux" on faisait de la gymnastique (ce que j'appelle le Creux, c'est le square, tout le monde l'a toujours appelé comme ça, je ne sais pas pourquoi).
Les garçons et les filles s'amusaient ensemble et on était séparés que pour nous mettre en groupe pour aller au Parc ou à la gymnastique. C'était un genre de patronage du jeudi et du dimanche avec des cours du soir.

Le Foyer Civil assurera aussi une certaine formation au "monde moderne" par l'introduction de la sténo et de l'anglais.

J'ai fait un peu de tout dans ce foyer ; il y avait des professeurs de tout : gynmastique, sténo-dactylo, anglais, enseignement ménager, piano et aussi du cinéma pour les enfants, une bibliothèque où on pouvait aller chercher des livres, une distribution de croissants et de petits pains tous les jeudis... c'était très bien, on organisait aussi des fêtes, des danses, des pièces de théâtre... tous les enfants en ont profité, même assez tard, quand j'avais 19, 20 ans, jusqu'à la guerre on y a fait des bals, des sauteries.

Dans ce foyer, il y avait pas de politique, ça c'était très bien, c'était l'esprit laïc, tout le monde y allait (a2).

A Chatenay-Malabry, seuls les catholiques (c2) et les adeptes d'un sport pouvaient dans leur enfance et leur adolescence, prétendre à des activités qui ne dépendaient pas que de leur seule imagination. Piscine, stade, étaient les équipements lourds dont pouvaient bénéficier les adhérents à la Société Sportive (cf. Ecole-Sport).

A Suresnes, ville qui se voulait exemplaire et qui fut la plus innovante dans le système éducatif par l'introduction des équipements sportifs dans l'école (piscine, salles de gymnastique), de nouvelles méthodes d'éducation (Montessori), de nouvelles techniques de santé (Ecole de Plein-Air) resta très en retrait par rapport au modèle catholique d'organisation des loisirs pour cette classe d'âge.

Il y avait bien une garderie dans les écoles de la cité-jardins que les parents appelaient patronage, mais qui ne faisait pas illusion aux enfants :

Il n'y avait pas de centre aéré, c'était les maîtres d'école qui gardaient les enfants le jeudi (b1).

Il n'y avait pas de patronage laïc, il a été fondé après la guerre, on se promenait dans les rues (b4).

C'était donc une simple garderie et surtout faite par les mêmes adultes que l'école, donc ne proposant aucune rupture par rapport au temps de travail scolaire.

Pour les vacances scolaires d'été, la municipalité plaçait les enfants les plus défavorisés dans des fermes et les assistantes sociales de la ville faisaient quelques visites de contrôle. 150 à 200 enfants profitaient de ces "gîtes ruraux" avant la lettre. Il n'y avait pas d'autre prise en charge publique des grandes vacances.

J'ai été en vacances 5 fois dans les fermes, dans la Nièvre avec mes frères pendant 2 mois (b1).

L'alternative était offerte par la colonie de vacances catholique qui regroupait des enfants de toutes les catégories sociales et les envoyait par classe d'âge dans plusieurs lieux (les enfants séparés des adolescents).
Mais d'après un interviewé qui a pratiqué dans son enfance, grâce à son appartenance sociale "très défavorisée", les deux types de vacances (rural-laïc et confessionnel), la colonie catholique avait aussi une distinction classe sociale :

Puis mes parents nous ont envoyés dans une colonie de curés parce qu'ils trouvaient que c'était moins cher. Et c'est là, en 1937, dans une colonie de curés à côté de Quimper que je deviens socialiste. Voilà comment ça c'est passé : les riches, une dizaine de gosses, quittaient toujours le repas avant nous, un jour on a décidé de les suivre et on s'est aperçu qu'ils étaient tous derrière un petit mur avec le curé de Bretagne et le curé de Suresnes tranquillement en train de manger des gâteaux, de la patisserie à une table... (b1).

C'est donc à Gennevilliers, dans la cité-jardins la plus ouvrière, que les enfants vont connaître le type de projet qui sera généralisé après-guerre, grâce à l'Union Franco-Américaine, association "philanthropique" fondée à l'initiative des américains de la guerre de 14-18.

Il est encore rare d'entendre appréhender les classes d'âge de l'enfance et de l'adolescence indépendamment de l'éducation et de la formation donc d'une relation toujours dépendante de l'enfant à l'adulte.

C'est au début du XXème siècle et surtout entre les deux guerres que l'on voit apparaître les premiers livres sur la vie de l'enfant qui pense par lui-même, agit par lui-même, critique ses parents. Ces livres font scandale en leur temps (14). Et pourtant, c'est dans cette période que germera l'idée que l'enfant peut avoir aussi ses plaisirs et loisirs socialisés hors des parents, des maîtres et des curés, hors des maîtres à penser.

Notes du Chapitre II

1 - cf. Arletty dans "Hôtel du Nord" de Marcel Carné, dialogues de Jacques Prévert, 1937

2 - cf. Chapitre I - Choisir et Etre choisi

3 - cf. Chapitre I - Avoir des Hommes politiques

4 - L'épicerie était une coopérative, elle ne semble pas avoir eu le rôle idéologique que Sellier aurait aimé lui voir jouer. cf. pp. 82-86 in "Un projet urbain idéal-typique... 1919-1939" op. cité note 2 Avant-Propos

5 - op. cité "Le système des équipements, l'école" pp. 93, 96

6 - Cette spécificité éducative rappelle quelques préceptes de certains systèmes d'éducation privés européens réservés aux élites :

- "les preparatory schools" créés au XIXè siècle en Grande-Bretagne possèdent des jardinets où tous les enfants "high class" cultivent soit des fleurs, soit des légumes à leur choix,

- "les landerziehungsheime" en Allemagne sont installés dans des fermes, les enfants et adolescents ont une production agricole qui rend l'école autosuffisante, la première école modèle fut fondée fin XVIIIè pour les enfants de la noblesse

- Rudolf Steiner en Suisse au XXè siècle créa un système éducatif qui,aux joies de l'agriculture rajoute les joies de l'artisanat.
  Des écoles Steiner (sur le modèle du Goethaneum (Dorbach) fondé dans les années 1910, reconstruit à partir de 1925) sont disséminées dans toute l'Europe où elles accueillent la progéniture "à problèmes" des cadres supérieurs.

7 - 10 % des Femmes contre 50 % des Hommes disaient s'intéresser ou pratiquer un sport entre les deux guerres
in M.T. Eyquem "La femme et le sport" 1944 cité par Zeldin op. cité tome III p. 391

8 - Il ne faut pourtant pas en déduire que les communistes aient été contre les plaisirs du sport. Ils avaient en mémoire les débuts de la gymnastique en France qui s'était instaurée après 1870 avec le mot d'ordre "battre les Allemands avec leurs propres méthodes" ; des Sociétés chauvines l'avaient mise en place et elle n'avait rien à voir avec la gymnastique suédoise ! op. cité Zeldin tome III.

9 - La gymnastique devint obligatoire en 1869...
Le Conseil Général de la Nièvre avisa ses administrés que les enfants allaient perdre tout respect pour des enseignants "qui se livraient à des exercices où la dignité de l'homme pouvait subir de cruels échecs"
op. cité Zeldin tome III p. 383

10 - op. cité Zeldin tome III pp. 375-391
met directement en cause les intellectuels sur la non-introduction du sport dans l'éducation scolaire :
"une conception particulièrement étroite... de la civilisation. Il leur incombait pensaient-ils d'établir une hiérarchie des valeurs et de définir des priorités entre les diverses activités humaines,... la contemplation et la pensée... toujours rangées au nombre des plus "pures"".

11 - op. cité Zeldin tome III p. 388
"En 1925... il existait donc une brèche entre l'intellectualisme que s'efforçait de diffuser l'école et les plaisirs physiques mis à l'honneur par le sport".

12 - En 1921 les associations non-confessionnelles charitables, dont la plupart sont rattachées à l'Eglise, sont en très nette augmentation (1/3 par rapport à 1912). Elles couvrent toutes les étapes de la vie, de la petite enfance à la vieillesse, certaines assurent les loisirs, d'autres fournissent du travail, des logements...
Elles se sont développées, en partie, pour suppléer une répartition très inégale des charges provoquées par le système napoléonien d'aide sociale qui avait délégué la distribution des responsabilités aux Communes, sans prévoir d'aide de l'Etat.

La Société de Saint Vincent de Paul, fondée en 1833, basée sur l'organisation de "branches" dans chaque diocèse a 1526 branches en 1903, 1670 en 1933, soit 25.000 membres. Ils assurent, en plus de "la charité pour les plus pauvres", des cours de cathéchisme, patronage, colonies de vacances pour les enfants et adolescents.

cf. T. Zeldin op. cité tome V, ch. Religion et anticléricalisme pp. 288-289

13 - Jean Pascal Bruant, mémoire de 3è cycle, UPA N°8 Paris, 1983

14 - Jules Vallès "L'enfant" ; André Gide "Si le grain ne meurt", Jean Cocteau "Les parents terribles", "Les enfants terribles"

III - VIES QUOTIDIENNES

"Les Français étaient plus familiarisés avec le plaisir qu'avec le bonheur, avec les moments de gaité plutôt qu'avec les joies profondes de l'existence".

T. ZELDIN

Habitation et confort

. Adéquation famille-habitation

Tous les habitants étaient mal logés, et dans certains cas, sinistrement logés, avant d'arriver dans les cités-jardins. Un suresnois décrit son enfance dans la vieille ville :

Quand je suis né on vivait rue Roger de Lisle, y'avait pas de W.C, pas d'eau, pas de chauffage... la majorité des Suresnois vivait dans des "presque" taudis... on était à côté de la Seine, dans un pavillon, on était 8 enfants et il fallait traverser deux cours pour un chiotte qui appartenait à tout le monde (b1).

Très souvent les interviewés avaient, quelle que soit leur catégorie sociale d'appartenance, quel que soit leur nombre d'enfants, une seule pièce :

J'avais 4 frères et soeurs, quand on est venus ici, c'était mieux qu'avant. Avant on habitait à Paris dans une seule pièce, on était mal logés (a1).

On vivait dans un studio à Paris (c6) (2 enfants).

Avant, on habitait Montrouge, dans un immeuble privé, on avait juste un studio (c3) (2 enfants).

Et quand ils avaient plus d'une pièce, le logement n'avait de toute façon pas de confort :

Par rapport à mon logement parisien, en plus j'étais bien tombée, j'avais une salle de bain en plus et toutes les pièces étaient plus grandes (c2).

Donc la première raison pour laquelle les gens sont venus dans les cités-jardins, ce n'est pas parce que c'était des cités-jardins, mais parce qu'enfin ils trouvaient des habitations qui correspondaient plus à l'idée qu'ils avaient de leur vie de famille, de ce qu'il leur fallait pour eux et leurs enfants :

On est venus dans la Cité pour le logement, on était déjà mariés et avec des enfants, c'était avant la guerre (a6).

Ce qui nous parait actuellement à peine un espace vital, une famille de 14 personnes dans un pavillon de 3 pièces, d'environ 45 m2 habitables, (a6), une famille de 13 personnes dans un appartement de 5 pièces, d'environ 63 m2 habitables (c10) était considéré comme une chance unique :

On était beaucoup mieux logés que tout ce qu'on aurait pu trouver n'importe où ailleurs (c1).

Ca fait 55 ans que je vis dans cette Cité, mon mari était gardien de la Paix, on est venus ici pour le logement parce que j'ai eu 12 enfants, on a tous vécus dans un 3 pièces, et on était contents d'avoir trouvé ça (a7).

Enfin il y avait une correspondance entre la grandeur de la famille et la taille de l'appartement :

Quand on est arrivés là, on a eu un logement de 5 pièces parce qu'on était une famille de 11 enfants (c10).

Quand on est arrivés, on a eu un 3 pièces, rue Edouard Vaillant parce qu'on avait 3 enfants, on logeait dans 2 chambres, une salle-à-manger et une petite salle de bain (c2).

Même si actuellement les normes anciennes paraissent aberrantes :

On vivait ici, mes parents et nous, les 5 enfants et on était heureux et maintenant, à trois, on se trouve à l'étroit. On était quatre dans la même chambre dans 2 grands lits et mes parents avaient le plus petit dans leur chambre, puis on a occupé le cagibi pour dormir (a2).

Et quand les "hasards" de la vie nous avaient donné une famille plus restreinte (nous pouvons mettre des guillemets à *hasard* car plus des 2/3 des familles sont composées de trois, deux enfants, ou moins, le logement offert par l'O.P.H.B.M est incomparable :

A Stains, rue Pelletier, au coin avec la rue Maxime Gorki, j'avais une grande salle-à-manger, une chambre pour les garçons, le lit de la fille dans la salle-à-manger et notre chambre et une douche. Je n'ai jamais pu replacer mes meubles après dans un nouvel appartement, ça a jamais été aussi grand, ceux qui sont passés après moi, y'z-ont gardé ma cuisinière (d1).

. Modération du loyer

Aucun interviewé ne se plaint du loyer, chacun le trouve raisonnable et même, plus que raisonnable :

Ma mère payait un loyer dérisoire, elle disait toujours que ça valait la peine (c8).

On payait le loyer tous les 3 mois à l'époque, c'était la moitié de ce qu'on payait à Paris et en plus mon mari n'avait plus tout ce trajet à faire (c2).

Je payais peu comme loyer car le nombre d'enfants dans la famille rentrait en compte (c4).

Je suis venue ici parce que je pouvais avoir un commerce pour le tiers du prix et même le quart par rapport à Paris (c9).

. Dimension humaine des habitations

Ca fait pas H.L.M comme au Plessis-Robinson, il n'y a pas d'immeubles à 50 étages, on est au maximum 6 locataires par maison (c5).

C'est cette dimension qui continue à donner la valeur des cités-jardins, même si on doit comparer le "confort" donné dans le logement social actuel et le "confort" du logement social de l'entre-deux guerres, même donc si l'on veut comparer l'incomparable :

Vous avez vu Gennevilliers... c'est l'horreur, la catastrophe, tous ceux qui ont quitté la Cité pour plus grand ou plus de confort, regrettent leurs pavillons ; ici on est bien et pourtant avant y'avait pas de confort" (a2).

. Le confort

L'habitation de la cité-jardins, qu'elle soit individuelle ou collective apporte un logement d'une dimension plus grande que ce qu'on pouvait en connaître précédemment, nous pourrions donc dire un confort certain dû à l'espace, mais ce n'est jamais ce que les interviewés appellent confort :

a2 disait : *"... qui ont quitté la cité pour plus grand ou plus de confort".*
b5 dira : *"on a déménagé pour un 2 pièces, c'est plus petit et il y a plus de confort".*

La dimension de l'espace, c'est le logement, et se loger, avoir un logement, une habitation est une des fonctions de l'humanité depuis toute éternité alors que le confort est daté, il apparait avec les nouvelles techniques, c'est la modernité :

Mes parents sont venus parce que c'était nouveau, c'était plus de confort, c'était moderne (c8).

Systématiquement, les interviews vont corréler confort et techniques modernes et jamais confort et dimensions de l'espace.
Tous les interviewés, qu'ils soient dans une habitation individuelle ou collective, font état des transformations qu'ils ont apportées ou ont fait apporter dans leur logement.
(Sacrée remise en question de la pratique des locataires qui n'entretiendraient pas leurs appartements parce qu'ils ne sont pas propriétaires).

L'habitation, elle, est considérée comme vide par rapport au confort et tous les interviewés, quand ils parlent du confort qu'ils ont introduit dans leurs logements, disent qu'ils ont aménagé leurs habitations :

Dans le pavillon y'avait pas d'aménagement (d2).

C'est lui qui a complètement aménagé le grand pavillon (b2).

Nous avons donc des habitations dont la surface est une qualité indépendante du confort et dont le degré de confort dépend de la qualité et de la quantité des éléments techniques nouveaux qui y seront introduits. Ces éléments sont dépendants du degré de richesse de la famille, ces éléments concernent autant le corps que l'esprit. Ils apportent une nouvelle qualité à la vie quotidienne, ils transforment le mode de vie sans pour cela transformer les habitus, tout en introduisant de nouvelles possibilités dans les habitus.
Les éléments qu'apportent le confort sont aussi bien les éléments fixes dans la maison, l'eau chaude, le chauffage central, une vraie salle de bain, que les éléments mobiles, poste à galène, poste à lampe, gramophone, voiture, les éléments du confort physique ne se détachent pas des éléments de la communication dans le discours :

A la maison on n'avait pas la T.S.F et on a eu le chauffage et la douche qu'après la guerre, qu'on a installés nous-mêmes (b4).

Ces éléments du confort redistribuent l'espace de l'habitat :

vaisselle	corps	T.S.F
cuisine	salle de bains	salle à manger

Ce sont des éléments concrets du mode de vie familial qui jouent, autant entre les deux-guerres que la Télévision depuis les années 60, sur l'organisation du temps de la famille.

Ces nouvelles techniques qui fournissent l'eau chaude vont autant autonomiser chaque membre de la famille, le rendre au plaisir de son corps, sans avoir à organiser ou désorganiser tout le groupe familial (pour attendre l'évier de la cuisine) que la Télévision qui regroupera ou séparera le groupe familial selon la communication apportée, et tout ceci grâce au chauffage central qui limite dans l'habitat l'obligation de résister en commun aux dures rigueurs de l'hiver.

Après avoir étudié la transformation des pratiques de la vie quotidienne induite par la progression des éléments du confort qui s'introduisent dans l'espace de la famille, nous pouvons remarquer que toutes ces pratiques sont individualisantes, que l'individu et la famille ont, de fait, une nouvelle indépendance :

l'individu / la famille
la famille / la société

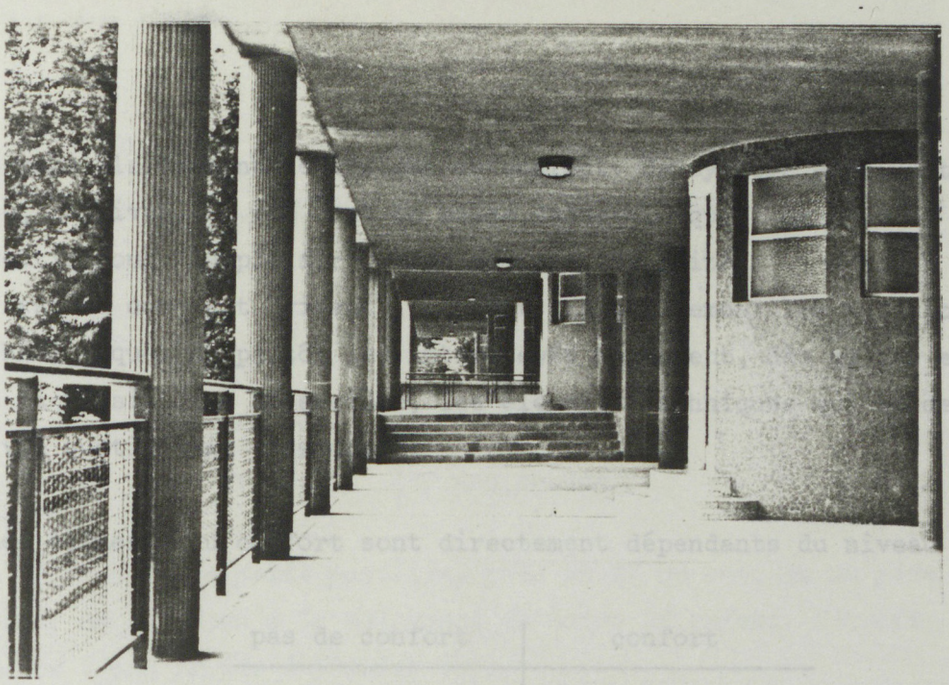

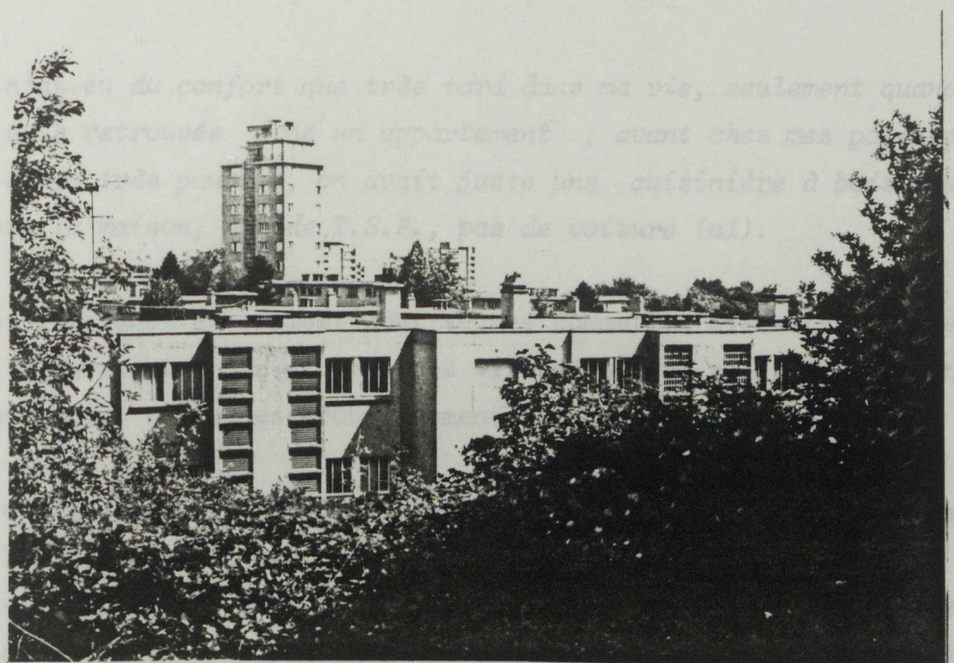

Planche VII : Cité-jardins de Chatenay-Malabry

Ensemble ils forment le système du confort. Ce système exprimant, daté, le niveau de vie donc la masse salariale que l'on peut investir pour "le plaisir", "les moments de gaité".
Ce système donc est "vivant", il suit tranquillement les mutations technologiques ou plutôt les interviewés intègrent, dès qu'ils en ont la possibilité financière, les éléments techniques qui rendent la vie quotidienne plus douce.

. Les éléments du confort sont directement dépendants du niveau de vie :

pas de confort	confort
pauvres	riches

Je n'ai eu du confort que très tard dans ma vie, seulement quand je me suis retrouvée dans un appartement ; avant chez mes parents, on était très pauvres, on avait juste une cuisinière à bois pour toute la maison, pas de T.S.F., pas de voiture (a1).

Les techniques de confort sont vécues comme les éléments matériels qui permettent enfin à certaines virtualités de s'exprimer pleinement plutôt donc comme des aboutissements que comme des expériences.

Il n'y a aucune barrière d'âge pour le confort dans les cités-jardins. Et bien que par le confort on date les étapes de découvertes de la science appliquée au mode de vie, personne ne relie le mot progrès au mot confort. On prend les mutations technologiques comme elles viennent, avec beaucoup de naturel. C'est le principe de plaisir qui domine.

La notion de confort est définie par une progression constante, de pas de confort elle va à toujours plus de confort, elle détermine et est déterminée pour les interviewés par le niveau de vie, l'hygiène, le rapport au corps, les plaisirs du corps, l'espace de l'habitat, la pratique du propre et du sale, l'économie d'énergie et les communications publiques et privées.

. Transformations des pratiques de la vie quotidienne et progression des éléments du confort dans l'espace de la famille

1. Hygiène

moins propre	eau froide
plus propre	eau chaude

En 25 on a eu un petit pavillon, puis en 27 on en a eu un plus grand, un 3 pièces à la naissance de notre 2è enfant. Y'avait que de l'eau froide à l'évier (a3).

2. Rapport au corps

contraint	évier dans la cuisine
libéré	salle d'eau

Il y avait 4 usines pour femmes dans le coin : Le Carbone où il n'y avait pas de douches (et il n'y avait pas de douches non plus dans les logements de la Cité, alors vous imaginez le sport que c'était, parce qu'il n'était pas question de pas se laver tous les jours, les lampes, les produits chimiques de Mr Beauchamp (a4).

Avant (jusqu'à la guerre, il fallait se laver dans la cuisine et à l'eau froide !) (a2).

Y'avait que de l'eau froide dans la cuisine, ... il a mis la douche avec eau chaude (d2).

3. Propreté

limitée	bains-douches
illimitée	salle d'eau

Dans la "première cité, au début, il y avait un lavoir commun et

des douches, on avait le droit aux douches une seule fois par semaine et on payait avec des bons qu'on avait achetés en même temps que le loyer (b4).

4. Plaisirs

du propre	salle d'eau
de la détente	salle de bain

Et pour tous "le confort dans le logement", je vous dis entre guillements parce qu'il y avait juste un coin douche, pas vraiment de salle de bain (c7).

La salle de bains était équipée aussi, il n'y avait de l'eau que dans la salle de bains (c4).

C'était plutôt une salle d'eau qu'une salle de bain qu'ils ont installée ensuite dans le bâtiment à côté du cimetière, en bas... (c2).

Et c'était à peu près fini entre 35 et 36, il avait refait la salle de bain, installé tout le confort (b2).

Quand on est arrivés dans la maison, elle n'étais pas aménagée, on se lavait au sous-sol !!! On a fait la salle de bains avec 2 chambres pour les enfants après la guerre (b3).

Il a installé une salle de bain dans le débarras où mes parents avaient mis un lit (a2).

5. Espace de l'habitat

fermé	cuisinière, calorifère
ouvert	chaufface central

Avant il y avait un calorifère dans la grande pièce, il a fait un chauffage central en gardant les bouches d'air chaud (a2).

Pour nous chauffer, il y avait seulement une cuisinière à charbon (après la guerre ils ont construit avec des cheminées dans les chambres), l'hiver on restait tous dans la pièce commune qui était la plus chaude, elle faisait cuisine salle-à-manger, on avait aussi 3 chambres et un W.C. mais pas de placards (b4).

6. Pratique du propre

sale	chauffage central au charbon
propre	chauffage central au gaz

A la maison il y avait une chaudière à charbon dans la cuisine (c3).

Pour plus de confort j'ai fait installer le chauffage au gaz et maintenant ça va chez moi (c6).

Comme principal confort dans l'appartement il y avait le chauffage, c'était une cuisinière à charbon, je n'ai eu le chauffage au gaz qu'à partir de 1971, heureusement parce que c'était très pénible de monter le charbon de la cave et c'est sale (c4).

On a changé le chauffage en 34, on a mis le chauffage central au charbon et c'est seulement en 77 qu'on a eu le chauffage au gaz (a3).

7. Energie

dépensée	poubelles
récupérée	évier-vidoir

Ce qu'on a de mieux dans la maison, c'est l'évier-vidoir (8), les conduits sont vérifiés tous les matins, car la cuisine n'a pas l'eau et la salle-de-bains donne sur le séchoir qui donner sur une grande porte sur le dehors (c3).

Dans la cuisine, c'était un évier-vidoir, un évier spécial où on mettait les ordures sauf le verre, mais les épluchures et tout ça, ça s'en allait par un gros tuyau et arrivait à un réservoir où on brûlait toutes les ordures pour chauffer la piscine. On récupérait les résidus (c4).

8. Communications

limitées, publiques	journal	concerts bals	transports en commun
illimitées, privées	T.S.F.	gramophone	voiture

On a eu la T.S.F. et le gramophone dès 1934 et on a toujours beaucoup écouté les deux. On n'avait pas d'auto (a3).

On avait que la T.S.F. avant la guerre !!! (b3).

-=-=-=-=-

Nous remarquons que les "progrès" de la science étaient acceptés "au naturel".

Deux hypothèses peuvent être faites sur cette capacité, cet empressement à assimiler les éléments qui donnent une certain aisance à la vie quotidienne.
La première est que ces progrès ne peuvent influencer le mode de vie que lorsqu'on peut dégager de notre masse salariale, la somme qui nous permet de nous les approprier et lorsque l'on choisit de se les approprier, ils deviennent notre quotidien. Ils perdont donc immédiatement leur qualité de découverte scientifique, d'évolution des techniques pour rentrer dans les pratiques de la vie quotidienne. La deuxième est que nous avons un ensemble d'interviews très particulier, qui ne regroupe que des individus des classes populaires et c'est dans ces classes populaires que l'activité de bricolage est la plus importante : 63 % par rapport aux autres activités du temps hors-travail (1).

Il y a des raisons économiques à la pratique du bricolage mais il y a aussi, par la capacité à manipuler les éléments techniques nouveaux, la capacité de domination de ces éléments matériels du confort, donc la capacité à vivre pleinement son époque. Vivre dans son époque, c'est donc assimiler les nouvelles connaissances pour les introduire dans la cellule sociale de base qu'est la famille.

Et c'est à l'homme, représentation du social et articulation au social, de jouer ce rôle : il l'a joué pleinement ; nous n'avons trouvé aucune habitation "en l'état", avec le seul confort offert au moment de sa construction.

Ce sont les hommes qui sont les instruments des transformations, donc qui bricolent. Une seule femme, la seule à avoir eu un mari volage dans nos interviews dit avoir bricolé toute sa vie :

J'ai déménagé 13 fois dans ma vie, heureusement que j'étais costaud et bricoleuse, ici, regardez, tout ça, toutes ces planches, c'est moi qui ait tout installé (d1).

L'activité bricolage est réservée traditionnellement aux hommes :

Puis mon mari a fait la réinstallation du chauffage... et une buanderie avec sous-sol et la cave à charbon (le sous-sol était sur la terre, on vient de cimenter)(a2).

Mon mari était très bricoleur, c'est lui qui a complètement aménagé le grand pavillon, il a fait une salle de bain avec l'eau chaude (b2).

On a aménagé tout nous-mêmes parce que mon mari est très bricoleur, c'est lui qui... (d2).

Et la capacité de bricolage des habitants va leur permettre de faire entrer les cités-jardins dans l'ère du confort :

Le confort, c'est les gens qui se le sont fait !!! (c7).

Mais le bricolage peut ne pas être qu'un vaste flirt avec la société. Même si son champ d'action est toujours l'espace de la famille et les objets qui s'y rapportent, il peut dépasser l'aménagement, l'adéquation de la cellule familiale à la société globale par la création d'un espace domestique du rêve, du voyage, qui renvoie la cellule familiale, qui resitue la famille dans une société universelle :

Les meubles chinois ? C'est moi qui les ait faits, puisque je vous dis que c'est moi qui ait tout fait, il suffit que vous regardiez et ça vous donne plus qu'un aperçu.

Travail et Amour

Cette partie de l'analyse est consacrée aux femmes puisque les femmes parlent de leur travail, du travail de leurs maris et des relations qui en découlent, tandis que presque tous les hommes parlent de leur travail de façon autonome, au mieux en le reliant à leur temps libre personnel, ils abordent par exemple les problèmes de temps de transport mais sans le relier à la vie familiale, à leur femme, à leurs enfants.

. Le choix immédiat

Le temps libre réduit, restreint l'espace social et l'espace géographique du choix. Le choix du conjoint est vécu comme une évidence nécessaire où le hasard n'intervient que dans l'espace familier.

1. l'évidente nécessité

J'ai été à l'école jusqu'à treize ans et après j'ai travaillé comme ouvrière au Carbone. Je me levais tous les matins à 6h pour être à l'usine à 7h. Je revenais manger à la maison vers 11h30 ; j'en profitais pour ranger un peu et puis je repartais à l'usine jusqu'à 18h30, puis je faisais les courses, et puis y'avait le repas et on se couchait. On bougeait pas beaucoup du coin, on allait à l'usine à pied, alors mon mari c'est dans la cité que je l'ai rencontré (a1).

2. l'espace familier et le hasard

ELLE : *Nous les femmes, on travaillait beaucoup à cette époque-là. Toute la famille rentrait dans la même usine et les patrons y avaient aussi intérêt.*
Moi j'ai travaillé au Carbone de l'âge de 12 ans jusqu'à la retraite, j'ai pas eu trop à m'en plaindre (a4).

LUI : *Mais moi au départ j'étais d'Ivry, j'ai rencontré ma femme en venant diner ici chez un copain (ça n'allait plus avec son mari parce qu'il buvait beaucoup trop et alors ça ne pouvait pas durer) donc je suis venu habiter ici avec elle mais je continuais à travailler ailleurs, j'avais une moto et je pouvais me déplacer comme je voulais, sans perdre de temps.*

. Le choix différé

Les femmes qui avaient de l'ambition, qui ne voulaient ni rester dans leur classe sociale d'appartenance, ni se contenter de leur formation scolaire, qui voulaient avoir une vie professionnelle correspondant à leurs capacités et ne misaient pas sur un beau mariage pour monter dans la hiérarchie sociale, ont pris une partie de leur vie de femme pour réaliser leurs ambitions puis ont choisi l'homme de leur vie.

1. mariée à 44 ans

Moi j'ai eu des problèmes pour mes études parce qu'après le Certificat d'Etudes je n'ai pas pu continuer à aller à l'école normalement, alors j'ai repris ma formation toute seule avec les cours du soir, et à la fin j'ai pu être préparatrice en Pharmacie.
J'ai pris mon temps pour vivre, je me suis mariée très tard, j'en ai bien profité et j'aimerais bien que ma fille fasse comme moi mais elle n'a pas du tout le même caractère, elle est trop sérieuse, elle est pendant des dimanches entiers dans sa chambre à travailler, quelquefois, elle m'inquiète,... rires... *mon mari travaillait dans la comptabilité (a2).*

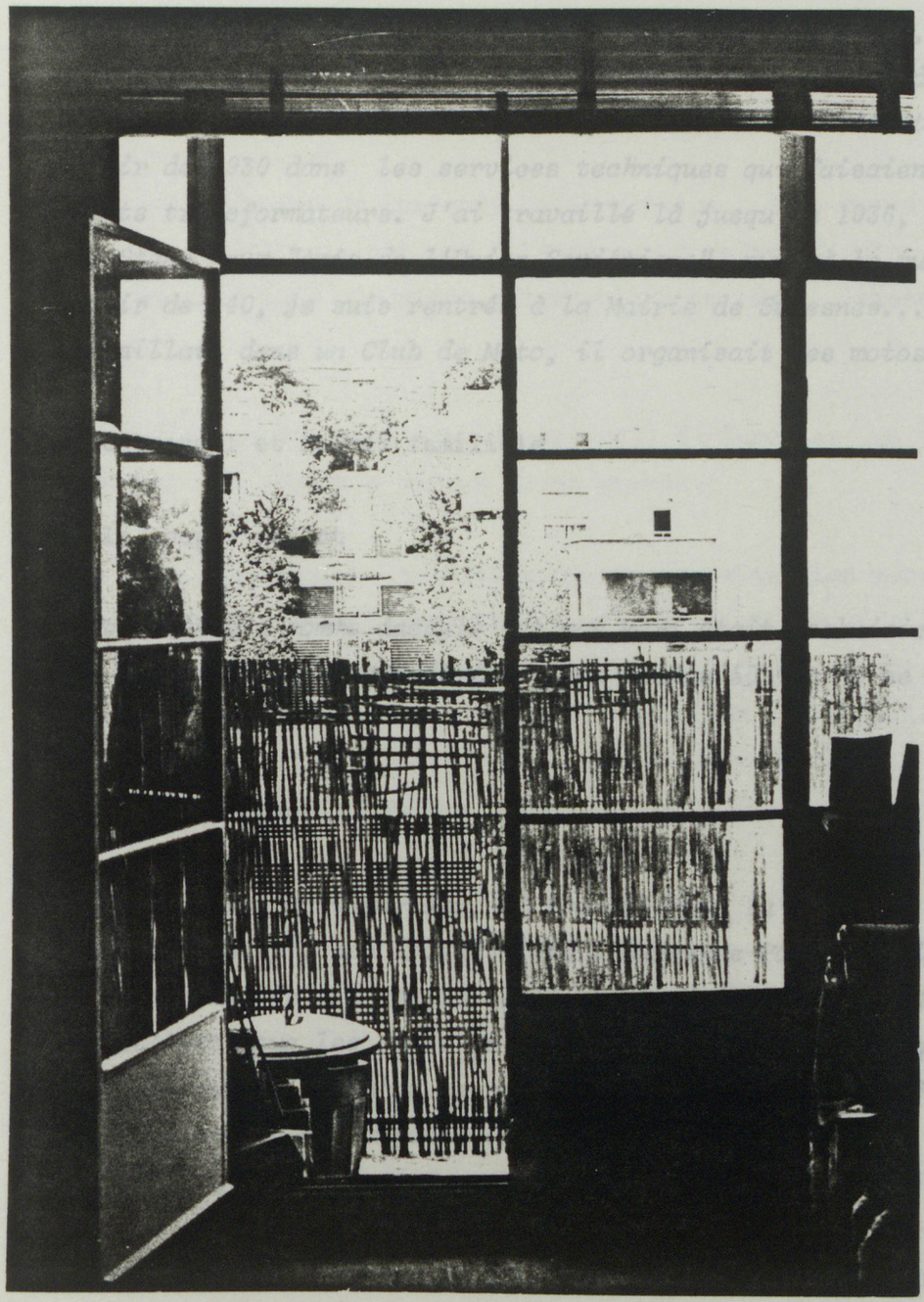

Planche VIII : Dedans, dehors

2. mariée à 28 ans

Quand j'ai fini le Cours Complémentaire, j'ai été travailler à la Radio-Technique dans le Bas-Suresnes au Service Comptabilité ; là j'ai commencé à militer au Parti Communiste? EN 29-30, j'ai suivi les cours du soir de l'Association Phylotechnique de Suresnes, c'était à côté de la Mairie, puis j'ai travaillé à l'Alsthom à partir de 1930 dans les services techniques qui faisaient les petits transformateurs. J'ai travaillé là jusqu'en 1936, puis j'ai été Sténo aux "Amis de l'Union Soviétique", puis à la guerre, à partir de 40, je suis rentrée à la Mairie de Suresnes... Mon mari travaillait dans un Club de Moto, il organisait des motos-cross (b4).

. le travail et la vie familiale

1. le couple absent

Je travaillais comme dactylo et mon mari était technicien aux P.T.T. ... Il travaillait la nuit jusqu'aux années 50, on ne se voyait que le matin (d2).

2. le père absent

Mon mari était artisan-taxi, il travaillait la nuit, il faisait le "taxi collectif", son trajet c'était Suresnes-Porte Maillot pour 8 personnes, après son trajet a été remplacé par le bus 244. Il travaillait tous les jours et il n'a pris son dimanche que très tard, ce qui fait qu'on se voyait très, très peu. Moi, je m'occupais de la maison et des enfants (b2).

J'étais à l'Usine de Carbone. J'y ai travaillé comme ouvrière de pièces détachées et puis j'ai eu la maîtrise. L'usine était à côté, j'y étais à partir de 7h, je revenais à 11h30 pour faire déjeuner les enfants puis je retournais à l'usine de 13h30 à 18h30 ; ensuite je faisais les courses, le repas, puis je m'occupais des devoirs et des enfants. Après quand j'avais fini avec les enfants, je faisais du repassage, je rangeais, je m'occupais de la maison et je me couchais. Mon mari était commis-boulanger à l'époque, on se croisait car lui il partait le soir et il rentrait le matin. Il voyait pour ainsi dire pas les enfants qui mangeaient à 7h. Puis quand mon mari a été ouvrier, il travaillait à St-Ouen et il y allait en vélo. Il avait plus de temps pour s'occuper des enfants, il parlait avec eux le soir...(3).

. la femme à la maison

Toutes les femmes de Suresnes et de Gennevilliers qui restent à la maison sont des mères de famille nombreuse. Nous pouvons noter par ailleurs que sur six familles nombreuses, trois familles s'affirment catholiques pratiquantes.

Toutes les femmes de Chatenay-Malabry restent à la maison, aucune d'elles, qu'elles aient peu ou beaucoup d'enfants, n'a parlé d'un manque, mais leur situation géographique ne leur a laissé aucun choix.

Une des mères de famille nombreuse (b3) de Suresnes va travailler dès que ses enfants seront assez grands.

Les deux contraintes, 5 enfants ou plus ou situation géographique obligeant un des deux parents à rester à la maison pour les enfants, sont telles qu'elles sont par elles-mêmes l'explication de la non-participation des femmes à la vie sociale par le travail, bien que le choix de la Butte-Rouge soit plus revendiqué que la quantité d'enfants qui est présentée comme une fatalité.

1. famille nombreuse-fatalité

Je ne pourrais rien vous raconter de cette époque, car je ne sortais jamais, j'avais trop de travail à faire à la maison. J'ai eu 12 enfants (a7).

Les femmes restaient plutôt chez elles, il y avait toujours quelque chose à faire à la maison et en plus on tricotait beaucoup car très souvent on habillait presque complètement nos enfants. Moi, je m'occupais des enfants qui allaient à l'école, donc pendant la journée je m'occupais exclusivement de la maison, avec 5 enfants il y avait beaucoup de travail. Quand les enfants ont été plus grands, j'ai travaillé à l'Hôpital Foch. Mon mari travaillait dans le métro, il avait donc des horaires particuliers, un jour sur deux il travaillait de 5h à 13h, un jour sur deux, il travaillait de 14h à 24h (b3).

2. situation géographique revendiquée

Je tenais la maison et j'avais une amie que je fréquentais, on ne faisait rien de particulier ensemble, on tricotait, on allait l'été s'asseoir au Bassin pendant que les enfants allaient faire des cabanes dans les bois... Mon mari travaillait à Paris mais le climat, la verdure, c'est mieux alors il valait mieux faire le trajet. Il partait à 5h30 (il travaillait à la Porte d'Orléans dans un atelier de photogravure de 70-80 ouvriers) et il prenait le bus mais avant il n'y avait pas le bus, il y avait seulement une navette organisée par les H.L.M. pour pouvoir louer, qui allait jusqu'au tram, en bas. Le midi, il mangeait au restaurant et il rentrait le soir vers 19h, mais il n'avait pas vraiment d'horaire fixe (c3).

La division du travail entre l'homme et la femme dans la maison familiale est décrite comme très complémentaire.
La femme a la responsabilité quotidienne, régulière de la vie familiale, courses, cuisine, ménage, lavage, repassage et éducation des enfants. En plus, elle peut habiller plus ou moins toute la famille par le tricot et la couture.
L'homme a la responsabilité d'aménager l'habitation familiale pour que la femme et les enfants puissent mener leur quotidienneté dans le confort.
Son apport est intermittent, bricolage, jardinage, quel que soit le nombre d'enfants.
Ce modèle de vie familiale est le même pour toutes les catégories sociales en présence. Il n'est jamais remis en question. Il peut être différé par les femmes ambitieuses, régulé par la contraception ; la femme peut suppléer l'homme quand il est absent.

L'intervention de l'homme dans la maison étant ponctuel, nécessaire mais pas fondamental, celui-ci peut engager une partie de son temps dans les transports ou le développement de sa carrière (b2).
La femme, elle, doit ou différer sa vie de famille (a2, b4) ou limiter son nombre d'enfants (a3) ou investir dans ses enfants .

L'ANTI-UTOPIE DE LA PRATIQUE

"Au début du XXè siècle, nous avons vu prendre forme deux grandes inventions nouvelles : l'aéroplane et la cité-jardin, tous deux précurseurs d'une ère nouvelle : la première a donné des ailes à l'homme, la deuxième lui a promis un meilleur lieu de séjour quand il redescendait sur terre."
Lewis Mumford. (1)

I - L'ALTERNATIVE

Toutes les descriptions urbaines,des plus objectives aux plus partisanes,des plus prosaïques aux plus romanesques, convergent pour dénoncer une très réelle situation de surpopulation et d'insalubrité. Certes, cet état n'est point nouveau, mais,en 1918, au moment où les démobilisés regagnent la ville, c'est une situation pire qu'ils retrouvent,du fait des destructions et de l'arrêt quasi-total de la construction durant le conflit. Au sein de ce concert de lamento, la presse professionnelle des architectes,hygiénistes, gestionnaires et autres acteurs de l'urbain, n'est pas de reste. Mais pour certains de ces groupes ou agents, ce n'est pas par pure philantropie ou conviction politique. En effet, certains sont directement intéressés à agir pour remédier à cette situation. Derrière toute dénonciation, se profile une proposition de modification, transformation ou restructuration. Construire ou reconstruire, le mot est lâché, et c'est à cela que beaucoup vont s'attacher en cette période de l'entre-deux guerres, période faste d'idéal, de propositions,d'innovations, âge d'or de l'architecture moderne et pourtant, au bout du compte, parcimonieuse dans ses réalisations si l'on compare ce qui se passe en France par rapport aux entreprises étrangères.

Mais cette proposition entraîne aussitôt une question :
Construire où, dans la ville ou,ailleurs, loin des foyers infectieux ?
Tels sont les deux termes d'un débat que nous allons tout à tour étudier dans les deux premièrs chapitres de cette partie.

-=-=-=-=-

Les puristes

"De l'espace. De l'air, de l'air, de l'air ! Aérons les coeurs, les esprist, les maisons : je nie la haine entre les ouvriers et les industriels ou entre les différentes classes. Elle ne peut exister, car nous sommes tous interdépendants et si chaque groupe à ses déchets (...) ce sont des exceptions, (...). Or, voulez-vous savoir pourquoi cela va mal ? Je répondrai par un seul mot : congestion" (2). A lire G. Benoît-Levy, l'heure est grave car l'insurrection et la révolte grondent du fait d'une situation sociale que trop exacerbée par le surpeuplement et la pénurie de logements. Alors comme aux grands maux il faut de vrais remèdes, l'on ne peut plus se contenter d'améliorer, comme jusqu'à présent. Une évidence s'impose donc, c'est ailleurs - loin de la ville - que peut exister cette alternative ; bâtir la ville hors de la ville.

. Congestion et nomadisme

En ce siècle naissant la cité-jardins, garden-city ou ville du Bonheur doit s'opposer à l'agglomération malade d'un siècle d'industrialisation, cette ville que nous conte un observateur anglais :

"Les masses d'êtres qui habitent, dépossédées d'une attache qui les fixe à un point du sol, dépossédées d'un foyer matériel et surtout d'un foyer moral, deviennent de véritables nomades qui passent de chambre en chambre et de maison en maison. Une certaine anarchie sociale découle inévitablement de la marée toujours montante et du flux toujours renouvelé de ces déracinés"(3).

Une situation donc dangereuse, d'une population insaisissable, changeante et imprévisible. L'ensemble de ces facteurs amène des observateurs avertis comme G. Picot, à souligner les répercussions profondes et néfastes de cet état de choses. *"Répulsion pour le foyer domestique, dispersion et destruction de la famille, corruption de l'enfance, attrait irrésistible du caba-*

ret, sourde colère contre la société" (4). La ville à édifier sera donc tout autant la cité de l'essor individuel et familial que celle de la paix sociale.

Plusieurs livres, brochures et articles vont paraître en France , leur objet est de louer la cité-jardins. Pour certains, dont Emile Cheysson, qui fait paraître en 1905 un petit ouvrage de 23 pages intitulé "Les cités-jardins", l'idée de la cité-jardin est toute empreinte de cette nostalgie de la Nature si chère à Jean-Jacques Rousseau. D'ailleurs, son opuscule s'ouvre sur une longue citation vantant la vie à la campagne et le travail de la terre (5) :*"Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilière, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps, ainsi que les vices de l'âme, sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux. L'homme est, de tous les animaux, celui qui peut le moins vivre en troupeau. Des hommes entassés comme des moutons périraient en peu de temps. L'haleine de l'homme est mortelle à ses semblables : cela n'est pas moins vrai au propre qu'au figuré. Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine."*

Au-delà de cette régénerescence au contact, hors de la ville, avec la nature, se profile une autre idée. En effet "le retour à la terre" permet à l'ouvrier d'avoir "un petit domaine rural" qui l'occupe lui, voire sa famille, et qui, de plus, ne le laisse pas désoeuvré en période de chômage. Ainsi, outre l'apaisement social, l'hygiène et la morale, la cité-jardins permet de supprimer tout besoin d'assistance.

A côté d'un E. Cheysson, ancien directeur du Creusot, grand réformateur social, mais aussi grand commis de l'industrie, puisque dans son plaidoyer en faveur du logement ouvrier, il souligne *"sans logement, sans famille et sans morale, il n'y a pas de paix dans l'atelier et que sans paix dans l'atelier, il n'y a pas d'industrie" (6),* prennent place d'autres personnages comme G. Benoît-Levy. Ce dernier préside aux destinées de l'Association des cités-jardins de France, association fondée dès 1903. A ce titre, il fut envoyé par la Musée Social (7) en Grande-Bretagne pour s'instruire des efforts entrepris et visiter les réalisations. Son séjour fut une véritable révélation et lui inspire des comparaisons flatteuses du genre :

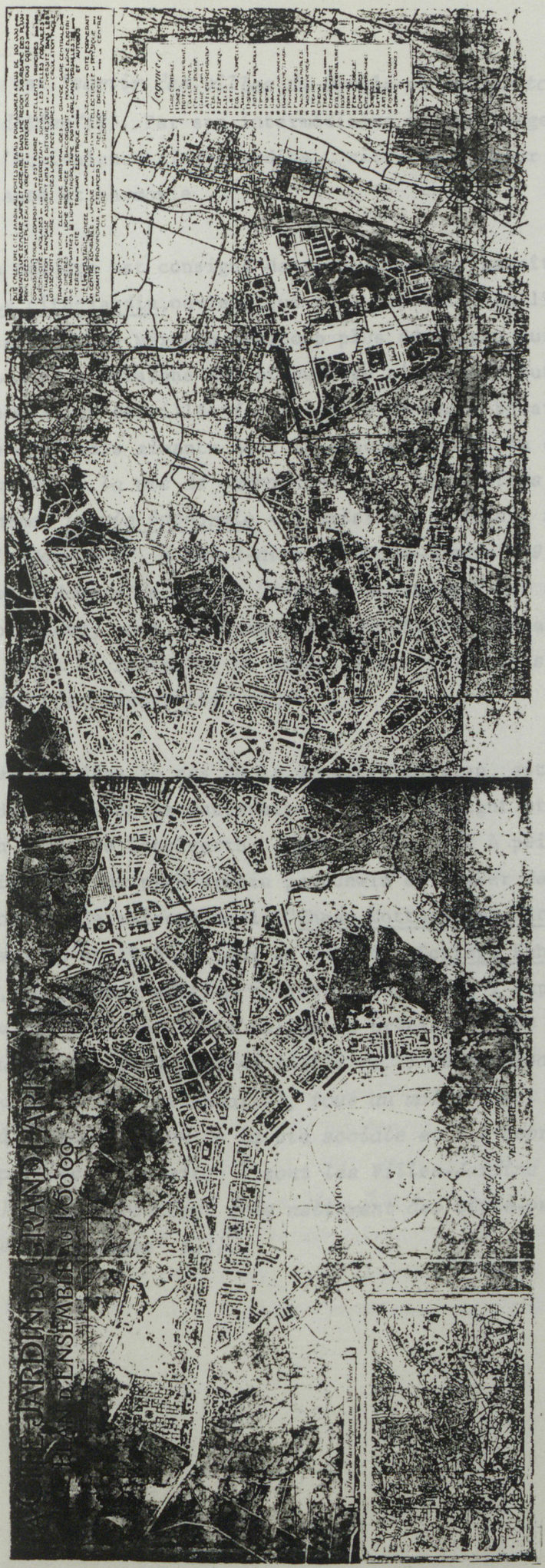

Planche IX : La Cité-Jardin du Grand Paris

la cité-jardins c'est *"sortir des villes du Diable et entrer tout à coup dans les jardins d'Eden"(8)*. Par son intermédiaire et ses images exaltées, se met en place l'équivalence cités-jardins, cités du Bonheur et du Plaisir où règnent beauté et harmonie.

L'ensemble de son enquête est consigné dans un livre qui paraît en 1904, sous le titre de La cité-jardin,ouvrage qui sera republié, en 1911, sous le même titre mais dans une version beaucoup plus dévelopée puisque forte de trois tomes. Les deux versions de cet ouvrage s'ouvrent tout naturellement sur une présentation détaillée des thèses d'Ebenezer Howard et notamment, le principe des trois aimants dont la conclusion est la suivante : *"Si la vie de citadin ou la vie de campagnard sont imparfaites et incomplètes en elles-même, la vie intégrale - l'existence idéale - ne serait-elle pas la "Ville-Campagne", c'est-à-dire la "Cité-Jardin" (9)* . La "Ville attrayante" est à Howard ce que le "Travail attrayant" est à Fourier nous précise Benoît-Levy, tout en rassurant aussitôt son lecteur. *"Cette ville* (nouvelle) *n'est ni radicale, ni socialiste, ni anarchiste, elle est tout simplement bien construite" (10)*.

La suite de l'ouvrage, dans le cas de la première édition, est consacrée à la présentation des expériences patronales de Port Sunlight et de Bournville. La mise en place de Letchworth, quant à elle, est à peine évoquée ; en effet l'établissement du plan urbain par Unwin et Parker date de 1903 tandis que les modèles de maisons de la "Cheap Cottage Exhibition" ne sont édifiés et proposés qu'en 1905 et ceux de la"Urban Cottage Exhibition"qu'en 1907. Par contre, la seconde édition présente longuement l'expérience de Letchworth. G. Benoît-Levy est alors obligé de préciser : *"De part le monde, il n'est qu'une seule cité-jardins réelle (...) se rapprochant du type de Garden City* (c'est-à-dire Letchworth), *tout au moins quant à la manière de lotir, quant à l'organisation de la vie sociale et à l'esprit de solidarité ayant inspiré leur fondation - sont les Villes-Jardins et Banlieues-Jardins qui (...) se différencient très nettement des cités-ouvrières et des entreprises spéculatrices" (11)*.

Avec cette édition une clarification taxinomique très importante apparaît puisque désormais Port Sunlight et Bournville sont désormais considérés comme des villages-jardins tandis que les tous récents développements d'Hampstead sont rangés sous la dénomination banlieue-jardins. De cette distinction, sur laquelle nous reviendrons plus tard, il convient de retenir que la dénomination Cité-Jardins est réservée à des villes nouvelles - satellites ou non - fonctionnant sur le double principe de l'autonomie et de la coopérative, où les habitants sont propriétaires de leur maison et où les équipements n'appartiennent pas à l'Etat, mais à des coopératives d'habitants qui gèrent le bien public.

. Les premiers ricochets

Après cette disgression un peu longue sur l'essor du mouvement des cités-jardins en France, il est temps de mesurer l'écho rencontré dans les différents organes de presse. L'une des premières références que l'on rencontre après-guerre apparaît à l'occasion du compte-rendu du concours lancé en 1919 sur l'Extension de Paris. L'auteur note :

"Paris meurt de congestion. Ne serait-il pas opportun de trouver des remèdes immédiats ?
Ne pourrait-on envisager la création systématique de villes satellites sous la forme de cités-jardins mises en communication rapide avec le centre de Paris. Chacune de ces villes formerait par elle-même une unité sociale et un centre industriel. C'est d'ailleurs dans ce sens que le développement de Londres a été prévu et doit se poursuivre" (12).

Le même auteur, Pierre Bourdeix, architecte-urbaniste, revient un an après sur le sujet à l'occasion d'un article sur l'Angleterre (13). En effet, parlant des initiatives et efforts qui sont entrepris, il s'empresse de parler de la cité-jardin, invention de toute première importance *"dont la conception géniale est due à Ebenezer Howard et dont la première réalisation est due à l' éminent architecte Robert Unwin."* Letchworth déjà peuplé de près de 10.000 habitants, sera longtemps dit-il en reprenant les mots d'un homme politique anglais "La Mecque des Urbanistes".

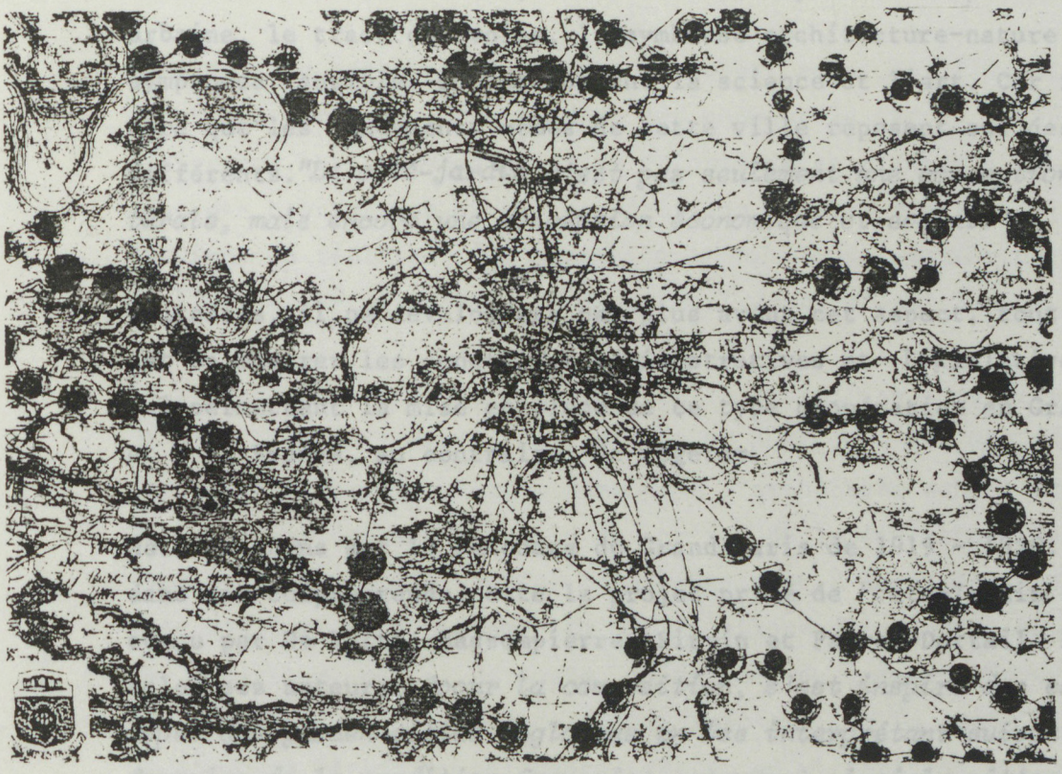

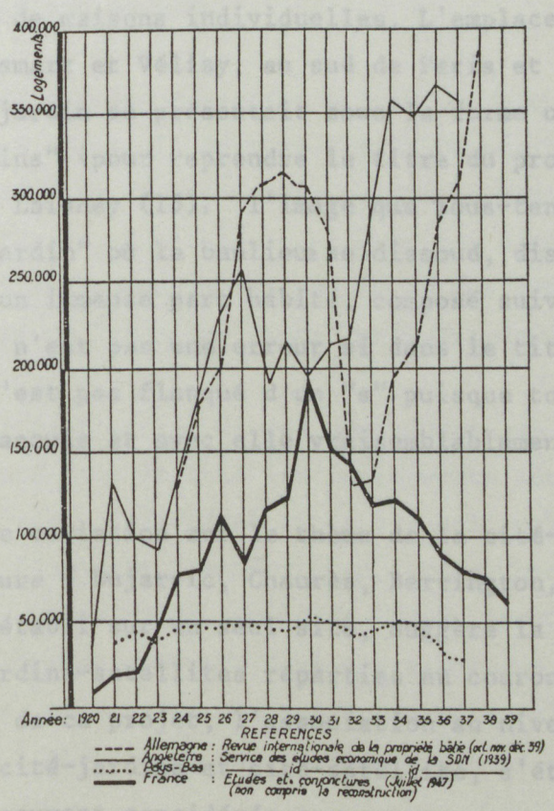

Planche X : Une constellation de cités-jardins
La construction de logements en France et à l'étranger

Mais en observateur avisé, il ne se laisse pas abuser par la seule forme urbaine, le tracé des voies, la symbiose architecture-nature ou autres symptomes tangibles que produisent la science et l'art. Car il note encore que les fondements mêmes de cette ville reposent sur des préceptes différents. *"La cité-jardin n'est pas seulement une conception architecturale, mais encore une conception économique et sociale".*

Toutefois, il ne développera pas plus avant cet aspect, tout occupé qu'il est de montrer les conditions administratives et législatives différentes, qui permettent la mise en place de ce type d'opération en Grande-Bretagne et à la France, au contraire, de végéter.

Mais revenons sur le concours du Grand Paris de 1919 - 1920. P. Bourdeix, dans son compte-rendu, cite le projet primé de "Cité-Jardin du Grand Paris" conçu par De Rutté, Bassompierre, Sirvin et Payret-Dortail. Projet qui, selon ses auteurs, *"pour la composition, s'est inspiré des excellents principes des garden-cities anglaises en les interprétant suivant les belles formules de la tradition française, assurant ainsi le pittoresque et la diversité des lotissements sans nuire aux grandes lignes nécessaires à une circulation facile " (14).* Prévu pour 100.000 habitants, c'est-à-dire trois fois le nombre proposé par E. Howard, elle était constituée presque exclusivement de maisons individuelles. L'emplacement de la cité était prévu entre Clamart et Vélizy, au sud de Paris et intégrait le parc de Sceaux. La cité-jardin se présentait sous la forme utopique de ville noyée "dans les jardins" (pour reprendre le titre du projet). En effet, comme le souligne F. Laisney (15), l'image que sous-tend ce projet est celle d'un "grand jardin" où la banlieue se dissoud, disparaît même, pour être remplacée par un immense parc habité, composé suivant un tracé assez Beaux-Arts. Ainsi ce n'est pas une erreur si dans le titre "Cité-Jardin du Grand Paris" jardin n'est pas flanqué d'un "s" puisque tout n'est que jardin, la ville s'est évanouie et avec elle vraisemblablement ses maux...

Une autre variation sur le thème de la cité-jardins est proposée par l'équipe Faure - Dujarric, Chaurès, Berrington, qui, à l'opposé du projet précédent établi sur un seul site, suggère la mise en place d'une pleiade de cités-jardins-satellites réparties en couronne tout autour de Paris.
A partir de ce projet, l'association au niveau du language, entre les deux termes, cité-jardins et cité-satellite, s'établit et dorénavant ils seront le plus souvent considérés comme synonymes.

. R. Dautry et les cités des chemins de fer

Mais tout ne reste pas à l'état de projet, aussi,en 1923, paraît un long reportage sur "les cités-jardins des chemins de fer du Nord" (16). Très clairement, est mise en avant la volonté de se référer à un modèle différent des habitations ouvrières réalisées au XIXè siècle et l'on note qu'il convient de réaliser *"des ensembles agréables ne rappelant ni la caserne, ni l'usine, ni le coron"* ; pour cela il faut veiller à deux facteurs.

Tout d'abord, éviter la monotonie et la répétition ; ne dit-on pas que *"l'ennui, mauvais conseiller, naquit un jour de l'uniformité".(17)*.L'effort est, dans un premier temps, demandé à l'architecte dont l'art, la science et le métier doivent être mis au service de la diversité. Sa tâche est de concevoir une grande variété de maisons - ou d'immeubles - d'habitation, sans négliger de jouer sur les modifications d'implantation, les couleurs, les matériaux, etc... De sorte, qu'au bout du compte *"chaque maison a de l'originalité et l'ensemble, de la fraîcheur, de la gaité"*. Sous-jacent à ce discours réside une référence précise au pittoresque anglo-saxon, fait d'une alliance de régularité et d'irrégularité et où l'ordre des choses semble obéir aux lois harmoniques de la Nature. Le recours au pittoresque procède d'un principe de redondance : utiliser les lois de la Nature dans un site en pleine nature (18).

La seconde grande précaution à prendre relève du domaine du maître d'ouvrage ; en effet, il doit veiller à ne pas bâtir une ville de ségrégation, c'est-à-dire où la hiérarchie sociale se verrait non seulement traduire, mais renforcée. C'est pourquoi dans ces cités-jardins des chemins de fer du Nord *"les logements des gradés et des fonctionnaires ne sont pas rassemblés en un "quartier riche" mais disséminés à travers toute la cité"*.

Enfin, la réalisation de ces agglomérations nouvelles ne se conçoit pas sans la présence de tous les équipements nécessaires pour favoriser l'hygiène, l'essor individuel et la vie collective. Ainsi trouve-t-on des *"écoles, économats, coopératives, bains-douches, service médical, consultation de nourrissons, salle de fêtes, terrains de jeux et autres installations d'usage commun"*. Tous ces avantages assurent non seulement le bien-être, mais aussi une solide santé morale dont le degré peut être mesuré par l'attrait qu'exerce - ou n'exerce plus - l'estaminet. Or précise

Planche XI : Cité-jardins de Letchworth : plan

R. Dautry *"ce dernier ne peut s'établir qu'en marge de nos cités. Il n'offre ni le confort, ni la gaité que l'agent trouve chez lui, nous l'avons vaincu"*. Et quelle victoire pour quiconque se souvient des périls et de la déchéance qu'encouraient non seulement ses adeptes, mais la société toute entière.

Si le rôle des sociétés coopératives ne s'étend pas comme le voulait E. Howard à la gestion pleine et entière de la ville, la Compagnie, cependant, a institué un "comité de gestion" qui permet de confier aux habitants une partie de l'administration de la Cité. R. Dautry, ingénieur en chef de la Compagnie s'explique,en ces termes,de cette initiative : *"Les agents ne sont pas des enfants, mais des hommes. Qu'ils obéissent pendant qu'ils sont au service, rien de plus indispensable ; mais que rentrés chez eux, le travail fini, ils sentent peser sur eux dans le détail de leur vie familiale, la tutelle des chefs, rien de plus néfaste (...) Voulant que nos cités prospèrent, nous leur avons donné la liberté. Et puis, n'est-il pas bon d'intéresser l'ouvrier à l'administration communale si féconde aussi largement qu'aux discussions politiques ? N'est-ce pas la meilleure des éducations, la plus passionnante des occupations, le plus grand honneur que de créer une vie sociale ?"*

. A l'heure des bilans

Quelques années plus tard ... voyons le bilan que G. Benoît-Levy, cet inépuisable propagandiste des cités-jardins, peut dresser ou plutôt les clarifications qu'il est obligé de formuler face à une utilisation tout à fait abusive du terme cité-jardins (19).

"Une cité-jardin n'est ni un village ouvrier construit par une usine pour son personnel ni une banlieuejardin,aussi séduisante soit-elle, servant de dortoir aux habitants d'une grande ville, ni un de ces multiples lotissements que leurs promoteurs lancent sous le titre de Cités-Jardins sous prétexte que de part et d'autre de leurs frêles constructions, on a réservé un jardinet un peu plus grand qu'un mouchoir de poche dans lequel quelques légumes se pressent dans un espace étroitement mesuré, à proximité d'un poulailler où voisinent, près des humains, des volatiles nauséabonds et bruyants.

Non, une Cité-Jardin, comme nous l'avons vu, est une ville construite de toutes pièces, où les services publics sont installés à neuf et dans les meilleures conditions, où l'ouvrier parvient à s'employer à proximité de son foyer et où chacun trouve, c'est le cas de le dire, sa place au soleil (...).
Nous ne parviendrons à créer une véritable cité-jardin comme nous venons de décrire (...) que si nous avons le courage de faire de la véritable décentralisation en créant à neuf, au lieu de rapiécer, c'est-à-dire en construisant des centres secondaires autonomes au lieu de multiplier les dortoirs, seraient-ils municipaux ou départementaux, autour des grandes villes".

C'est donc un jugement très sévère que porte G. Benoît-Levy puisqu'il condamne tout à la fois les lotisseurs et l'Office Public d'Habitations à Bon Marché de la Seine qu'il taxe de réaliser une ceinture de villes dortoirs autour de Paris. Trois ans plus tard, une appréciation un peu plus encourageante, puisque porteuse d'une lueur d'espoir, est émise dans un de ses nombreux ouvrages sur les cités-jardins, où il écrit : *"Nous voyons partout éclore en France, sinon de véritables cités-jardins, du moins des villages-jardins ravissants qui en sont les annonciateurs" (20).* Une même analyse est reprise en 1937 par L. Ferrand qui, après avoir rappelé quelques généralités sur les thèses d'E. Howard, souligne que la création d'une cité-jardins est *"presqu'impossible dans notre vieux continent européen dont le territoire est déjà parsemé d'agglomérations plus ou moins importantes" (21).* Puis revenant sur les efforts accomplis en France, il constate *"cette expression de "cité-jardins" ne convient pas mieux à nombre d'agglomérations d'habitations à bon marché, souvent vrais villages, construits dans ces dernières années dans la banlieue de Paris".*

A la lecture de tous ces articles signés par G. Benoît-Levy, L. Ferrand, G. Risler, on constate qu'on en appelle encore à la réalisation de la vraie cité-jardins. Alors, puisque dans la presse se multiplient les articles,non plus de nature théorique, mais au contraire très concrets, c'est-à-dire tournés vers la description de projets ou de réalisations intitulés "cités-jardins", on est amené à se demander s'il ne se dessine pas les contours d'une expérience française spécifique. Tentative particulière, certes, dans le sens où elle ne reprend que partiellement les préceptes d'E. Howard, mais non moins intéressante puisque c'est ailleurs qu'elle a du aller chercher les fondements, principes ou modèles de réfé-

rence, à moins que - et plus vraisemblablement - les circonstances du cadre institutionnel et les habitudes socio-culturelles françaises n'aient obligé l'ensemble des acteurs à inventer de nouvelles conditions d'intervention.

Les réalistes

En effet, si l'on analyse les prises de position de certains personnages appartenant pour la plupart au monde politique (H. Sellier, par exemple) ou au monde de l'architecture (Agache, Bourdeix, Jaussely, ..), force est de constater l'existence d'attitudes très pragmatiques. Attitudes qui ,tout en vantant les mérites des réalisations anglaises et leur idéologue, estiment qu'il convient, dans notre situation, de procéder autrement ,ou tout au moins d'être moins absolu par rapport à certaines conditions. Un exemple de ce point de vue est très tôt apporté par Maurice Dufourmantelle, vice-président de la Société française des H.B.M. qui ne s'embarasse pas des scrupules d'un G. Benoît-Levy pour ranger dans une même catégorie : cité-jardins, faubourg-jardins et village-jardins, puisque toutes ces entreprises sont mues par une même volonté de remédier aux maux de la ville (22).

. Les cités-jardins vues par Henri Sellier

Une attitude similaire, quoique plus argumentée, est reprise quelque temps après par Henri Sellier. Ce dernier précise en effet dans ses écrits sur le logement (23) que si les projets français se situent dans la mouvance du *"mouvement anglais des "Garden-cities", ces projets ne sauraient être considérés comme tendant à la création de véritables cités-jardins au sens absolu du mot (...). L'office départemental n'a pas été créé pour provoquer une expérience sociale de cette nature ; il n'est pas destiné à servir d'instrument à des conceptions théoriques, si séduisantes qu'elles puissent paraître, il a un objectif bien délimité et bien défini qui consiste à édifier les agglomérations propres à assurer le décongestionnement de la ville de Paris et de ses faubourgs et à servir d'exemple aux bâtisseurs qui, depuis trente ans, ont littéralement saboté la banlieue".*

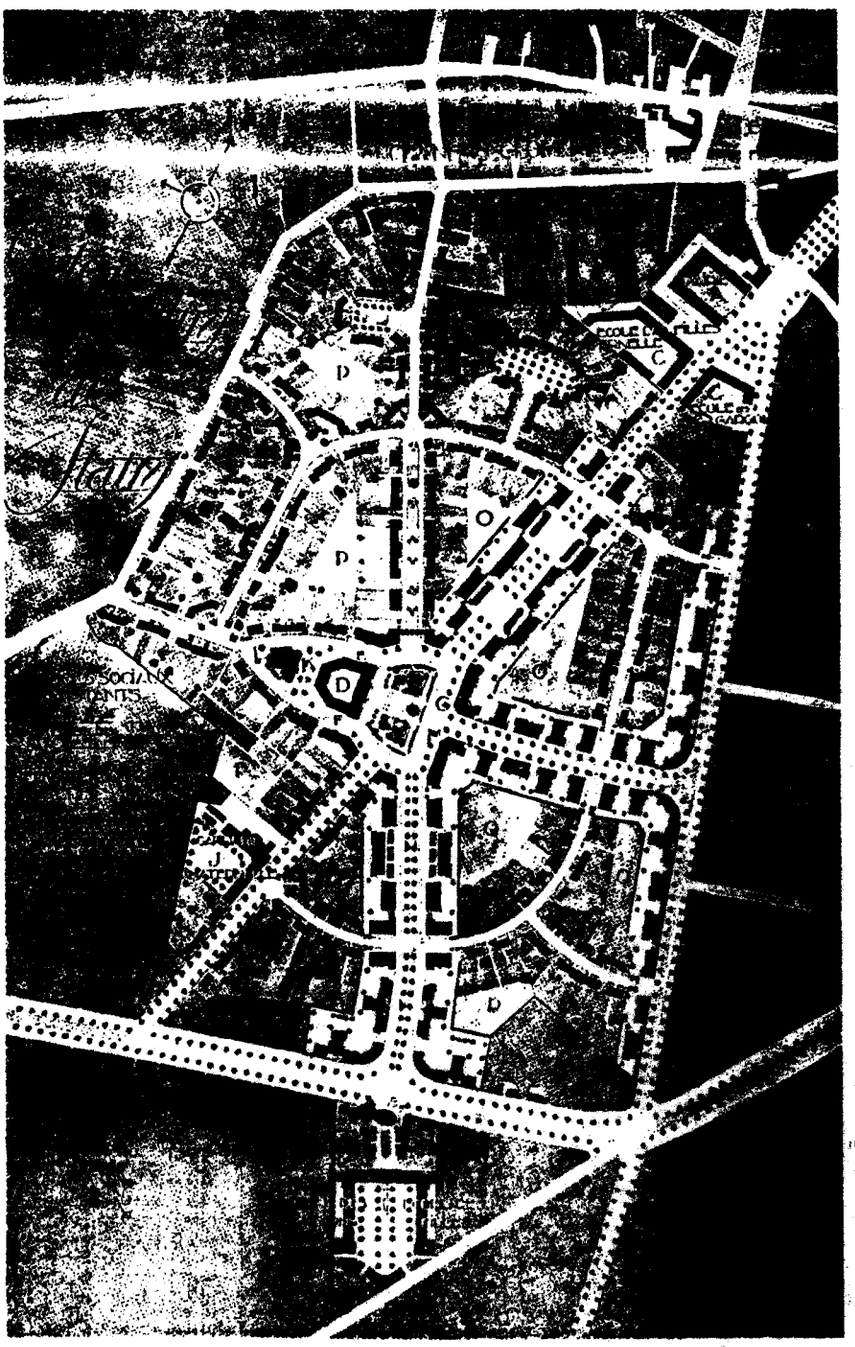

Planche XII : Cité-jardins de Stains : plan

Le propos ne pourrait être plus clair puisqu'il est explicitement précisé qu'il ne s'agit pas d'entreprendre une "expérience sociale" reposant sur des "conceptions théoriques", mais de gérer, à l'aide de lotissements-jardins, la croissance et l'aménagement de la banlieue.Ainsi Sellier enterre tout espoir de création de véritable ville-satellite dont on a vu plusieurs auteurs réclamer la réalisation (24). Il s'agira plus d'organiser les franges plus ou moins éloignées de cette ville dans le sens de l'hygiène sociale, de la prophylaxie et de l'adaptation à la civilisation du salarié, soit la prise en compte du temps hors-travail.

. Techniciens contre idéologues

D'ailleurs, dans un long article d'Henri Sellier paru en 1923, il ne fait aucune référence à Howard et à ses conceptions de la cité-jardins ; par contre il rend hommage à R. Urwin pour toutes les solutions techniques et pratiques qu'il apporte dans son livre "Town planning in practice" (25). De toute évidence "le réalisme" prime sur "l'idéalisme", l'heure est aux solutions concrètes et non aux énoncés théoriques.

Une illustration de ce type d'aménagement des franges nous est proposée à l'occasion d'un reportage consacré aux projets prévus pour la ville de Reims. Ainsi l'auteur demande :

"Parlerons-nous encore de la cité-jardin destinée à apporter à la grande cité cette annexe demi-rurale qui convient si parfaitement à la vie des travailleurs" (26).

Ce thème de la cité-jardins comme annexe de la ville ou, pour faire référence à un discours assurément encore sous-jacent, comme annexe à la Groszstadt, est développé par Léon Jaussely dans son introduction au livre d'Urwin (27). En effet, tout en ne tarissant pas d'éloge sur l'exemple anglais, il précise tout ce qui sépare le cas français de son aîné. Il remarque que la cité-jardins en tant "qu"organisme urbain complet est *"une formule spécialement anglaise (...). Nous appelons, nous, en France, de ce même nom, tout groupement, même peu important, de maisons ouvrières ou à bon marché, pourvues de jardins particuliers (...) sans que le groupement puisse avoir par lui-même une vie autonome"*. En clair, L. Jaussely ne

considère plus la cité comme un modèle politique, mais simplement comme un modèle spatial. Dans cette brêche ouverte entre la dimension architecturale et sociale, beaucoup vont s'engouffrer à la suite de L. Jaussely pour ne s'intéresser à la cité-jardins que comme un genre formel plus ou moins pittoresque.

En France donc, le terme cité-jardins s'applique ainsi à tout ensemble d'habitations noyé dans la verdure sans précision ou standard minimum concernant les équipements de la vie collective. Il s'agit en fait d'un titre générique chapotant une sorte d'architecture "paysagère"- si l'on peut dire - qui partage en commun avec la vision d'Howard l'idéal du contact avec la nature, idéal que résume Jaussely en ces termes : *"Le XIXè siècle avait fait de la ville une montage de pierres et de briques, le XXè siècle tend à en faire une masse de jardins".*

Mais il n'en reste pas là et explique les raisons de cette différence par le rôle joué en Grande-Bretagne par l'initiative philantropique (due soit à de grands propriétaires, soit à des sociétés) qui peut entreprendre des opérations urbaines isolées et indépendantes, chose qui ne peut se concevoir dans le cadre juridique ou foncier français. D'autre part, cet homme, réaliste avant toute chose et instruit tout à la fois de l'émiettement de la propriété et des contraintes du système administratif, qui curieusement fait l'orgueil de la France, conclut son introduction par ces mots :

"Personnellement, nous ne pensons pas que cela soit extrêmement désirable que de créer de force, si riantes, si séduisantes soient-elles, de nouvelles cités - nous voulons parler des véritables cités-jardins, organismes complets - isolées de nos vieux centres urbains historiques et traditionnels, alors que les raisons économiques de la création ne sont pas certaines. Nous concevons davantage les bienfaits à retirer de cette formule nouvelle d'urbanisme en appliquant à des groupements nouveaux, petits ou grands, rattachés à des centres urbains existants, et aussi aux plans d'extension des villes, par le moyen de la règlementation concernant les constructions, la technique de la cité-jardin dans la mesure du possible".

D'amoindrissement en amoindrissement, d'adaptation en adaptation, la vision globalisante de la cité-jardin conçue par E. Howard se voit réduire comme peau de chagrin, au point que D.A. Agache en arrive à assimiler, par un jeu de language cité-jardins/cité-satellite et quartier satellite. La banalisation du genre est alors totale puisqu'au lieu de cités autonomes et détachées, on en est ramené à de simples extensions plus ou moins lointaines du centre (28).

Les déviationistes

Une troisième attitude se dessine enfin par rapport à la cité-jardin ; attitude qui voit les idéaux d'Howard être pervertis au profit de systèmes élitistes ou anti-étatiques, voire dans certains cas, détournés du profit d'une thérapie sociale fondée sur la chlorophyle.

. Les cités de la ségrégation

Le premier exemple de ces déviations nous est proposée par Gaston Bardet et son projet de "Cité-jardins pour intellectuels." En effet, quoique résumant correctement la théorie de Howard de la cité-jardin en tant qu'organisme complet et autonome et soulignant les abus d'utilisation du terme en France, il n'en propose pas moins une cité-jardin de la ségrégation réservée à une élite choisie : *"Cette cité-jardin-satellite est habitée en majeure partie par des intellectuels en raison de sa proximité du centre correspondant de la métropole (...). Un grand développement est accordé aux divertissements artistiques, intellectuels et sportifs" (29).*

Il est difficile de ne pas remarquer les similitudes qui existent entre le propos de Bardet et certaines positions allemandes du type national-conservateurs, d'autant que Bardet nourrit, mais il n'est pas le seul, quelque inclinaison pour les régimes "forts", puisqu'on lui doit un livre qui célèbre l'oeuvre de Mussolini à Rome (30). Revenant sur ces rencontres, vraisemblablement non fortuites avec les exemples allemands, on peut rappeler que pour certains idéologues nationalistes, les cités-jardins étaient

conçues comme des "viviers de la germanité" qui prenaient place dans une stratégie de colonisation intérieure(31). Ces nouvelles villes étaient conçues comme bastions de la ségrégation, de l'antisémitisme et de la domination des élites. *"Il est évident que la cité-jardins doit être un lieu de refuge où intellectuels, savants, écrivains et artistes, qui doivent ménager leur équilibre nerveux, seront les bienvenus ; de la même manière que l'on y accueillera les inventeurs de tous bords" (32).*

. Cité fédériste contre cité-jardins

A côté de cette déviation, on en trouve une autre un peu différente puisqu'il s'agit là d'un projet non spatialisé, formulé par un ingénieur. Projet qui tend à opposer au système des coopérateurs un système fédériste. Ce "vaste plan de réorganisation générale" est présenté en 1934 par la revue traditionaliste "Le Bâtiment illustré". La cité, puis plus tard le monde fédériste, repose sur un système d'autarcie. A l'image de la cité-jardins, la ville fédériste est entourée d'une ceinture rurale qui pourvoit à ses besoins alimentaires, toutefois les échanges ne se font pas par l'intermédiaire de coopératives. Les produits sont directement troqués d'une *"manière systématique et scientifique* (33), ce qui a pour avantage d'éliminer tout intermédiaire, toute taxe, toute immixtion d'aucune sorte. En fait, ce système fédériste vise au dépérissement de l'Etat afin que l'économique prime sur le politique ; l'on comprend alors pourquoi certains groupes ou agents économiques se sont engagés à faire connaîtreceette **alternative** à la cité-jardins.

. La chlorophyle comme cure, le jardinage comme thérapie

Enfin, l'ultime déviation que l'on connaît en France et sans aucun doute la plus répandue est celle pour qui la référence à la cité-jardins*"sera conservée non plus comme l'image de la communauté villageoise anti-urbaine, mais avant tout pour sa capacité (...) à conserver une individualisation du logement ouvrier"* dans un environnement végétal (34). C'est pourquoi, dans de nombreux articles consacrés aux cités-jardins, on insiste beaucoup sur les bienfaits des jardins et de la nature. Ainsi par exemple,

dans un article consacré à la cité-jardins de Plessis-Robinson, son auteur, l'architecte-urbaniste E. Weiller, n'en retient que l'aspect fusion entre architecture et nature : *"La cité entière est un parc bien aéré où la chlorophyle dispense ses bienfaits et repose des fatigues du travail à la grande ville (...). La ville respire, en bonne santé, de bonne humeur, loin des fumées, du bruit, de la fièvre" (35).*

Plus question de comité de gestion, d'administration municipale ; tout est dévolu à l'horticulture : *"Rosiers grimpants, lianes, lierre, voilà qui est laissé à l'initiatve et au goût des habitants" (36).*

Toute cette argumentation sera reprise un peu plus tard dans les mêmes colonnes à l'occasion d'un article d'André Véra traitant de la cité moderne (37). Sans jamais le préciser, sa référence tout au long de cet article est la cité-jardins, son aspect pittoresque, ses équipements et ses jardins ouvriers. Il prône une organisation qui est tout à la fois commode et agréable, mais qui ne doit pas être monotone. Son tracé urbain ne doit pas être systématique ou préconçu car le recours à la *"régularité aurait rappelé de fâcheuse manière un produit manufacturé. La ville aurait paru la suite de l'usine et peut-être pis, une dépendance".*

Cet aspect pittoresque, même réclamé en 1935, permet une constante intrusion de végétal dans la ville. La nature est considérée par excellence comme un "lieu de passe-temps" dont on distingue deux types fondamentaux : les jardins publics et les jardins ouvriers. A ces deux types, l'auteur précise qu'il correspond deux populations différentes : *"L'employé de loisir prend avec contentement place sur un banc* (dans un jardin public) *à côté de vieillards ou de mères de famille. Il lit le journal, tient conversation, se réjouit du repos. L'ouvrier, au contraire, craint d'être regardé comme un paresseux. Assis, désoeuvré, il se sent gêné. Est-il occupé dans un jardinet, il est à son aise (...). Des remarques surgissent, des projets s'épanouissent. Oui, murmure-t-il, je m'arrangerai autrement l'an prochain. J'aurai des salades plus tôt dans la saison. Je sèmerai aussi davantage de pois. Celui-là en vérité n'a pas envie de s'en aller. N'a-t-il pas pris racine dans son jardinet avec les poireaux, carottes et choux ? Ni la courte semaine, ni même le chômage ne le rendent oisif. L'ouvrier n'est jamais ici les bras ballants. Sans qu'il fasse*

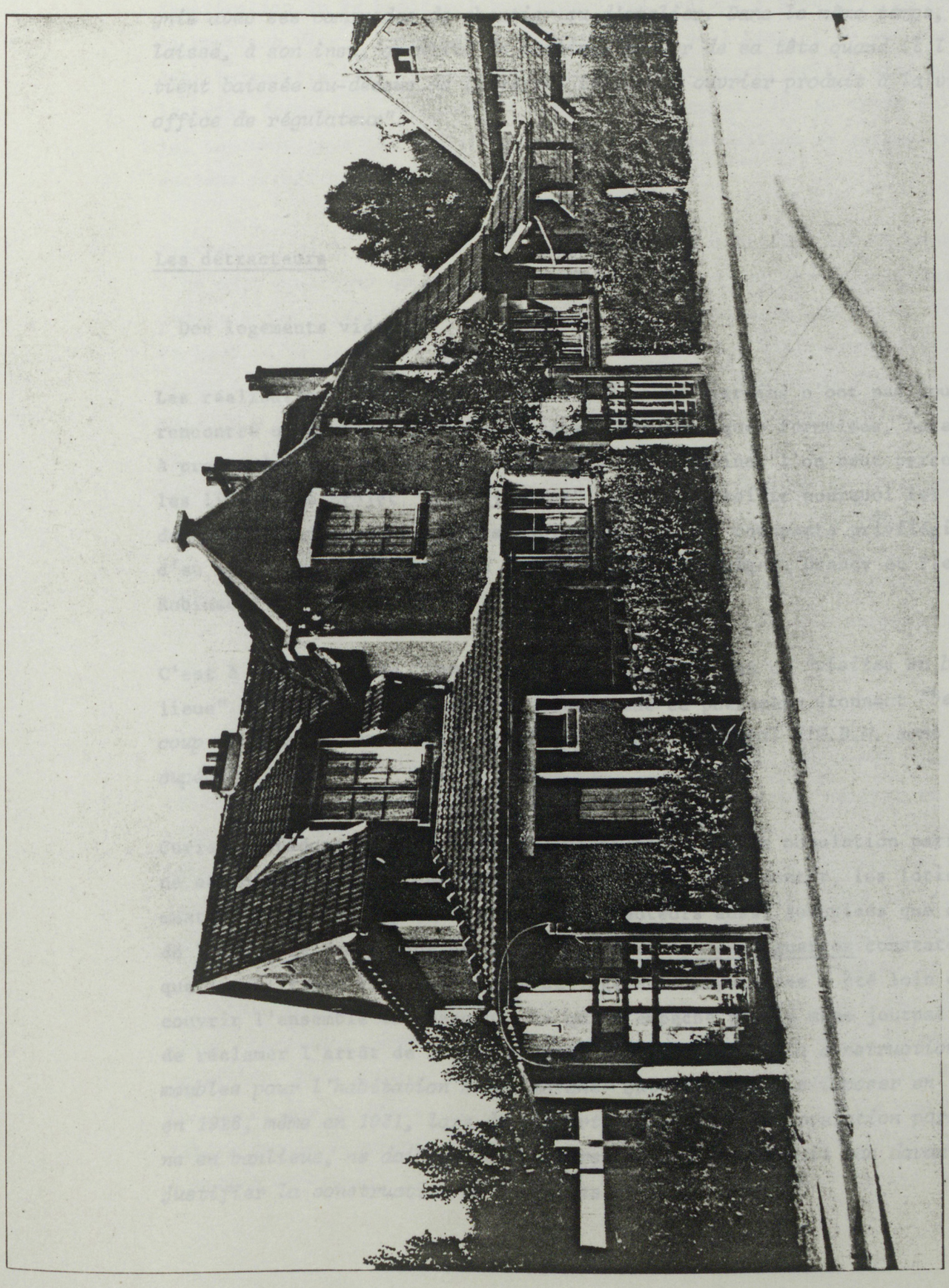

Planche XIII : Cité-jardins de la compagne du Nord à Longueau

effort, il ne fréquente plus les débits de boissons, ne va plus de compagnie avec ses camarades de chantier ou d'atelier. Dans le même temps, il laisse, à son insu, quantité de sottises tomber de sa tête quand il l'a tient baissée au-dessus de la terre. Le jardin ouvrier produit à la ville office de régulateur".

Les détracteurs

. Des logements vides

Les réalisations françaises en matière de cités-jardins n'ont pas toujours rencontré un écho favorable. Au travers des critiques formulées, notamment à propos des entreprises de l'O.P.H.M.B. de la Seine, l'on peut percevoir les limites du projet "cités-jardins", ainsi que saisir pourquoi les gardes républicains ou les gardes mobiles seront les occupants privilégiés d'au moins trois réalisations de cet office (Champigny, Drancy et Plessis-Robinson) (38).

C'est à l'occasion de *"promenade autour de Paris"* ou de *"visites en banlieue"* que certains chroniqueurs constatent ce phénomène étonnant *"beaucoup de maisons construites par l'Office Départemental d'H.B.M. sont inoccupées" (39).*

Curieux paradoxe que ces logements vides,alors que la population parisienne et notamment celle de la banlieue, ne cesse d'augmenter, les lotissements défectueux de pulluler et que des auteurs aussi autorisés que ceux de l'Histoire économique de la France entre les deux guerres constatent que la politique de construction de logements populaires a été loin de couvrir l'ensemble des besoins. Ce qui n'empêche pas le même journaliste de réclamer l'arrêt de toute nouvelle construction : *"La construction d'immeubles pour l'habitation "à bon marché" qui paraissait s'imposer en 1921, en 1926, même en 1931, lors de la forte poussée de la population parisienne en banlieue, ne doit pas être poursuivie. On ne saurait pas davantage justifier la construction de nouvelles cités-jardins..."*

En réalité, sous couvert de mauvaises estimations de population et d'une désaffection de la banlieue(deux propos qui restent à prouver), ce type de position vise à provoquer un désengagement de l'Etat et de ses moyens dans la construction de logements sociaux. Ce courant, certes aidé par la crise économique, arrivera à ses fins, lorsqu'en 1933 au terme de la loi Loucheur tous les crédits destinés à la construction de logements sociaux seront supprimés.

Maintenant, si l'on revient d'une manière moins partisane sur le problème, l'on peut remarquer un certain nombre de facteurs qui ont objectivement condamné les cités-jardins à un avenir moins florissant que prévu. Tout en haut de la liste, il faut placer les problèmes d'éloignement,d'accès et de desserte. Voilà ce qu'on disait de la cité-jardins de Chatenay-Malabry : *"Fort éloignée de toute agglomération commerciale industrielle (...), cette cité est à peu près inhabitée ; le coût et les pertes de temps des transports n'y fera probablement pas rechercher de longtemps l'habitation" (40)*. Ce problème du temps de transport a été développé par G. Baty-Tornikian dans la première partie de cette recherche . C'est pourquoi nous n'y reviendrons pas. Par ailleurs, c'est aussi à son propos qu'il faut se référer pour les problèmes de la chereté des transports et des loyers.

D'autre part, comme la question du type de population recherché pour ces cités a été longuement débattu à l'occasion des récentes rencontres sur l'entre-deux guerres, nous nous contenterons de rappeler que ce type d'habitation n'était pas destiné aux plus démunis.Toute une fraction du prolétariat et du sous-prolétariat a été gravement lésé dans cette politique du logement social puiqu'elle ne pouvait pas faire face à des loyers aussi élevés(41).Passons donc sur ces problèmes de choix des occupants et de clientèle pour revenir sur les problèmes d'implantation des cités. En effet, certaines personnes condamnent tout à la fois le site, le principe urbain, et l'ampleur des cités-jardins, quitte dans certains cas, à falsifier les chiffres. Ainsi ce journaliste du Temps n'hésite pas à prétendre que la population baisse en banlieue,qu'à Chatenay-Malabry, Plessis-Robinson et Drancy, la population ne s'accroît pas aussi vite que prévu,

que la Butte-Rouge est construite pour 30.000 habitants, etc.. etc... L'étude des chiffres des recensements de la population du département donné dans nos tableaux et le rappel que Chatenay-Malabry était conçu pour 1.500 logements permet d'apprécier la violence et l'hostilité de certains milieux vis-à-vis d'une politique d'Etat qui ne faisait ni l'affaire des cercles conservateurs inquiets de la "construction" de la ceinture rouge, ni l'affaire des propriétaires qui enragent contre le blocage des loyers.

. Habitat individuel, habitat collectif

Le deuxième faisceau de critiques va se cristalliser autour du problème du type architectural. Toutes les réalisations autres que les maisons individuelles détachées vont être critiquées; au nom d'une recherche de moindre densité, d'un type plus agréable ou encore de se conformer au modèle très largement dominant en banlieue. Si donc les immeubles collectifs sont dénoncés, c'est toutefois autour de la notion de gratte-ciel que la bataille va faire rage. Le gratte-ciel de Chatenay-Malabry et ceux de Drancy vont être l'objet de véritables campagnes de dénigrement qui vont obliger d'éminents personnages comme Henri Sellier à prendre la défense de ces innovations architecturales (42).

Laissons un peu de côté ces bagarres autour de la "skyline connection" et retenons que nos critiques des cités-jardins au travers de tous leurs tirs d'artillerie réclament avant tout l'arrêt de la construction de logements sociaux. Hostiles aux cités-jardins, seront-ils aussi opposés à l'extension des villes et à l'aménagement des banlieues ? Car c'est entre ces deux extrêmes que se concentrent les enjeux urbanistiques, c'est-à-dire entre ceux qui - fervents de l'idéologie anti-ville - récusent les améliorations des centres existants pour aller fonder en terre vierge de nouvelles cités, et ceux qui - fervents de la ville actuelle - militent pour sa véritable extension.

Notes du Chapitre I

1 - L. Mumford, L'idée de cité-jardin et l'urbanisme moderne, in E. Howard, Les cités-jardins de demain, Paris 1969, p. XXXVII

2 - G. Benoît-Levy "Comment construire à bon marché". 1er congrès de l'habitat - 9/12 Octobre 1919, compte-rendu des travaux, Lyon, Noirclerc et Fenetrié, 1920 - p. 47 - 69

in G. Teyssot et M. de Michelis "Les conditions historiques du projet social-démocrate sur l'espace urbain" - Recherche Architecture et Social-Démocratie" IERAU-CORDA - 1979

3 - Jacob Rus cité par P. Bourdeix "Urbanisme", La Construction Moderne, 27 Février et 3 Avril 1921

4 - Cité par G. Benoît-Levy, La Cité-Jardin, Paris, 1904, p. 6

5 - E. Cheysson, Les Cités-Jardins, Paris, 1905, p. 3. Ce propos de J.J. Rousseau a été utilisé par de multiples auteurs.

6 - cité par G. Benoît-Levy, Op. cit. p. 275

7 - Fondé en 1895, le Musée Social est un lieu de réflexion où se rencontraient le patronat chrétien, les associations philantropiques et hygiénistes, de hauts responsables de l'Etat....
En 1907, le Musée Social fonde une "section d'hygiène urbaine et rurale" où vont se retrouver beaucoup des architectes-urbanistes qui créeront en 1913 la Société Française des Urbanistes.

8 - cité par E. Cheysson, Op. cit. p. 16

9 - E. Howard cité par G. Benoît-Levy, Op. Cité p. 12

10 - cf. note 2

11 - G. Benoît-Levy, La Cité-Jardin, tome 2, Villages - Jardins et Banlieues Jardins, Paris 1911

12 - P. Bourdeix "Le plus grand Paris", La Construction Moderne, 23 Mai 1920.

13 - P. Bourdeix "Le mouvement Urbaniste Moderne en Grande-Bretagne, La Construction Moderne, 6 Novembre 1921.

14 - in La vie urbaine n° 5, 1920, n° spécial sur le Grand Paris

15 - F. Laisney "Quand les H.L.M. étaient roses" - A.M.C. n° 35 - Décembre 1974

16 - "Les cités-jardins des chemins de fer du Nord", 14 Octobre 1923 et pour une description plus technique "L'Oeuvre de la Compagnie du Nord", 24 Octobre, 14 Novembre, 12 Décembre 1926, 30 Janvier, 20 Mars 1927, La Construction Moderne. Toutes les citations qui suivent sont tirées du premier article.

17 - L. Ferrand ,"Garden-City, Cités-Jardins, Villes Satellites", Bulletin de la S.F. des H.B.M. 1936/1937

18 - cf. G. Teyssot "Cottages et pittoresque", A.M.C. n° 34, Juillet 1974

19 - G. Benoît-Levy "La Cité-Jardin", l'Hygiène sociale, Janvier 1929

20 - G. Benoît-Levy, Cités-Jardins, Nice, 1932, p. 12

21 - cf. note 17

22 - M. Dufourmantelle "Les cités-jardins, leur portée sociale, leur caractère, leur organisation" - Rapport présenté à la VIIIè conférence nationale des sociétés d'H.B.M., Lyon, 13/14 Juin 1914, reproduit in Bulletin de la Société Française des H.B.M., 1915

23 - Un même propos se retrouve dans H. Sellier "La crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans l'agglomération parisienne" (1920) et dans "H.B.M. du département de la Seine (s.d.).

24 - Idée développée en 1919 lors du concours pour le Plus Grand Paris, puis reformulé à plusieurs reprises, notamment par H. Prost et G. Brizon dans un numéro spécial de L'Europe Nouvelle consacré à l'extension de Paris, 8 Juin 1929.

25 - H. Sellier "Les aspects nouveaux du problème de l'habitation dans les agglomérations urbaines", La Vie Urbaine n° 19, Avril 1923

26 - P. Bourdeix "l'Urbanisme en pratique", La Construction Moderne, 18 Février 1923

27 - R. Urwin, L'étude pratique des plans de villes, Paris 1923, Edition 1982

28 - J.C. Tougeron,"D.A. Agache, un architecte urbaniste" in Les Cahiers de la recherche architecturale n° 8, Avril 1981

29 - G. Bardet "Une cité-Jardin pour intellectuels" in Revue d'Administration communale, n° 35, Juin 1934

30 - G. Bordet, La Rome de Mussolini , Paris 1937, livre qui présente le fascisme italien avec un angle flatteur.

31 - Marco de Michelis, "La naissance de la Siedlung" in textes préparatoires au colloque Architecture et Politiques Sociales, 3/5 Décembre 1981, Paris

32 - Article sur les cités-jardins paru in Neue Gemeinschaft" en 1901, traduit in Architecture en Allemagne - 1900/1933 - Centre G. Pompidou, 1979

33 - "Partie générale du problème" et le "Fédérisme à travers la presse" in Le Bâtiment Illustré, 1934.

34 - D. Mangin "Du bon usage d'Urwin" in Les Cahiers de la recherche architecturale n° 8, Avril 1981

35 - "La Cité en fleurs", Urbanisme n° 6 - 7 Septembre - Octobre 1932

36 - idem

37 - A. Vera "L'urbanisme, devoir social", Urbanisme n° 34, Mars 1935. Les citations qui suivent en sont extraites.

38 - L'histoire de la présence des gardes-mobiles est peut-être plus complexe qu'il n'y paraît puisqu'à Toulouse, c'est le Ministère de l'Intérieur qui a imposé en 1938 leur présence dans une opération H.B.M. de la ville - cf. J.P. Dubourg et C. Roy, Gestion municipale SFIO et politique urbaine à Toulouse, 1925 - 1940, Contrat SRA/DGRST.

39 - L. Vaillat "La construction d'H.B.M. dans la banlieue parisienne" in Le Temps, 31 Mars 1937, republié dans le Bulletin de la Société des H.B.M. 1936 - 1937

40 - L. Ferrand, cf. note 17

41 - H. Sellier, cf. note 25

42 - H. Sellier "L'habitation en hauteur", Urbanisme n° 16, Juillet 1933

Planche XIV : Paysages de banlieue

II - LA VILLE CONTRE-ATTAQUE

Ville et banlieue : une réhabilitation

Bousculée par un siècle d'industrialisation à outrance, la ville, que beaucoup d'auteurs dépeignent comme un hydre tentaculaire et menaçant pour l'être humain, se trouve confrontée à sa plus grave remise en cause. Il en est de sa survie, d'offrir d'elle-même une image moins négative et de s'avérer capable de rivaliser avec ces "Cités du Bohneur"que sont - du moins dans le principe - les cités-jardins. Au-delà de ces péripéties, une question crutiale se pose. Est-ce l'idéologie anti-urbaine que véhicule toute idée de cités-jardins, ou son contraire, c'est-à-dire "la ville toujours et avant tout", qui va s'affirmer comme le courant dominant de cette période si spécifique du développement des agglomérations urbaines.

La ville, après tout, en tant que lieu privilégié d'accumulation et d'épanouissement, n'a pas dit son dernier mot et certains rappellent avec véhémence : *"Nous savons, en effet, que les villes ont provoqué la création de l'outillage économique des peuples modernes, ainsi que l'essor du commerce et de l'industrie. Elles ont accru la richesse publique, le bien-être et elles ont été le foyer de l'émancipation intellectuelle et sociale" (1).*

Et ces personnes là, de refuser une dilution des "condensateurs sociaux qu'elle représente. L'objectif dans ces conditions va être de dédensifier, désengorger, désserer le centre historique et de remplir, réhabiliter, régulariser la banlieue.

Comme le note très justement J.L. Cohen :

"Moderniser les marges infectes de la grande ville : tel est l'objectif commun que partagent les hommes d'Etat éclairés et les architectes (...) Chaos social et économique pour les premiers, chaos visuel et spatial

pour les seconds (...). La grande ville, et avant tout sa périphérie deviennent un laboratoire à la fois politique et formel" (2).

D'autant que l'intervention sur cette banlieue informelle et turbulente ne peut plus attendre. La France n'a que trop tardé en comparaison avec les pays étrangers pour se doter de moyens réels d'intervention.

. Ville et région

Toute proposition,toute perspective d'action commence inévitablement par un constat des vices et imperfections. Inlassablement sont donc rappelés le manque d'hygiène, la vétusté des immeubles et leur surpopulation, l'engorgement de la circulation, etc... Pour amplifier encore cette énumération des fléaux sociaux, on s'apesantit sur l'aspect physique, sur la manière dont le phénomène s'est littéralement "déversé" sur la ville. C'est pourquoi l'on rencontre plusieurs récits du type :

"Sous l'afflux de centaines de milliers d'hommes, les vieilles villes ont été submergées. Elles ont brisé leurs barrières et inondé les zones voisines (...). En s'étendant sur de vastes espaces, en groupant autour de leurs noyaux primitifs des dizaines de cités satellites, elles ont perdu leur vérité et se sont transformées en agglomérations inarticulées" (3).

Mais l'heure n'est plus à l'affliction et la désolation car ce n'est plus en terme d'entité circonscrite et limitée que l'on raisonne la ville, mais à l'échelle de la planification territoriale. A l'ancien concept de cité, l'on substitue celui de région urbaine, d'où un renversement complet dans l'approche des phénomènes. La croissanceet l'extension ne sont plus perçues comme étant des valeurs négatives mais, au contraire, comme signe de dynamisme et de vitalité. L'essor de la ville,donc, ne doit plus être freiné mais canalisé ; elle doit se déployer sur le territoire, comme le suggère Charles Gide : *"Il faut faire marcher la ville vers la campagne : qu'elle se dilate, qu'elle fasse éclater le vieux corset de fer de ses fortifications, que les maisons sautent par-dessus le mur, comme des écoliers en marraude et s'égaillent dans les champs" (4).*

Par-delà un simple étalement de la ville se dessine très clairement la compréhension de l'inter-relation qui existe entre une agglomération et sa région avoisinante. Ces dépendances mutuelles et corrélations sont soulignées par M. Cornudet, le rapporteur de la loi de 1919 relative aux plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes, qui précise que *"le problème est plus vaste et ne saurait se restreindre aux limites de chaque ville" (5)*. Tout concourre donc à indiquer que le plan d'aménagement d'une ville intègre - en lui-même - une sorte de plan d'aménagement régional.

. Amélioration et non révolution

L'attitude urbaine qui, à l'opposé de l'idée de cité-jardins, prône un développement de la ville en direction des régions avoisinantes et en premier lieu de la banlieue contigüe, n'a jamais véritablement disparue. Elle préside d'ailleurs très clairement aux destinées du concours d'idées, lancé en 1919 sur le Grand Paris, puisque le partage en quatre sections (6) recoupe une division rationnelle de la ville avec son centre, sa proche banlieue et sa lointaine périphérie.

Cette attitude, des plus répandues, est parfaitement illustrée par André Ventre, architecte en chef de Monuments Historiques,lorsqu'il déclare :

"Acceptons l'état actuel des choses (...). Il ne saurait être question de suivre l'exemple de Néron qui brûla Rome (...). Il ne faut pas vouloir la mort du malade" (7).

Deux termes dans ce propos sont cruciaux. Lepremier "accepter" ne signifie pas que l'on n'intervienne pas sur la ville, qu'elle soit en quelque sorte laissée telle quelle,comme une pièce de musée. Le second "tuer", car il y a deux manières de tuer, soit quitter la ville et s'établir à la campagne dans un site vierge et elle meure de décrépitude, mais elle peut aussi mourir d'asphyxie ... Ces quelques remarques indiquent que l'acception, loin d'être un renoncement, est un appel à des interventions. Mais cette acceptation initiale comporte un corollaire fondamental : le refus de toute utopie. Exit alors, les projets de Le Corbusier, que ce soit celui de la Ville pour trois millions d'habitants, le Plan Voisin, la Ville Radieuse ou tout autre. Il faut ré-enrouler les planches car l'heure n'est plus à

une démonstration de chirurgie en chambre, mais au recours à une médecine faite de petits traitements quotidiens. *"Architecture ou révolution"* demandait Le Corbusier en 1923, puis il s'empressait d'ajouter : *"On peut éviter la révolution"*. Et paradoxe, il avait raison ! Mais point, hélas pour lui, sur le chapitre qu'il souhaitait. En effet, la ville, et avec elle son architecture a évité la révolution dont Le Corbusier rêvait de la voir s'enflammer...

. L'expansion demande l'extension

La ville à n'en pas douter était malade, mais il existait pour ses maux des remèdes de nature endogène. C'est d'ailleurs pourquoi tant de propositions d'amélioration de la ville et de ses franges se partageaient les honneurs de la presse, à la fin des années vingts. Toutes reposaient sur la création d'ensembles urbains destinés à l'habitation et qui tournaient clairement le dos aux alternatives des villes satellites. L'un d'entre eux, H. Descamps, accompagnait son projet du commentaire suivant :

"La tendance actuelle est d'étendre les villes sous forme de cités-jardin. C'est certes un désir louable (...). Malheureusement, dans la pratique, on doit pour construire des villas défricher les prairies, abattre les arbres ; on a ainsi saccagé les plus jolis paysages, morcelé de beaux domaines, rasé des forêts. La campagne est agréable en tant que campagne, mais lorsque des milliers de personnes viennent s'y établir, ce n'est plus qu'un lotissement" (8).

Voilà qui a le mérite d'être clair ; la ville c'est la ville ; la campagne c'est la campagne et fi de ces succédanés miteux !

Mais revenons sur le mal absolu qui ronge la ville, la surpopulation, l'entassement et l'insalubrité. Les remèdes sont connus :

"Il faut donc décongestionner les centres urbains et c'est un indice de progrès sanitaire de pouvoir constater dans une grande ville le dépeuplement du centre au profit de la banlieue" (9).

Ce point de vue est partagé par beaucoup dont Albert Guérard et avec lui, les fondateurs de la revue "Le Grand Paris" qui abondent dans ce sens, en s'exclamant :
"L'expansion demande l'extension" (10). Il précise aussitôt que la première tâche est de tout mettre en oeuvre pour réduire la densité de population en favorisant l'exode des citadins vers la banlieue, car l'avenir ne saurait être le Paris intra-muros mais le "repli en banlieue". Le recours à un terme militaire comme celui de "repli" montre que l'on se trouve en face d'une véritable stratégie de redéploiement territoriale. L'opération, comme le fait très justement remarquer J.C. Delorme dans son étude du Plan de Prost d'aménagement de la Région Parisienne (11), peut prendre deux aspects différents. En effet, il note qu'il existe deux modes d'expansion urbaine, l'un fondé sur un urbanisme d'extension reposant sur l'idée d'une croissance infinie de la ville capitaliste, l'autre basé sur l'idée d'une croissance limitée et maîtrisée de la ville. Mais dans tous les cas, le flux des populations du centre vers la périphérie n'est pas sans conséquence, puisque se pose alors un grave problème d'urbanisme, celui *"d'aménager rationnellement les quartiers neufs périphériques qui se créent par suite de l'extension normale des agglomérations urbaines et* (d') *améliorer leur existence" (12).*

D'autant que la situation est loin d'y être rieuse. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter au pathétique reportage sur "Les colonies de bicoques de la Région Parisienne" de Bonnevay dans La Vie Urbaine, en 1926, ou d'écouter la déclaration d'Albert Saurrault, Ministre de l'Intérieur, qui déclare :

"Quand j'ai entrepris de visiter, aux abords de Paris, ces lotissements misérables (...), j'ai été frappé par le développement anarchique des cités suburbaines , par la prolifération qu'on est malgré soi tenté de comparer à celle des cellules cancéreuses" et il conclut sur les comparaisons, peu flatteuses pour la France, que l'on peut établir avec *"la belle ordonnance de certaines banlieues étrangères" (13).*

Autour de ces thèmes de l'aménagement rationnel, de l'affectation, en contre coup, du centre traditionnel et des nouveaux territoires périphériques vont s'échaffauder plusieurs hypothèses que nous allons détailler.

Faire le vide

. Sortir les gens

Les tenants de cette conception sont convaincus que le plus grand agent de désorganisation et de déchéance des villes est l'entassement des habitants dans un espace restreint synonyme presque toujours de logements insalubres. Ils affirment, à l'unisson avec Henri Prost, qu'il faut *"que l'excédent de population de Paris quitte ses taudis" (14)*, pour se disperser autour de Paris. Bien entendu, pour un certain nombre d'acteurs, et notamment les politiques, il ne s'agit, comme le rapporte M. Puget, que de dispatcher en banlieue *"certaines catégories d'habitations" (15)*. Si la population du centre, du moins une partie comme on le voit, est envoyée en périphérie, c'est parce que les quartiers centraux doivent être renforcés dans leur rôle de pôle décisionnel et administratif. Dès 1919 / 1920, lors du Concours du Grand Paris, l'équipe franco-anglaise constituée par MM. Berrington, Chaurès et Faure-Dujarric, propose que le centre de Paris soit exclusivement réservé aux affaires. D'autres proposition ou recommmandations voient aussi le jour, les plus intéressantes sont sans doute celles résumées par P. Bourdeix dans un article intitulé L'Urbanisme en Pratique (16). En effet, ce texte est entièrement consacré aux conceptions qui doivent présider à l'établissement des plans d'extension et d'aménagement des villes. Pour sa démonstration, il s'appuie sur le plan de Reims, établi par Géo Ford, urbaniste-conseil de la ville de New-York, et premier plan approuvé par la Commission des Plans d'Aménagement des Villes mis en place dans le cadre de la loi Cornudet.

Ce plan, qu'il faut voir comme un modèle, prévoit le renforcement autour du noyau original du centre administratif (mairie, sous-préfecture, palais de justice, poste ...), du centre commercial (halles centrales, grands

magasins, petits commerces....) et du centre intellectuel (écoles, musées, théatres...) tandis que les travailleurs et familles nombreuses sont relégués dans les zones semi-rurales de la périphérie, zones qui, dit-il, conviennent si bien à leur "prospérité".

Cet éloignement des populations laborieuses en banlieue n'est possible qu'avec la mise en place de transports rapides et pratiques vers le centre. Une littérature abondante, aux aspects parfois farfelus, voit le jour. Les solutions envisagées vont de l'accroissement des chemins de fer de banlieue à la mise en place de tapis roulants, en passant par l'extension du métropolitain, le développement des trains et autobus, l'aménagement des voies d'accès, etc... sans oublier que commence à se faire jour le sentiment que l'automobile va transformer les habitudes et décupler les déplacements.

. Evacuer les services

Un autre courant, cette fois minoritaire, propose une politique déflationiste par rapport à la ville, en renvoyant à l'extérieur ou dans de plus petites agglomérations toutes les administrations et établissements de service qui ne sont pas de première nécessité. Cette solution aboutirait dans le cas de Paris à ce que le gouvernement ne siège pas dans la plus grosse agglomération du pays, mais dans une ville secondaire, à l'image de la différence entre New-York et Washington. Si ce transfert, qui aurait l'énorme avantage de mettre le gouvernement à l'abri des menaces des mouvements et fièvres imprévisibles de la rue (le traumatisme de la Commune apparaît encore très présent), ne peut être entrepris du fait d'un héritage centralisateur trop ancré. Du moins est-il possible de créer une cité ou zone gouvernementale hors des limites actuelles de Paris. Et notre auteur note :

"Il serait facile de trouver, surtout à l'Ouest et au Sud de Paris, un emplacement vaste et sain pour créer une ville modèle : un nouvel Elysée, un Capitole pour les deux Chambres, des palais pour une quinzaine ou une vingtaine de grandes administrations, des hôtels pour les ministres et hauts fonctionnaires, de beaux terrains réservés aux ambassades et légations (...) . Cette ville nouvelle serait un quartier de Paris qui ne perdrait donc pas sa couronne" (17).

Outre tout l'appareil étatique, A. Guérard veut transférer ou plus exactement replier en banlieue tous les établissements industriels, les halles centrales, les hôpitaux, les cimetières, aussi de nombreuses écoles, etc.. Alors que reste-t-il de la ville, si ce n'est un coeur momifié réservé aux jardins, monuments et habitations bourgeoises qu'entoure un agglomérat plus ou moins bien conçu d'unités spécialisées.

. Chasser les usines

L'expansion vers la banlieue ne peut se faire comme le dit Prost sans *"mettre de l'ordre dans le chaos"*. En effet, la banlieue est considérée comme le lieu de la confusion la plus absolue, tant par les architectes qui, pétris de leur culture Beaux-Arts ou de leur formalisme aux connotations cubistes, refusent de voir l'existence de schémas organiques et de structures de type vernaculaire dans certaines dispositions de la banlieue, que par les politiques qui ne peuvent asseoir leur audience ou desseins sur des populations trop instables. Deux critiques majeures sont adressées à la banlieue, la première traite du mitage du territoire par l'implantation au hasard de maisons, lotissements ou cités :

"Les trains et transports ont semé le long de leur parcours des paquets de maisons qu'on a rattachées à de vieux villages ou de vieilles bourgades, dont l'équipement était à peu près inexistant ou insuffisant pour recevoir les nouveaux venus" (18).

Mais cette dissémination et ce sous-équipement sont doublés d'un facteur tout aussi dramatique : la prolifération des usines qui constituent un véritable danger et une entrave à tout aménagement rationnel.

Ces plaies des banlieues proviennent du fait qu'elles ont été *"créées à une époque où l'on n'a pas su prévoir l'extension rapide des cités, les quartiers périphériques contiennent de nombreux facteurs gênant leur existence même : usines et entrepôts privés, établissements publics, abattoirs, hôpitaux, usines d'équarissage, usines à gaz, dépôts de tramways..." (19).*

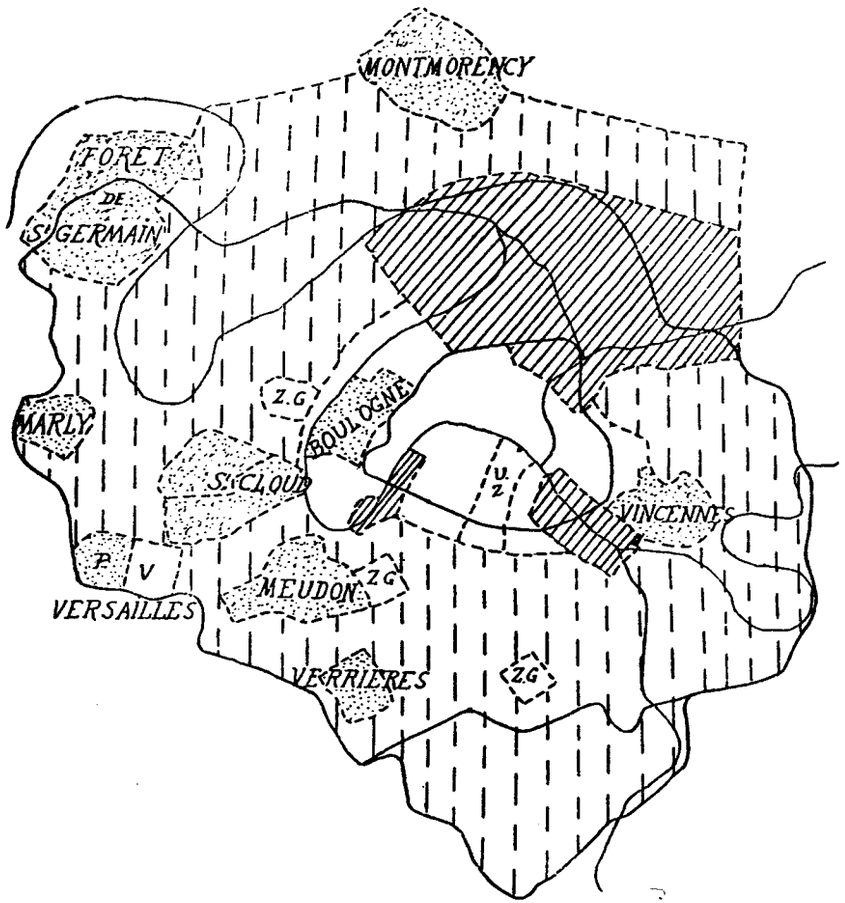

ZONES SPÉCIALISÉES DANS LE « PLUS GRAND PARIS ».

I. — *Zone compacte :* **maisons de sept étages, appartements, commerce, petite industrie.**

II. — *Zones industrielles :* **grandes usines, ports.**

III. — *Zones résidentielles* : **maisons familiales, gratte-ciel Le Corbusier-Sauvage.**

IV. — *Grandes promenades existantes.*
Z G, trois emplacements suggérés pour la zone gouvernementale ; UZ, zone universitaire ; V, ville de Versailles.

Planche XV : Zoning du "Plus Grand Paris"
Superficies des logements sociaux en 1937

OBSERVATIONS

La superficie minima des logements dans les diverses catégories d'immeubles est ainsi fixée :

1° H. B. M. ordinaires

1 pièce isolée	.....	15 m²
1 pièce et cuisine	.....	25 m²
2 — — —	.....	35 m²
3 — — —	.....	45 m²
4 — — —	.....	54 m²
5 — — —	.....	63 m²

2° H. B. M. améliorées

1 pièce et cuisine	.....	37 m²
2 — — —	.....	47 m²
3 — — —	.....	57 m²
4 — — —	.....	69 m²
5 — — —	.....	81 m²

3° Immeubles à loyers moyens

2 pièces, cuisine et salle de bains	.....	46 m²
3 — — —	.....	58 m²
4 — — —	.....	70 m²
5 — — —	.....	82 m²
6 — — —	.....	94 m²

Les établissements industriels tant par leurs surfaces, leurs fumées, leurs bruits, constituent un voisinage dangereux, insalubre et désagréable pour des ilôts d'habitations. Les usines sont donc amenées à disparaître ou à être reléguées dans des lieux spécifiques très éloignés. En effet : *"les banlieues doivent être rendues libres afin d'être aménagées en quartiers d'habitations à l'usage des populations qui se sont précipitées vers les centres urbains et ne peuvent s'y loger" (20).*

Ce démantellement de la structure industrielle qui assaille la banlieue présente aussi l'avantage de désserrer la ceinture ouvrière qui entoure Paris. La présence de celle-ci inquiète, d'ailleurs, nombre de notables qui voient avec terreur le Parti Communiste s'emparer de plusieurs municipalités parisiennes de banlieue. En conséquence, apparaît le slogan suivant :

"Faites de votre ceinture rouge une ceinture verte" (21).

Les techniques de la croissance

. Le zoning

L'aménagement de la ville et de sa banlieue doit être, nous l'avons vu, conçu de manière rationnelle, ce qui signifie en clair qu'outre la lutte contre les taudis et les ilôts insalubres, il convient de partager l'étendue urbaine en zones spécialisées.

Cette notion de zoning n'est point nouvelle puisque déjà au Moyen-Age, les métiers ou corporations se regroupaient par quartier, mais en ce début de siècle, après plusieurs dizaines d'années de croissance chaotique, elle va prendre un relief tout particulier et même constituer un cheval de bataille. Sans parler de l'éclat que va donner, plus tard, à cette notion la publication par Le Corbusier de La Charte d'Athènes.

Le recours à cette idée de répartition spécialisée se fait au nom de l'essor économique et du rendement. L'utilisation du terme rendement peut surprendre, c'est pourquoi ceux qui l'emploient se hâtent de préciser : *"La notion de "rendement", introduite comme axiome de la vie moderne, n'implique nullement le profit commercial maximum, mais une production suffisante pour satisfaire pleinement aux besoins humains"(22).* Mais le choix de cette terminologie n'est pas dû au hasard ; en effet, l'organisation de la ville est disciplinée à l'image du taylorisme qui réorganise l'usine en vue d'augmenter la production, de gagner du temps, de supprimer le nuisible ou l'inutile. L'analogie au monde industriel n'est pas seulement le fait de quelques architectes d'avant-garde épris de standardisation ou de production en série. L'usine fascine par sa logique de fonctionnement. Ainsi P. Bourdeix, dans un de ses tous premiers articles sur l'urbanisme, note : *"La ville, en effet, est comme une usine où tout doit être disposé et ordonné en vue d'obtenir de l'ensemble des organes le meilleur rendement économique" (23).* Une telle organisation vise à assurer un maximum de bien-être matériel et moral aux habitants, mais nécessite beaucoup de travaux et d'investissements. Cependant, l'on a conscience que les sommes englouties dans l'aménagement rationnel des banlieues sont à long terme de nature productive, confiant que l'on est que : *"L'Etat, les sociétés concessionnaires, les propriétaires du sol se partageront ces bénéfices dus à l'effort commun. L'intensification même de la production et des échanges qui découlera des nouvelles facilités de circulation et d'une répartition plus logique des zones d'habitation et des zones industrielles, amènera un développement insoupçonné" (24).*

Tous ces discours recouvrent en fait l'apparition d'une nouvelle vision de la ville perçue maintenant en tant que système dont il s'agit d'appréhender les coûts sociaux de l'ensemble des facteurs qui concourent à son fonctionnement et disfonctionnement. Le calcul et l'objectivation de toutes les parties qui la forment permet en conséquence une gestion rationnelle de tous les aspects d'une métropole moderne.

Dans l'ensemble, bien que chacun ait son petit mot à dire, l'on distingue entre les zones libres, les zones de commerce de gros et celles de détail, les zones résidentielles populaires et celles bourgeoises, les zones ad-

ministratives et celles affectées à l'industrie. C'est surtout autour de ces dernières que les prescriptions vont être les plus nombreuses. Le fait de regrouper les usines évite le mélange néfaste d'habitations et d'industries. D'autant,qu'en plus des bénéfices sur le plan de l'hygiène, certains indiquent qu'une zone industrielle dense offre une souplesse plus grande dans l'emploi de la main-d'oeuvre puisqu'un *"ouvrier peut passer d'une usine à une autre sans avoir à changer de logements" (25).*

Au sein de ce concert unanime se dressent quelques voix discordantes qui, au nom des propriétaires, crient que l'on lèse leur intérêt par l'intermédiaire de règlements insupportables et contraire *"à l'égalité des citoyens, au droit de propriété et à la liberté qu'il doit conférer" (26).* Mais les professionnels ne se languiront guère sur les atermoiements des propriétaires convaincus qu'ils sont du progrès que représente ce système.

. Régulation des flux

Dans une ville qui s'accroit sans cesse se pose toujours d'une manière plus aigue le problème des transports.D'autant que flâneurs et circulation ne font point bon ménage quand l'essor économique impose des communications de plus en plus aisées et rapides. La multiplicité dans le centre des petites rues et des croisements entrave la circulation dont Henard avait prédit le développement : *"Le jour où l'industrie des automobiles fournira des voitures de louage à bon marché et à grande vitesse, le jour où les omnibus eux-mêmes ressuciteront sous la forme d'automobiles communs, la circulation dans les rues et les boulevards de Paris prendra un tel développement qu'aucun métropolitain ne pourra en atténuer l'intensité" (27).*

Pour résoudre ce problème aigu de la circulation, nombreux ceux qui réclament la mise en place de rues à étages. Parmi les premiers, D. Bellet et W. Darvillé, dans leur ouvrage paru vers 1915, s'enflamment pour cette rue de l'avenir dont plusieurs images circulent outre-Atlantique (28). Curieusement, des dessins très similaires, quoique simplifiés, circulent encore dans les revues à la fin des années vingts. Il s'agit toujours de sé

parer la chaussée réservée aux véhicules des trottoirs, situés à plusieurs mètres du sol.

En 1928, coup sur coup, La Construction Moderne publie deux projets d'architectes connus, quoique se tenant à l'écart des grandes polémiques, qui proposent l'aménagement de tels dispositifs, non pas dans la ville ancienne qui est pour ainsi dire "finie" mais *"là ou il n'y a que des terrains vagues ou des masures, en banlieue ou sur les fortifications" (29).*

Au tournant des années trente, l'engouement se déplaça des rues surélevées vers les rues souterraines. En effet, comme le souligne M. Poète en 1934, au Congrès d'Urbanisme de Bordeaux, le recours à des solutions de circulation souterraine permet de décongestionner les voies tout en sauvegardant la "personnalité" et le "caractère" des villes. Aussitôt, G. Bardet propose, puisque le centre de Paris est fort encombré, d'entreprendre la mise en place d'un véritable réseau d'autoroutes souterraines. Le but visé est de débarrasser *"la Ville Lumière de la majeure partie de la circulation mécanique superficielle* (ce qui) *lui procurera une vie plus sereine et plus rayonnante" (30).*

Aucun de ces grands projets tant souterrains qu'aériens ne vit le jour. Le travail quotidien des services techniques et de leurs ingénieurs, fait d'améliorations lentes, montre bien ce qu'il y a souvent d'illusoire dans certaines grandes théories (31).

. Unités d'habitations collectives

Les deux articles précédemment cités d'A. Ventre de H. Descamps sont intéressants à un deuxième titre car ils proposent pour la ceinture de Paris une variante par rapport aux H.B.M. en train de s'édifier. Leurs projets ressemblent plus à de véritables "unités d'habitations" qu'aux traditionnelles maisons de rapport et constituent une sorte de combinaison entre les influences de Le Corbusier, d'Henri Sauvage, des grattes-ciel américains et de ceux qui vont être réalisés à Villeurbanne.

Après une critique en règle de l'habitation individuelle et de la règlementation en vigueur, H. Descamps souligne combien l'habitation collective est de loin préférable, d'autant que *"la technique moderne nous permet des*

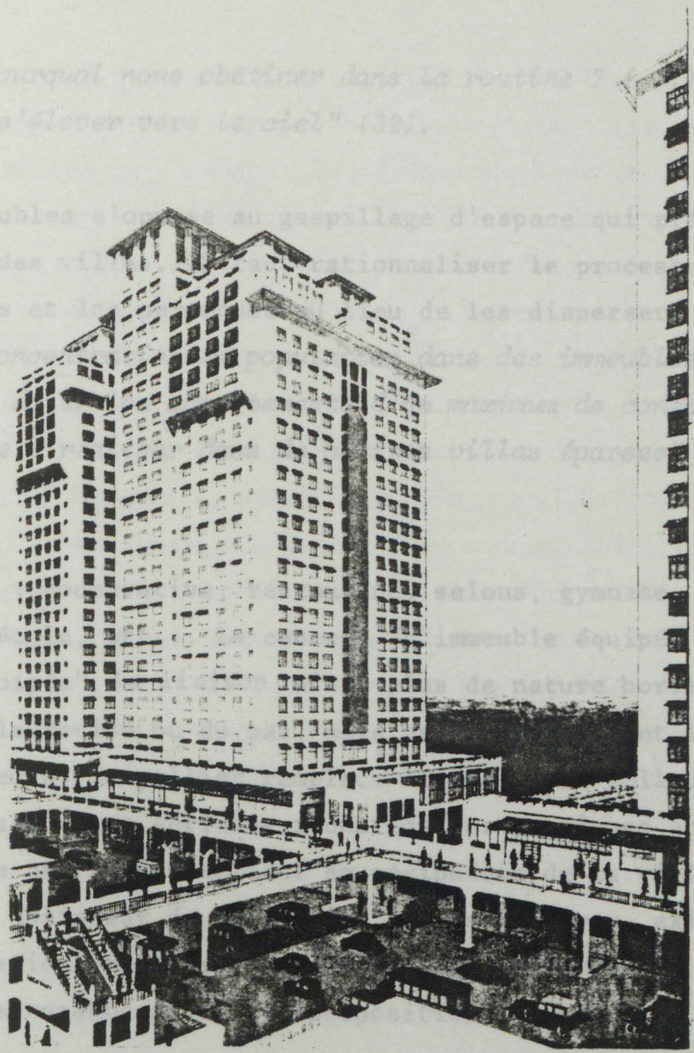

Planche XVI : Projets d'unités d'habitations

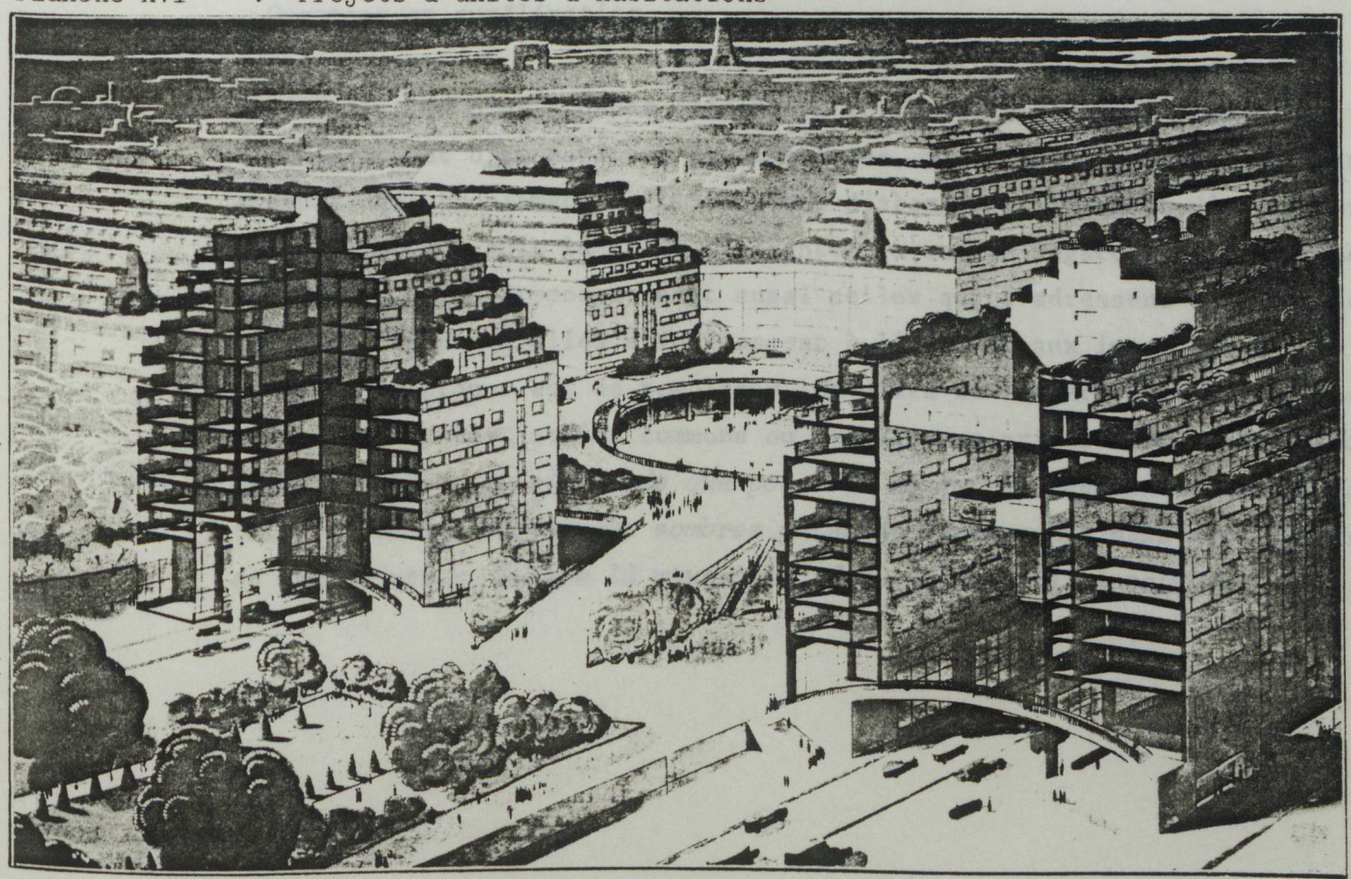

réalisations grandioses. Pourquoi nous obstiner dans la routine ? (...) L'habitation moderne doit s'élever vers le ciel" (32).

La création de grands immeubles s'oppose au gaspillage d'espace qui préside encore aux destinées des villes. Il faut rationnaliser le processus en regroupant les activités et les personnes au lieu de les disperser comme actuellement : *"La concentration de population dans des immeubles collectifs (...) permet de doter les appartements d'un maximum de confort et de bien-être (impossible à réaliser dans de petites villas éparses" (33).*

Chaque immeuble comportera : coopérative, restaurant, salons, gymnase, bibliothèque, infirmerie, école, etc... Le concept "d'immeuble équipé" remplace celui de "cité équipée". La liaison n'est plus de nature horizontale suivant le rythme de la foulée ou du pas, mais verticale suivant le rythme mécanisé des ascenseurs. Le pallier remplace la rue et au-delà d'un changement d'échelle se dessine une sérieuse réduction des pratiques sociales collectives. D'autre part, s'installant en périphérie de la ville, ces projets ne sont qu'une épaisseur de plus qui s'ajoute au noyau existant, ils diffèrent donc radicalement des propositions de Le Corbusier qui remplace les structures surannées par des propositions nouvelles.

. Curetage et surélévation

Tandis que les plus ardents défenseurs de la ville rivalisent en plans d'extension et d'aménagement des banlieues, il en est d'autres, non moins ardents, qui proclament qu'il convient d'abord d'utiliser et d'améliorer ce que l'on a - soit la ville existante - avant de regarder ailleurs. Les solutions qu'ils proposent sont aussi celles qui s'adressent aux plus petites unités puiqu'elles s'intéressent à l'ilôt et aux immeubles qui le compose. Le propos est de remplacer les puits de lumière et petites cours pour en faire des jardins communs ou des squares privés. L'on aspire à *"des espaces libres, aussi grands que possible et qui deviendront communs, de telle sorte que des locaux sombres puissent être rendus plus utilisables et que d'autres, jusque là maussades, deviennent gais et salubres" (34).*

Cette modification lente du bâti est destiné à répondre aux réclamations des hygiénistes qui insisteront sur le renouvellement de l'air et le rôle de l'ensoleillement. Elle montre qu'il existe à l'intérieur même de la ville des solutions possibles pour satisfaire les besoins élémentaires des habitants, sans devoir recourir à l'éparpillement dans une campagne qui sera vite surpeuplée. A. Laprade pousse plus loin le raisonnement en s'appuyant sur le côté sauvegarde de la civilisation et de son passé glorieux. Il s'oppose à la pratique de démolition des ilôts insalubres entreprise jusqu'alors, au nom de l'histoire, de l'ethnographie et du tourisme et réclame l'amélioration de ces logements, plutôt que leur remplacement par *"d'abominables casernes en brique rouge et jaune"*. Son argumentation est simple et réside en ces termes : *"On ne sait pourquoi personne n'a tenté en matière de logements collectifs, de rendre salubres des locaux insalubres (...). Une fois la crasse enlevée, les cours et les intérieurs blanchis, quelques fenêtres percées, le tout-à-l'égoût, les douches, les lavabos, les cuisinières et l'éclairage électrique installés, il est vraisemblable que ces locaux, auparavant lépreux et lugubres, deviendraient non seulement salubres mais très agréables à habiter" (35).*

Le curetage va permettre, en contre coup, de pratiquer une opération que réclament depuis longtemps les propriétaires et leurs fidèles avocats (où l'on trouve nombre d'architectes). L'argumentation est simple - puisque les H.B.M. ne peuvent - pour des raisons diverses - être construites en nombre suffisant, puisque la crise du logement subsiste et puisque le nombre des sans-logis est toujours le même malgré les efforts entrepris, il faut recourir à la surélévation. Comme le réclament d'ailleurs de nombreux journaux spécialisés ou à grand tirage, qui avancent qu'il existe un véritable remède à la crise du logement. *"Il est simple, il est pratique. Il pourrait presque être qualifié "remède de bonne femme". Il est à la portée de tous, il s'appelle "la Surélévation". Son application est enfantine. Il s'agit d'exhausser jusqu'à la hauteur prescrite par les règlements de voierie* ***tous les immeubles qui*** *n'atteignent pas cette hauteur et qui sont aptes à supporter une surélévation" (36).* Comment résister à une telle proposition quand il est dit que ce procédé *"permettrait de réaliser 120.000 logements par an"* comme l'annonce un titre de L'Intransigeant du 31 Janvier 1933. Autres avantages et non des moindres, cette solution est économe et

rapide, pas de terrains à acquérir, pas d'infrastructure ou très peu, à réaliser, pas d'énormes capitaux à mobiliser. Alors ... merci les propriétaires privés et l'Union de la propriété bâtie !

-=-=-=-=-

En définitive, l'on se rend compte que les propagandistes de la défense de la ville produisent un discours surtout d'ordre technique . Les arguments de la contre-attaque, face à la menace de l'idéal des cités-jardins, sont faibles et portent en germe des facteurs d'épuisement de la ville. Peu d'efforts de conceptualisation sont entrepris et les maigres réponses apportées s'inscrivent très nettement dans l'orbite des discours formulés par les adversaires de la ville. En fait, la plupart des propos sur la ville sont à la fois séducteurs et ségrégationistes puisqu'ils proposent :

Une ville sans industrie	donc	une ville marchande non productive
des commerçants et employés	donc	pas d'ouvriers,
un curetage d'ilôt	donc	la suppression de l'artisanat
des unités d'habitation	donc	une négation de la vie urbaine traditionnelle

Ce résumé succinct souligne le fait que sous couvert de défendre une forme de développement urbain, c'est bien plus à une forme de structure et d'organisation sociale que nos acteurs s'attachent à donner une nouvelle figure.

Notes du Chapitre II

1 - P. Bourdeix, "Urbanisme", La Construction Moderne, 3 Avril 1921

2 - J.L. Cohen "L'union sacrée : technocrates et architectes modernes à l'assaut de la banlieue parisienne", Les cahiers de la Recherche Architecturale n° 9, Janvier 1982

Toutefois, il n'est pas possible de souscrire entièrement avec la thèse développée par J.L. Cohen qui considère un peu trop que seuls les architectes dits modernes étaient des relais efficaces pour les hommes politiques. Qu'en est-il dans ces conditions des architectes de OPHBMS comme Bassompierre, Dumail, etc... que l'on ne peut guère taxer de moderne.Et pourtant,le tandem avec H. Sellier a fonctionné à plein rendement.

3 - A. de Fels, "La France doit avoir une capitale moderne", L'Europe Nouvelle, 8 Juin 1929. Cette revue consacre un numéro entier au problème de l'extension de Paris et s'est attachée tous les tenors de la politique et de l'architecture comme collaborateurs (F. Latour, R. Dautry, H. Prost...).

4 - cité par C. Rosier "L'extension de Paris à travers l'histoire", L'Europe nouvelle, 8 Juin 1929

5 - cité par P. Bourdeix, "Urbanisme et régionalisme", La Construction Moderne, 15 Mai 1921

6 - Les 4 sections étaient : . L'agglomération parisienne
. Paris intra-muros
. L'aménagement de l'enceinte fortifiée
. Projets partiels

7 - R. Caplain citant A. Ventre dans "Les rues sans voitures, les chaussées sans piétons", La Construction Moderne, 22 Juillet 1928

8 - H. Descamps "La Cité Moderne", La Construction Moderne, 12 Août 1928

9 - idem note 1

10 - A. Guérard, L'Avenir de Paris, Paris, 1929, p. 116
Concernant la revue "Le Grand Paris" cf. l'article de J.L. Cohen (indiqué à la note(2) car dans sa note 6, il précise ses principaux aspects.

11 - J.C. Delorme "Les plans d'aménagement et d'extension des villes françaises" Les cahiers de la Recherche Architecturale n° 8, Avril 1981

12 - W. Kharachnick "Quelques problèmes d'urbanisme se posent aux grandes cités françaises", La Construction Moderne, 26 Décembre 1926

13 - cité in L'Oeuvre d'Henri Prost, Académie d'architecture, Paris 1975, p. 48

14 - H. Prost "La division en zones concentriques de la Région Parisienne et leur aménagement par et après", L'Europe Nouvelle, 8 Juin 1929

15 - H. Purget "Le problème administratif", L'Europe Nouvelle, 8 Juin 1926

16 - P. Bourdeix "L'Urbanisme en pratique", La Construction Moderne, 18 Février 1923

17 - A. Guérard, Op. cit. p. 140

18 - Reportage sur la banlieue de L.Romier dans Le Petit Parisien cité dans L'Europe Nouvelle, 8 Juin 1929

19 - W. Kharachnick. Op. cit. mais voir aussi H. Puget et H. Prost dans L'Europe Nouvelle, Op. cit.

20 - idem

21 - A. Guérard, Op. cit. p. 169

22 - in Le Corbusier, La Charte d'Athènes, Paris, réédition 1971, p. 120

23 - cf. note 1

24 - cf. note 3

25 - A. Guérard, Op. cit. p. 169

26 - P. Meyer-Levy,"Aménagement zoning et liberté", Urbanisme n° 12, Mars 1933

27 - E. Henard, Etudes sur la transformation de Paris, fascicule 6, Paris, 1905

28 - D. Bellet et W. Darvillé, Ce que doit être la Cité Moderne, Paris, sd., p. 217 - 218

29 - H. Descamps "La Cité Moderne", La Construction Moderne, 12 Août 1928

30 - G. Bardet "Le Paris souterrain", l'Architecture d'Aujourd'hui n° 56, 1937

31 - M. Bédarida,"Quand les chevaux vapeur s'en mêlent", Monuments historiques n° 134, Septembre 1984

32 - H. Descamps, Op. cit.

33 - idem

34 - G. Sébille "L'ilôt, base de la transformation urbaine", Paris et la région capitale, n° 1, Mai 1937

35 - A. Laprade,"Immeubles collectifs", l'Architecture d'Aujourd'hui n° 6, 1935

36 - Grosset-Magaque "La crise du logement",L'Architecture n° 6, 25 Mars 1923. D'autes articles sur le sujet sont reproduits dans cette revue de presse.

III - L'ORDINAIRE DES ARCHITECTES

Formé à la distribution et à la composition,tout jeune postulant à l'architecture est élevé dans l'idée de l'architecte ordonnateur de tous les arts. Or, une fois les études terminées, il se trouve confronté aux conditions concrètes d'une profession qui se rêve autre que la réalité ne la rend. En effet, à partir du XVIIIè et XIXè siècle, les occasions de réaliser de grands édifices deviennent assez rares et sont remplacées par une pratique plus besogneuse, centrée autour de bâtiments domestiques, où l'architecte est *"mandataire du client pour optimiser le rapport entre l'usage et le coût" (1)*. Tel est donc l'ordinaire de l'architecte s'il récuse la basse pratique de l'architecte-entrepreneur (en son nom propre ou à l'aide d'un prête-nom) et s'il n'a pas lá chance d'être un de ces heureux élus chargés des commandes officielles. Avec l'apparition des H.B.M. une nouvelle situation voit le jour puisqu'apparaît un nouveau type de commande publique que l'on peut caractériser de diffuse du fait de la diversité des organismes H.B.M. et de leur dispersion géographique.

Malgré l'importance prise par ces nouveaux programmes, l'entraînement des futurs architectes continue à se faire sur des sujets du type monument, casino; bourse, temple, tribunal.... soit tout un ensemble de choses qui n'ont strictement rien à voir avec les espaces réduits des logements populaires. Et voici, notre jeune artiste, pétri de références archéologiques confronté du jour au lendemain au pire casse-tête des ménagères : c'est-à-dire la gestion d'un porte-monnaie bien peu rempli. Cependant, à voir le résultat, l'on est tenté de dire qu'à toute chose malheur est bon, puisque ces édifices comptent parmi les réalisations marquantes de ce siècle.

. Un milieu divisé

Après ce petit détour sur l'enseignement, il est temps de mesurer le type d'écho que provoque ce nouveau genre de commande dans le milieu de l'architecture, les enthousiasmes et les attaques qu'elle a suscités. En effet,

autant jusqu'à présent, au travers des revues, un débat relativement équilibré s'est tenu, c'est-à-dire que la diversité des opinions "pour et contre la ville" s'est exprimée sans problème dans les colonnes d'une même revue, autant, autour du problème du logement social et de l'intervention de l'Etat dans la construction, on assiste à une crispation très nette des positions. Et, si toutes les revues s'emparent de la question, entre elles des clivages précis et des courants bien distincts se forment. Les opinions se partagent entre ceux qui, comme dans La Construction Moderne, s'engagent à fond sur la politique d'action publique en diffusant les textes règlementaires et législatifs, les modèles et exemples, les solutions techniques et pratiques. Souvent même leur action va plus loin puisqu'ils débattent de tous ces aspects et émettent un certain nombre de propositions ou observations sur le sujet. D'autres, au contraire, à l'image du Moniteur des Architectes, dénoncent *"la mystification des H.B.M."* et *"l'accaparement de la construction par l'Etat et les municipalités aux dépends des contribuables"*. Entre ces deux positions extrêmes, il y a des revues qui, comme L'Architecture, adoptent une position médiane, c'est-à-dire tout en étant favorable à l'intervention de l'Etat dans la construction, ne revendiquent pas moins de meilleures dispositions ou encouragements pour le secteur privé. A côté de cela, il y a un certain nombre de magazines qui esquivent le débat soit comme pour L'Architecture d'Aujourd'hui s'intéresser plus à la stylistique des bâtiments, soit comme pour Chantiers se consacrer essentiellement aux aspects techniques de la construction. Au total on constate que ce qui peut être considéré comme un débat d'ordre intellectuel sur la ville - son état, son futur, les moyens d'intervention ... - se déroule dans le cadre d'un débat civilisé, avec ses fanatiques certes, mais où le plus souvent la passion est absente. Par contre, en ce qui concerne directement le pain quotidien et l'ordinaire des architectes, c'est-à-dire la commande, ses mécanismes et ses commanditaires, alors là, tout change. Le passionnel et le politique priment ; pour les uns, l'intervention de l'Etat est une initiative heureuse et nécessaire ; pour les autres, les mesures prises concernant les loyers et l'étatisation de la construction sont les causes de la crise du logement ainsi que celle du bâtiment.

Voilà en quelques mots le cadre général dans lequel prend place le débat que nous allons étudier plus en détail.

Propagandistes et diffuseurs

. Un label, une qualité ?

Au lendemain de la guerre, les problèmes de l'habitation, du prix et du blocage des loyers, des mal-lotis, bref de tous les ingrédients qui constituent la crise du logement se trouvent fréquemment dénoncés dans les grands journaux, reflet fidèle de l'importance que cette question revêt au sein de l'opinion. Alors dans cette situation de pénurie extrême, l'apparition de programmes d'H.B.M. prend un relief considérable, tout en cristallisant espoir pour les uns et réticence pour les autres. Cet accueil mitigé semble, en partie, dû à un problème de terminologie. En effet, la réception du terme H.B.M. et la compréhension du champ qu'il recouvre paraît avoir posé quelques problèmes puisque dans un article liminaire de La Construction Moderne, il est rapporté que :

"Le public ordinaire ne se fait pas une idée nette et précise de la question. Pour beaucoup de personnes "Habitations à bon marché" éveille l'idée d'une maison construite sans aucune garantie, avec des matériaux de basse qualité et habitée le plus souvent par des gens appartenant à la classe sociale la plus misérеuse, qui reçoivent ainsi une sorte d'assistance" (2).

Et la revue d'expliquer qu'il s'agit de logements destinés *"à la masse de la population laborieuse (ouvriers, employés, fonctionnaires, petits artisans, petits patrons, etc...)"*. D'autre part, on s'efforce de rassurer le public sur la qualité et la solidité des habitations construites dans le cadre d'opérations de type H.B.M. Pour certains, en effet, le terme "bon marché" assimilait le logement à un produit ordinaire bénéficiant - si l'on peut dire - d'un rapport qualité / prix convenable, mais qui serait d'une fiabilité douteuse. Or des voix s'élèvent pour témoigner *"qu'une maison construite sous l'égide de la législation sur les H.B.M. est certainement, à prix égal, plus saine et mieux construite que la plupart des autres immeubles, puisque les plans ont été soumis pour contrôle et pour approbation à une assemblée compétente et désintéressée : le Comité de Patronage des H.B.M." (3).*

. Bâtisseur d'organisme H.B.M.

Une fois ces précisions fournies, le fond du problème est abordé, c'est-à-dire le rôle que l'architecte est amené à jouer dans le cadre des organismes d'H.B.M. Son intervention est présentée sous des auspices flatteurs puisqu'il est indiqué que *"le rôle des architectes dans la question des H.B.M. est primordial. C'est lui d'abord qui crée le projet d'immeuble réalisable sans lequel particuliers et sociétés ne peuvent rien. C'est lui qui est le guide et le conseiller des sociétés, qui centralise les efforts de tous et les rends productifs" (4)*. Cette présentation avantageuse et obligeante renvoie, en réalité, au rôle traditionnel de l'architecte qui est de concevoir et de réaliser des constructions dans un synergie qui fait de lui, dit-on, le chef d'orchestre. Toutefois ce propos sur son intervention est prolongé par une longue démonstration qui détaille son travail dans le cadre des trois grands types d'organismes d'H.B.M., en mettant en avant la mission, toute particulière, qu'il doit tenir dans le fonctionnement de la catégorie la plus répandue : les sociétés H.B.M. (à forme coopérative ou anonyme simple). Ainsi il est précisé que :

"Le Conseil d'Administration idéal devrait comprendre en premier lieu un architecte. Agir autrement serait en réalité "mettre la charrue avant les boeufs". L'architecte doit être et sera en fait presque toujours le véritable dirigeant de la Société" (5).

Cette position prééminente lui est décernée parce qu'il est à même d'établir si les terrains choisis seront des plus heureux et se prêteront bien à un lotissement avantageux, parce qu'il est capable d'accomplir un certain nombre de formalités administratives ; parce qu'enfin, son expérience lui permet d'estimer les coûts qu'une opération peut représenter. On le crédite donc d'un rôle technique important puisque c'est lui qui évite que l'entreprise ne prenne un caractère hasardeux. Rapidement sa tâche de guide et de conseiller sur les conditions de faisabilité d'une opération va être doublée d'un rôle, beaucoup plus actif, d'initiateur. En effet, le chroniqueur de La Construction Moderne lui recommande de carrément prendre l'i-

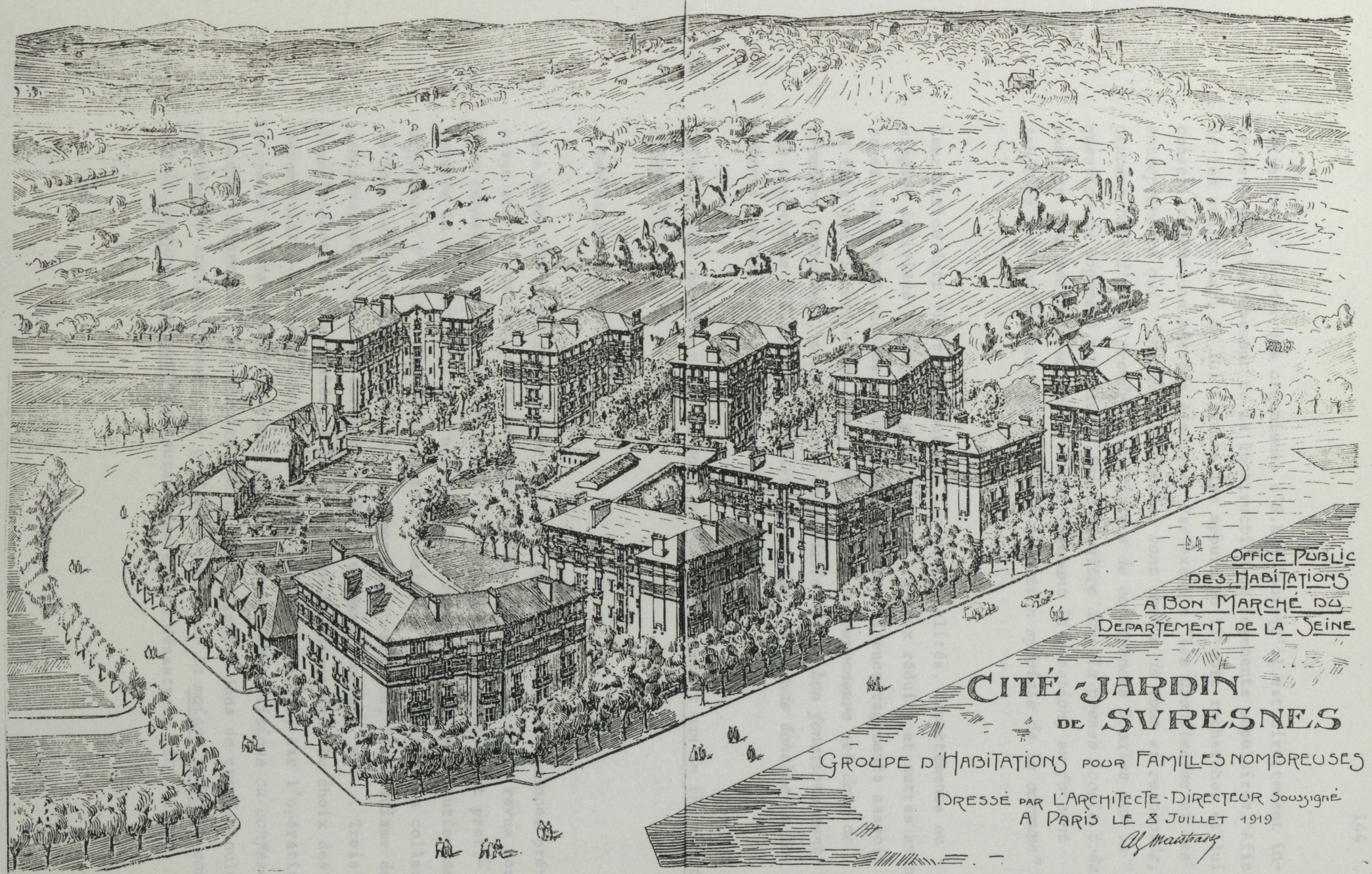

Planche XVII : Le nouvel ordinaire des architectes

nitiative de fonder des organismes d'H.B.M. puisqu'il est directement intéressé au développement de la construction de logements populaires. Afin de les constituer, on lui précise les appuis qu'il doit rechercher et lui conseille même une méthode à suivre. Par exemple *"les architectes et les entrepreneurs qui, dans chaque commune, sont connus de tous et respectés, peuvent tout d'abord prendre l'initiative de conférences locales sur la question du logement populaire, faire paraître dans la presse locale, très lue par tous les milieux, des articles résumant la question, en faisant toujours application particulière à la situation spéciale de la commune"* (6)

Leur action doit viser à encourager les municipalités, départements ou simples individus à profiter plus des prêts à taux réduits et autres avantages que l'Etat accorde. Cette propagande et ces encouragements asseoit le fait que *"L'action des architectes et des entrepreneurs est donc de première importance, pour assurer la fondation et le bon fonctionnement des organismes d'H.B.M. et la construction sur une grande échelle de logements populaires"*. Et l'auteur de conclure :

"Rien de plus normal, n'est-ce pas, en réalité <u>The right man in the right place</u>" (7).

. Technicien ou artiste

Mais être *"the right man"* impose des servitudes et des connaissances précises sur le domaine, c'est pourquoi plusieurs livraisons de la revue vont être consacrées à étudier toute une série d'aspects techniques et pratiques de la question (8). Rien n'est négligé concernant la constitution des organismes d'H.B.M., les autorisations préalables et garanties, la collecte des souscriptions, le système des emprunts et avances, le mécanisme de rémunération du capital investi, le fonctionnement courant, etc... Trois écueils sont aussi signalés, d'abord un mauvais dosage dans le choix des personnalités locales, connues, qui apportent leur concours, car l'opération projetée pourra apparaître comme ayant *"un caractère politique ou confessionnel déterminé"* (9). Ensuite, de ne pas se lancer dans de grands bouleversements architecturaux, car prétendre *"réaliser la <u>maison radicale</u> contre la <u>demeure conservatrice</u>"* aurait des effets désastreux (10). Enfin,

il ne faut pas voir trop grand car tout dépassement des possibilités financières risquerait de compromettre l'opération dans son entier. L'ensemble de ces indications, on le voit, cherche à faire de l'architecte le parfait technicien des mécanismes de fonctionnement des organismes et opérations d'H.B.M. Le professionnel est d'ailleurs clairement averti que *"l'architecte chargé de dresser un programme d'H.B.M. doit étudier ce programme au triple point de vue technique, financier et administratif" (11)*, car ces trois aspects en matière d'H.B.M. sont indissociables. En effet, l'architecte qui estime que son rôle se limite à celui d'un "technicien" qui dresserait seulement les plans, risque de voir ses entreprises ne jamais se réaliser (12).

On voit ainsi se dessiner le contour d'un personnage bien implanté dans sa région - soit un notable -,fin connaisseur des mécanismes administratifs, législatifs et financiers - soit un technicien -,possèdant aussi de l'inspiration - soit un artiste -, mais le tout d'une manière bon teint, c'est-à-dire sans outrance : pas de politique ou peu, pas d'innovation architecturale, pas de démesure, pas d'utopie avant-gardiste, soit en résumé : *the right man in the right place : the middle !*

. Vieilles méthodes, nouveaux aspects

Face à cette avalanche d'efforts de propagande en faveur des H.B.M., on est amené à s'interroger sur les raisons de cette sollicitude soudaine envers les couches laborieuses. Certes,pour certains comme A. Lurçat, la nature des convictions politiques et sociales ne fait de doute, c'est pourquoi personne n'est étonné lorsqu'il réclame que *"le logement des masses devra être considéré comme une oeuvre sociale, ou mieux encore, comme un nouveau service public, d'où tout esprit spéculatif est écarté" (13)*. Marcel Lods confirme ce propos,lorsqu'en 1935, il dresse le bilan des initiatives françaises et étrangères dans le domaine de l'habitation populaire. Il constate amèrement le retard pris par la France sur le plan des réalisations, à cause du fait que le logement n'apparaît pas, sauf à quelques exceptions près, comme un objectif politique fondamental. Déplorant cet état, il propose un slogan :

"Créer et aménager l'habitation ouvrière est une mission nationale au même titre que rendre la Justice ou établir le Budget" (14).

D'autres acteurs, moins marqués par une affiliation quelconque, sont tout autant partie prenante de la propagande des H.B.M. Mus par des considérations humanitaires, ils se reconnaissent dans les paroles de G.H. Pingusson : *"Le problème du logement à bon marché est de ceux que l'architecte doit aborder avec l'esprit le plus compréhensif et le plus fraternel, avec le coeur le plus généreux pour ses semblables, soutenu par la volonté la plus ferme et le désinteressement le plus complet s'il le faut" (15).*

Les derniers enfin, mais vraisemblablement un peu tous, se lancent là-dedans par réalisme et par légitime souci des intérêts professionnels : *"En effet, dans les circonstances présentes, si l'on excepte quelques constructions d'immeubles à usages commercial et industriel, ou des transformations d'immeubles existants, la construction de la maison à loyers normaux est toujours arrêtée" (16).* En clair, la commande traditionnelle, celle des immeubles de rapport, a disparue du fait du blocage des loyers, de la très faible rémunération des investissements immobiliers et d'un transfert vers l'industrie du placement des grandes fortunes. Il faut donc que l'ensemble des architectes trouvent ailleurs de nouveaux maîtres d'ouvrage. Et, puisque durant la guerre, l'Etat a été amené à intervenir d'une manière croissante dans des secteurs d'activité relevant traditionnellement de l'initiative privée, c'est tout naturellement vers lui que l'on se tourne. On attend des pouvoirs publics qu'ils réactivent l'activité du bâtiment car, comme le précise le chroniqueur de La Construction Moderne les chantiers sont morts et *"leur renaissance ne peut venir que des constructions nouvelles d'immeubles individuels ou collectifs édifiés sous l'égide de la législation sur les H.B.M." (17).* L'avantage d'en appeler à la puissance publique et à ses intermédiaires - les organismes d'H.B.M. - est qu'il permet, théoriquement, de disposer de moyens financiers considérables pour réaliser un nombre importante de logements. D'autant que, comme on le note alors, *"les besoins sont immenses (...) et la réalisation actuelle si faible" (18).* Autre aspect non négligeable de la question, est le fait que ce type de construction n'est pas localisé en un seul point, mais réparti sur l'ensemble du territoire.

Au total, les H.B.M. apparaissent non comme une simple commande de substitution, mais comme la commande en passe de devenir dominante. Ce type de programme, de plus, présente l'avantage d'être quasi-infini, au vu des besoins, tout en étant disséminé à travers tout le pays, ce qui signifie que c'est donc l'ensemble de la profession qui peut en bénéficier.

. Liens politiques et vigilance administrative

Un corporatisme moderne, c'est-à-dire bien compris, se fait donc l'écho, voire dans certains cas les promoteurs, des initiatives concernant les H.B.M. ; ce qui ne l'empêche pas de s'inscrire dans les schémas traditionnels d'une connivence certaine avec le monde politique et d'une vigilance active face à l'administration. D'autant que si les sociétés d'H.B.M. sont les organismes dont l'activité est la plus étendue, les Offices Publics municipaux et départementaux sont appelés, du voeu même du législateur, à jouer un rôle beaucoup plus important, or ceux-ci dépendent directement de la volonté des élus (19).

Sur le plan des contacts avec les hommes politiques, s'ils ne sont jamais explicitement conseillés dans les articles, ils sont pourtant bien sous-jacent à la plupart des propos des chroniqueurs. L'architecte, par sa connaissance des rouages administratifs et sa capacité d'avancer des estimations financières, peut utilement seconder les administrateurs ou hommes politiques soucieux du bien-être et de la salubrité des villes ou communes. Et, dans le cas où ces personnages ne semblent guère empressés de se lancer dans ce type d'entreprise, il peut mobiliser l'opinion publique par voie de presse en publiant, comme on le lui conseille, des appels pathétiques agrémentés de quelques petites phrases, bien senties, faisant vibrer la carte de la natalité, du péril de la race et de la nation ou les dangers d'explosions sociales. Car l'architecte a besoin de l'initiative de l'homme politique pour voir ses projets se réaliser. Il y a donc une sorte de renvoi mutuel entre ces deux acteurs de l'urbain.

Si certaines fois c'est l'architecte qui pousse le politicien à agir, d'autrefois, comme le rappelle M. Lods, c'est l'homme politique qui vient chercher l'architecte et le presse de donner forme à ses aspirations, visions ou demandes pressantes.

"Drancy, c'est un pouvoir politique, exercé par un homme politique, Henri Sellier, qui avait mis le problème bâti au premier rang de ses préoccupations et pris la peine de travailler pour avoir une connaissance très sérieuse.
Périodiquement, les septs équipes d'architectes de l'Office recevaient le lundi ou le mardi un coup de téléphone : "vous partez à Berlin vendredi" ou "vous partez à Zurich, Vienne, Rotterdam, etc..", il n'y avait pas à discuter, on partait pour un voyage dirigé et organisé par Sellier ; c'était d'un rendement considérable et d'un profit extraordinaire" (20).

Notre connaissance de la fréquentation des allées du pouvoir par les architectes est très limitée, à part les quelques cas des plus connus comme Boulogne-Billancourt, Champigny, Lille, Suresnes, Villeurbanne, etc... Cependant, à chaque nouvelle ville étudiée, comme tout récemment pour Toulouse (21), on découvre des liens toujours plus proches entre l'architecte, et le maire ou son entourage.

A côté de ces rapports avec les sphères décisionnelles, lorsqu'au contraire le concepteur est confronté avec ceux chargés de l'aspects routinier des procédures, c'est-à-dire l'administration et ses fonctionnaires, alors les architectes s'organisent car la confiance réciproque est fort limitée. La création, tout de suite après le vote de la loi Loucheur, d'une Association générale des bénéficiaires de la loi Loucheur, fondée *"pour faire entendre la voix des techniciens et des spécialistes"* intéressés à son application, en témoigne (22). Son but officiel est d'aider, mais surtout de surveiller l'administration afin d'une part, d'*"empêcher ou du moins d'entraver toutes les petites "combines" pour la répartition des crédits"* ; d'autre part, d'éviter que la loi ne soit *"étouffée par les fonctionnaires mêmes chargés de l'appliquer"*. Cette hostilité sourde vis-à-vis de l'administration correspond à une importance croissante qu'elle prend dans l'instruction et l'acceptation des opérations. Autour des années trentes en effet, la presse spécialisée prend le soin d'avertir ses lecteurs *"que tout programme d'H.B.M. présenté généralement par l'architecte en plus de la partie technique intéressante (...) une partie "paperasse" à la fois rebutante et délicate" (23).*

Modèles et recommandations

A côté de la présentation circonstanciée des mécanismes divers qui régissent les H.B.M., la presse favorable au logement social diffuse d'une part, des modèles de maisons ou d'appartements construits ou pas, d'autre part, débat des recommandations pratiques qu'il convient d'appliquer. Cette attitude est guidée par la conviction profonde que :

"La beauté doit pénétrer dans les logis ouvriers et dans toute la vie sociale des travailleurs, elle doit se manifester dans tous les détails de l'existence" (24).

L'habitat avec sa disposition et son équipement est le lieu par excellence où celle-ci doit être déployée. Toutefois, il ne s'agit pas d'une beauté superficielle faite de décoration et d'ornementation car le propos n'est pas tant de chercher à flatter l'oeil que d'illuminer les moindres aspects de la vie quotidienne.

. Voeux et recommandations

De nombreux congrès, réunions et autres rencontres se sont tenus au lendemain de la guerre afin d'établir des critères auxquels les logements devraient satisfaire. L'ensemble des résolutions adoptées peuvent être regroupé autour de deux axes, l'un concernant l'hygiène et l'autre la satisfaction des besoins élémentaires.

Le premier champ de préoccupations reprend en fait des considérations développées par les hygiénistes tout au long du XIXè siècle. Il touche à l'implantation et à l'orientation des bâtiments par rapport au soleil. Des études approfondies ont été entreprises pour déterminer les avantages et inconvénients des diverses expositions, en mettant en avant les problèmes d'ensoleillement, de variation de la température, de qualité de l'air, de l'action des vents dominants, le tout pour observer, qu'en ville, *"c'est bien rarement que des considérations hygiéniques déterminent le choix d'un emplacement" (25).* D'autre part, le volume d'air des pièces habitables et son renouvellement ont fait l'objet de calculs savants, variant selon que la ventilation soit naturelle ou au contraire artificielle. Partant de la

constatation que, lorsque la teneur en acide carbonique dépasse un certain seuil, l'air devient dangereux pour la santé, à cause *"des déchets organiques"* qu'il contient, les spécialistes énoncent un certain nombre de règles précises comme : *"la chambre principale aura 49 mètres cubes, les autres chambres 32 m3, les salles à manger auront au moins 33 m3, plus 16 m3 par chambre en plus de la première, les cuisines 16 m3 , plus 3 m3 par chambre supplémentaire, etc..." (26).*

Mais il ne suffit pas d'augmenter le cube d'air d'un local si l'on ne veille pas très soigneusement à son renouvellement en assurant, par exemple, une ventilation permanente. Enfin l'hygiéniste s'est aussi engagé dans un combat contre la poussière car pour lui *"poussière et microbes ne sont qu'une seule et même chose"*. Eliminer la poussière c'est donc, en quelque sorte, *"désinfecter le logis" (27).*

. Les standards modèles

Le deuxième axe de préoccupation touche à la satisfaction des besoins élémentaires. En premier, l'on insiste sur le fait que les logements pour familles nombreuses doivent comprendre au moins trois chambres, soit : *"une chambre à coucher pour parents et un nombre de chambres suffisant pour séparer les enfants par sexe dès l'adolescence" (28).* Une fois reformée cette promiscuité familiale, peut être soulevé le problème de la cuisine. A son sujet, G. Risler notait que celle-ci *"au lieu d'être la pièce d'où vient le réconfort physique, est celle qui distribue dans tout l'appartement des odeurs d'évier ou de garde-manger" (29).* Un débat s'instaure alors pour savoir si la cuisine doit être intégrée ou non à la salle commune. Ainsi dans l'un des deux numéros spéciaux d'Architecture d'Aujourd'hui consacrés aux H.B.M., Jules Posener note dans son article consacré au plan de l'H.B.M. qu' *"il est avantageux d'avoir une véritable pièce d'habitation avec une petite cuisine indépendante."* Du reste, les nombreuses recherches faites à ce sujet ont prouvé que l'économie d'espace réalisée par *"la niche à cuisiner"* est peu importante (30).Ce propos est quelque peu contradictoire avec celui défendu dans La Construction Moderne où le chroniqueur prône *"une communication directe entre la cuisine et la salle où la famille prend ses repas"* puisque il n'y a pas de domestique pour faire le service et afin que le feu de la cuisinière chauffe la salle commune (31). Selon le même

principe de séparation des genres, l'on souhaite aussi l'établissement d'une distinction entre la salle de bains et le W.C. D'ailleurs ce dernier, dans le cadre des pavillons dits "de la loi Loucheur" est disposé le plus souvent à l'extérieur, sous le porche d'entrée, afin de mieux l'isoler du reste de l'habitation. Enfin, il convient de signaler le grand débat qui se déroule autour du problème de la surface minimum, thème qui sera au coeur des discussions du IIème C.I.A.M.(Congrès International d'Architecture Moderne) à Francfort, en 1929.

L'intense fébrilité autour du problème du logement,de sa taille et de ses standards, va de pair avec les progrès très nets réalisés en matière de confort et d'équipement. La généralisation de la distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité, ainsi que l'introduction du chauffage central, du vide-ordures, de l'ascenseur et des appareils ménagers bouleversent complètement les habitudes et provoquent des transformations profondes des modes de vie. (cf. dans la première partie de cette présente recherche le chapitre Habitation et Confort).

Pavane pour une clientèle défunte

Dans l'ensemble des questions qui se posent dans l'entre-deux guerres à propos du logement, la plus brûlante et sans doute la plus fondamentale, touche à la nature de son financement. Très vite le problème est clairement énoncé : l'initiative privée est-elle à même de fournir le gigantesque effort de construction auquel il faut faire face ou au contraire, devant l'urgence, les secours de l'Etat se révèlent-ils nécessaires, voire indispensables ?

. Plus d'Etat !... Moins d'Etat !...

Un courant de pensée qui ne se limitait pas aux seules sphères de la social-démocratie, se dégageait pour juger que *"la crise dépassait absolument les forces de l'initiative privée" (32)*. C'est d'ailleurs à ce même point de vue qu'aboutit, en 1920, la très officielle commission d'enquête, présidée par M. Loucheur et instituée par le Ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale. Son rapport,en effet,se termine sur le cons-

tat que seule la création d'offices publics peut suppléer à la faiblesse chronique de l'effort de l'ensemble des partenaires privés. Mais d'aucuns vont plus loin encore et souhaitent une intervention de l'Etat, similaire à celle qui s'est mise en place durant la guerre. Profitant ainsi d'une situation d'exception, certains réclament que désormais la puissance publique règlemente, légifère et contrôle un domaine par trop brûlant et fondamental pour les masses laborieuses. Attitude que résument parfaitement les propos du sénateur socialiste belge, M. Vinck, lors du IIème Congrès de l'habitation à Lyon, en 1920.

"C'est à l'Etat d'imposer à ceux qui possèdent tous les sacrifices nécessaires, car le pain et le logement sont les deux pôles sur lesquels tourne l'axe de la paix sociale" (33).

Cette immixtion de l'Etat dans tous les aspects du logement - de ceux déjà construits à ceux à édifier - est loin de faire l'unanimité. Elle déclenche d'ailleurs, tout naturellement, les foudres des propriétaires immobiliers et de leurs tenants. Ces derniers répliquent, sans délai, en mettant en avant que l'action de l'Etat, durant le conflit et après, *"a eu pour effet de ruiner ou presque à peu près les deux tiers "* d'entre eux avec les moratoires et autres remises de ce genre (34). Plusieurs auteurs, dont A. Sauvy, dans son Histoire économique de la France, font en effet remarquer que les différentes mesures législatives concernant les loyers ont entraîné un arrêt total de l'investissement privé ; aux loyers s'ajoutent plusieurs autres motifs : faible rendement des placements immobiliers, accroissement des coûts de construction, traumatisme des propriétaires face à l'ingérence grandissante de l'Etat... Un faisceau de raisons s'établit donc pour pousser l'investissement à se porter sur l'industrie. Pourtant quelques agents économiques continuent à réclamer la possibilité d'intervenir dans le secteur de l'immobilier au nom de leur passé, c'est-à-dire de leur action antérieure.

"Les travaux de nos ancêtres ont fait de la fortune immobilière de la France une chose admirable, que tout le monde envie et que quelques-uns veulent détruire (ils s'y sont déjà vivement employés). Faisons tous nos efforts pour la conserver" (35).

Cet appel à la sauvegarde du patrimoine bâti privé implique que l'on supprime les lois d'exception qui ont rompu l'équilibre naturel des choses. *"On a exproprié les propriétaires en donnant à tous les locataires des avantages trop souvent injustifiés, on a traité la propriété individuelle comme une partie du patrimoine de l'Etat" (36).* L'ensemble de ces actions a entraîné une crise de la propriété immobilière puisque le revenu des locations a été anéanti. Pour les investisseurs privés tout le problème est là, d'où leur analyse, quelque peu simpliste, qui repose sur la relation binaire suivante : la crise de l'habitation découle de la crise de la propriété. Ce schéma sous-entendant la réciproque : restaurons la confiance dans la propriété privée et la crise sera résolue.

. La troisième voie

Face aux inconditionnels de l'investissement immobilier privé et aux partisans d'une intervention exclusive de l'Etat par l'intermédiaire des Offices Publics, apparaît un troisième partenaire : les sociétés d'H.B.M., déjà mentionnées ci-dessus. Le plus souvent, ces sociétés sont constituées à l'initiative de quelques grands établissements industriels comme les compagnies houillères ou de chemin de fer, Schneider, Saint-Gobain, etc... Dans un article générique, publié par La Construction Moderne, sur les principales réalisations de ces établissements, un fait curieux se manifeste, nulle part n'est évoqué une quelconque intervention de l'architecte (37). Lui qui devait être l'initiateur, le guide, voire le véritable directeur de ces sociétés ! Son rôle est-il vraiment celui que certains lui ont promis ou n'est-il pas en fin de compte qu'un simple rouage d'un mécanisme qui le dépasse de beaucoup et sur lequel, à de rares exceptions près, son influence est des plus limitées. Sans doute la vérité se niche entre ces deux extrêmes et, si quelques fois, il est le promoteur de la fondation d'une société ou d'un office, le plus souvent son intervention se situe bien en aval, une fois que la constitution et les financements de ces organismes ont été solutionnés.

Mais revenant sur l'effort des industriels en matière de logement social, R. Dautry note en 1938 qu'il est notoirement insuffisant. Il propose, à l'instar de ce qu'il a entrepris avec les Compagnies de chemin de fer,

une grande politique **nationale** du logement qui reposerait essentiellement sur l'industrie française et les Caisses de retraite, d'assurance-vieillesse... Cette politique devrait *"remplacer en grande partie l'effort financier de l'Etat (pratiquement impossible à obtenir dans les circonstances actuelles)" (38)*. Toutefois il ne s'agit plus de solutions de type paternaliste, comme au XIXè siècle, où le patron logeait ses propres ouvriers. Car, il a été constaté que toute action directe envers les travailleurs *"fût-elle la plus désintéressée et la plus justifiée, aura de grandes chances pour être interprétée défavorablement par les travailleurs. On lui prêtera les pires intentions d'exploitation et de subordination. On se méfiera à priori de son esprit" (39)*. C'est pourquoi R. Dautry élabore l'idée d'une participation de l'industrie à un patrimoine immobilier *"collectif et régional"*, mais la montée des tensions internationales empêchera toute application à grande échelle de ce projet.

. Le péril rouge

D'après le rapide panorama qui vient d'être brossé, on a pu remarquer qu'une fraction non négligeable de la profession est hostile à l'intervention de l'Etat dans le domaine de la construction et ne fait qu'un avec l'ensemble des propriétaires. Ce regroupement d'architectes incapables de comprendre les mutations en cours s'exprime, de manière privilégiée, dans la très réactionnaire revue Le Moniteur des Architectes, organe de la Société Nationale des Architectes Français. Leur cheval de bataille est la défense des intérêts et des initiatives privées qui doivent être encouragées, secondées, favorisées par l'Etat au lieu d'être étouffées. Il faut, selon eux, rendre aux forces productives toute la liberté et l'élan nécessaire au redressement national. En effet, comme le souligne maintes fois le Bulletion de l'Union Nationale des Propriétaires, pourquoi taxer les logements et pas le pain, l'un serait-il moins indispensable que l'autre ? Cette iniquité est très violemment ressentie.

"Par quels procédés de sorcellerie les propriétaires, les architectes, les entrepreneurs parviendraient-ils à construire des petits logements de prix abordables et à diminuer la plaie des taudis, traqués comme ils le sont de toutes parts par les lois hostiles, par des tarifs d'Etat et des impôts formidables qui paralysent tout ?" (40).

D'autant que l'étatisation du problème locatif n'a non seulement rien résolue, mais à contribué à précipiter dans l'abîme l'industrie du bâtiment. Aucun effort n'est négligé pour asseoir le point de vue que la gestion de l'Etat est ruineuse dans tous les domaines. L'exemple le plus fréquemment cité est le cas des prêts aux organismes H.B.M. dont le taux d'intérêt est de 2 % alors que la rémunération des épargnants est de 5 à 8 % (41). Qui paie cette différence si ce n'est le contribuable, ce qui ne serait pas le cas si la construction relevait du secteur privé.

De même, l'on répand le bruit dans les H.B.M. *"ou bien on y loge une minorité de privilégiés dont le loyer est, pour la plus grande part, payé par les contribuables, ou bien on offre à des prix normaux aux classes moyennes des appartements qui, pour de multiples raisons, ne les séduisent pas". (42).* Mais comme un malheur ne va jamais seul, non seulement les H.B.M. sont la plaie des contribuables à qui l'on fait "suer" des milliards, mais en plus c'est un échec architectural patent car le français ne postule pas à une maison standardisée. La vie que réservent les H.B.M. à ses habitants est décrite en des termes terrifiants au point que l'on se croirait au sein d'un univers carcéral. Ainsi ce récit des différents âges de la vie :

"Quand un enfant a sept ou huit ans, (...) on l'enferme dans cette habitation à bon marché qui s'appelle le lycée ou le collège...
Dans une deuxième partie de sa vie, une autre série d'habitations à bon marché lui offre l'hospitalité, c'est la caserne.
Enfin, quand il pourrait vivre d'une façon (...) indépendante, on lui offre une troisème espèce de ruche, comme celles que l'on voit dans la banlieu : c'est l'habitation à bon marché par excellence. Il y attendra avec résignation le cimetière" (43).

Si au contraire de cette erreur politique profonde, l'on avait cherché à rendre le français propriétaire,alors la sécurité de l'Etat aurait été assurée et les charmes de la vie quotidienne multipliés. On sait en effet que *"celui qui possède ne peut pas devenir un véritable révolutionnaire (...) il devient bourgeois" (43).* Mais hélas on a englouti des millions dans les casernes ouvrières, ces H.B.M. qui, comme le confirme de grands

responsables du Parti Communiste *"fournisse un grand nombre de cellules"*. L'indignation atteint alors son paroxisme. En clair, les H.B.M. s'avèrent une mystification qui ruine les contribuables tandis que le Parti Communiste engrange les bénéfices en multipliant les adhésions. Pire encore, l'étatisation architecturale conséquente à l'étatisation locative mène la profession à la ruine et au chômage. Une question lancinante revient sans cesse, pourquoi au lieu d'ériger d'énormes ensembles qui, le plus souvent, sont confiés de gré à gré à un heureux élu, ne pas fractionner la commande en une nuée de cabinets différents. Mais chacun sait que ces grands chantiers sont *"le privilège connu d'une sacro-sainte coterie"* qui ne connaît pas les affres d'une situation quotidienne des plus précaires (45). Qui plus est, ces rares privilégiés gâchent le métier des ouvriers du bâtiment en introduisant une *"standardisation complète et outrancière"* qui raréfie la main d'oeuvre spécialisée au bénéfice de la machine. Ah ! ces modernistes avec leurs méthodes, leurs systèmes constructifs, leurs abstractions formelles... Et si seulement, comme le réclame une lettre publiée en 1934, pour se prémunir de cette escroquerie qu'est *"le souci de faire du nouveau"*, on se référait au jugement d'un dénommé Hitler ! Certes l'auteur ajoute *"Quel dommage qu'il ne se contente pas d'être critique d'art, nous pourrions - car nous sommes quelques-uns à penser comme lui - l'admirer sans aucune restriction !" (46)*. Au-delà des précautions oratoires, c'est bien à l'idéal national-socialiste que se réfère l'auteur. L'on peut ainsi juger de quel bois on se chauffe, dans le clan du Moniteur des Architectes, surtout s'il l'on parcours la fin de cet article où l'auteur, en parlant des modernistes - pardon - des *"saboteurs de l'art"*, proclame :

"Tous à la cure de désintoxication et plus vite que ça !"

Les "faisceaux" de l'architecture ne sont pas encore fondés mais cela ne saurait tarder ! Et cela bien naturellement dans le plus grand apolitisme. Ce sont les autres, les rouges, ces nudistes bolchévisants, qui politisent tout ! Pauvre France, mais Heil Hitler ...

. Les limites de l'exercice

Délaissant un peu les activistes réactionnaires pour revenir aux conditions pratiques du projet, on se retrouve en face d'une condamnation unanime des chiffres maxima, c'est-à-dire des prix plafonds.

"En matière d'H.B.M., la libre initiative de l'architecte (...) est limitée (disons même étranglée) par la question de prix d'abord, par les règlements et usages administratifs d'autre part (...). L'initiative de l'architecte surtout dans les détails, dans la perfection des aménagements intérieurs, dans la ligne des façades" (47).

La grande idée directrice de l'architecte doit être de "faire simple". Mais, même avec ce leit-motiv, les chiffres maxima déterminés par la loi, sont trop faibles. Le concepteur, dans ces conditions, est obligé de recourir aux procédés de construction les plus économiques et rien ne peut être consacré au luxe et au décor car *"les H.B.M. ne doivent jamais être des maisons luxueuses. Tout doit être sacrifié à l'hygiène, à la réelle commodité et non au faux luxe" (48).* Toutefois, comme la marge de manoeuvre de l'architecte est extrêmement faible, cela ne lui permet pas - sauf lors de grandes opérations - de s'établir une lattitude suffisante ; il conviendrait de revoir à la hausse ces maxima.

-=-=-=-=-=-

Cependant, l'heure n'est pas aux atermoiements, mais à l'action. Les multiples concours, expositions ou autres manifestations ont permis à l'ensemble de la profession de faire le tour des différents aspects du problème. Le temps est venu de passer du dessin sur le papier au domaine des réalités, il y a même urgence à cela comme le rappellent F. Leclerc et Guillemot-Saint-Vinebault.

"Mais surtout agissons. L'heure n'est plus aux dissertations. La période des études est close. Nous savons ce qu'il faut faire, faisons-le résolument. Et nous aurons bien mérité du pays" (49).

Cette tâche, ou plutôt cette mission d'intérêt national, ne peut s'entendre au seul premier degré, c'est-à-dire en ne s'attachant qu'à la résolution circonstanciée de quanta. Car comme le précise P. Vago dans son introduction aux deux numéros d'Architecture d'Aujourd'hui consacrés aux H.B.M. :

"Le problème des habitations collectives populaires est un de ceux où les questions architecturales sont les plus étroitement liées aux questions sociales et politiques (...). Le problème de l'habitation populaire est (...) un problème d'urbanisme avant que d'architecture. Or, qui dit urbanisme, dit plan, règle, discipline, primauté du collectif" (50).

Notes du Chapitre III

1 - L. Pelpel, La formation architecturale au XVIIIè siècle en France, recherche publiée partiellement in Les Cahiers de la Recherche Architecturale n° 2, Mars 1978, p. 3 - 16

2 - F.L., "Considérations générales sur les H.B.M.", La Construction Moderne, 1er, 15, 29 Janvier, 19 Février et 5 Mars 1922

3 - F.L. Leclerc et Guillemot-Saint-Vinebault, Traité pratique des H.B.M., Paris, 1929, 2ème édition

4 - cf. note 2, 1er Janvier 1922

5 - cf. note 2, 15 Janvier 1922

6 - F.L., "Le rôle de l'architecte et de l'entrepreneur dans le développement des H.B.M., La Construction Moderne, 11 Février 1923

7 - idem

8 - cf. notes 2 et 3

9 - cf. note 2

10 - cf. note 6, mais souligné par nous

11 - idem

12 - F.L., "La loi Loucheur et les H.B.M.", La Construction Moderne, 19 Août, 23 Septembre et 14 Octobre 1928

13 - A. Lurçat, "Le problème du logement social des masses ouvrières dans les villes", conférence inédite, en Décembre 1930, rapportée in M. de Michelis et G. Teyssot, Les conditions historiques du projet social-démocrate sur l'espace urbain, IERAU-CORDA, p. 224

14 - M. Lods, "Pour le perfectionnement de l'habitation en France, L'Architecture d'Aujourd'hui n° 7, Septembre 1935

15 - G.H. Pingusson "Programme et tendances", L'Architecture d'Aujourdhui n° 7, Septembre 1935

16 - cf. note 2, 1er Janvier 1922

17 - idem

18 - idem

19 - G. Olphe-Galliard, "Le rôle social des H.B.M.", La Construction Moderne, 29 Octobre, 26 Novembre, 10 et 31 Décembre 1922, 7 Janvier 1923

20 - G. Baty-Tornikian et F. Laisney, "Entretien avec Marcel Lods", L' Architecture d'Aujourd'hui n° 187, Octobre-Novembre 1976

21 - cf. Chapitre I, note 38

22 - E.L., "L'exposition d'H.B.M. de l'Association générale des bénéficiaires de la loi Loucheur", La Construction Moderne, 24 Février 1929

23 - F.L., "La loi Loucheur et les H.B.M.", La Construction Moderne, 19 Août, 23 Septembre et 14 Octobre 1928

24 - Franz Jourdain cité par G. Benoît-Levy, La Cité-Jardin, Paris 1904

25 - M. Bousquet, "Du sol et de l'orientation des habitants au point de vue de l'hygiène", La Construction Moderne, 31 Octobre 1920

26 - J. Couture, "Volume des pièces habitables", La Construction Moderne, 21 Novembre 1920

27 - M. Gourneau, "La salubrité du logement ouvrier...", L'Architecture n° 12, 13 Décembre 1932

28 - A.A. Rey, "Congrès interallié pour déterminer la politique de l'habitation...", L'Architecture n° 19, 1920

29 - G. Risler, Les Cités-jardins, Paris, 1910

30 - L'Architecture d'Aujourd'hui n° 7, 1935

31 - F.L. "Le concours du Comité de patronage des H.B.M. de la Seine", La Construction Moderne, 12 Juin 1927

32 - A.A. Rey, "IIème Congrès de l'habitation, Lyon", L'Architecture n° 12 et 13, 1920

33 - idem

34 - F. Roux, "A propos du Congrès de l'Habitation", L'Architecture n° 18, 1920

35 - idem

36 - G. Brun, "Au sujet des crises de l'Habitation et de la Construction", L'Architecture n° 9, 1923

37 - cf. note 19

38 - R. Dautry, "Une politique française du logement", propos rapportés dans L'Architecture, 15 Mars 1938

39 - cf. note 19, 26 Novembre 1922

40 - F.H., "La plaie des taudis", Le Moniteur des Architectes n° 12, 1928

41 - F.H., "L'accaparement de la construction par l'Etat...", Le Moniteur des Architectes n° 73, 1934

42 - J. Denais, "Le programme des grands travaux et le problème de l'habitation", Le Moniteur des Architectes n° 75, 1934

43 - E. Lautier, "La mystification des H.B.M.", Le Moniteur des Architectes n° 74, 1934

44 - Ch. Legrand, "Erreurs politiques", Le Moniteur des Architectes n° 73, 1934

45 - G. Appert, "L'étatisation locative ruineuse et quelques autres plaies professionnelles", Le Moniteur des Architectes n° 87, 1935

46 - C. Vautel, "Un critique d'art méconnu", Le Moniteur des Architectes n° 74, 1934

47 - cf. note 23, 14 Octobre 1928

48 - idem

49 - cf. note 3, préface

50 - P. Vago, "Introduction", L'Architecture d'Aujourd'hui n° 6, 1935, souligné par nous

TABLE DES ANNEXES

			PAGES
Annexe I	:	Réflexion sur l'enquête et le corpus constitué	163
Annexe II	:	Fiche des Interviewés	167
Annexe III	:	Tableau des habitants	168
Annexe IV	:	Monographie : une ouvrière individualiste	173
Annexe V	:	Monographie : une employé de bureau communiste	178
Annexe VI	:	Monographies : Tableau comparatif des pratiques sociales	183
Annexe VII	:	Transformation des pratiques de la vie quotidienne et progression des éléments de confort	184
Annexe VIII	:	Tableaux de population dans l'agglomération parisienne	185
Annexe IX	:	Tableau de l'évolution de la construction du logement social dans le département de la Seine	186
Annexe X	:	Fiches signalétiques et analytiques des revues	187
Annexe XI	:	Périodisation des débats dans les revues	205
Annexe XII	:	Tableau synoptique	206

ANNEXE I

REFLEXIONS SUR L'ENQUETE ET LE CORPUS CONSTITUE

Nous avions décidé de choisir les interviewés au hasard dans trois cités-jardins : Suresnes, Gennevilliers et Chatenay-Malabry, qui nous paraissaient concerner dans les informations que nous avions, des populations différentes.

Pour Suresnes, des ouvriers qualifiés de haut-niveau,
pour Gennevilliers, des ouvriers non qualifiés,
dans les deux cas proches de leurs lieux de travail,
pour Chatenay-Malabry, des employés, loin de leur lieu de travail.

Par ailleurs, nous avons choisi ces trois cités-jardins parce qu'elles avaient des systèmes d'équipement "parfaits" et une spécificité : à Suresnes et Gennevilliers, des Maisons Communes, les premiers ancêtres des futures Maisons des Jeunes et Maisons de la Culture, à Chatenay-Malabry, la forêt et la densité d'habitations la plus faible de toutes les cités-jardins, bien que les habitations soient presqu'entièrement conçues dans une typologie de collectifs.

Dans chaque cité-jardins, nous avons fait quatre entretiens non-directifs en profondeur. Mais nous avons aussi voulu faire des entretiens "de contrôle". Nous sommes donc allés à Champigny où nous avons aussi fait deux entretiens non-directifs en profondeur (une des interviewées avait vécu à Stains entre les deux guerres) et une fois sur le terrain nous n'avons non seulement pas refusé de parler avec les gens qui nous abordaient dans la rue (a6, a7), mais accepté aussi les informations de l'unique cliente (c10) d'une vieille mercière un peu éteinte (c9) ; nous avons aussi accepté l'invitation à passer un après-midi avec quelques adhérents du Club de Boulistes de Chatenay-Malabry (c5, c6, c7, c8).

Nous voulions prendre nos interviewés au hasard, nous voulions éviter tous les circuits auxquels nous aurions pu nous rattacher : responsables d'associations, techniciens, ingénieurs, administrateurs

des cités-jardins, afin d'avoir un compte-rendu de la vie entre les deux guerres par des habitants "innocents".

Nous n'avions pas de questionnaire défini. Nous nous sommes présentés en expliquant succinctement que nous avions travaillé sur l'architecture et la spécificité que représentait pour nous ces cités-jardins par rapport au logement social dans la Région Parisienne et que nous voulions savoir comment ils avaient vécu dans leur cité-jardins.

Nous voulions qu'ils parlent de la cité-jardins, ils en ont beaucoup parlé en parlant beaucoup d'eux-mêmes. Nous essayons dans ce rapport d'en rendre compte avec le plus de fidélité possible.

Nos interviewés, nous les avons trouvés en frappant aux portes avec, comme unique consigne, qu'ils soient assez âgés pour avoir vécu dans la cité-jardins entre les deux guerres.
Nous avons donc des informations données par des gens qui étaient déjà adultes et avec une famille quand les premières portes se sont ouvertes et des gens qui étaient enfants à l'époque.

Les trois cités-jardins ne sont pas de la même génération.
Dès 1923, Gennevilliers accueillait les habitants, ainsi que Suresnes et Stains, alors que ce n'est qu'à partir de 1931 que la Butte-Rouge fut ouverte (ainsi que Champigny).

Nous avons un corpus d'interviewés très particulier par l'âge et par le sexe ; la moyenne d'âge est de 74 ans, dont neuf interviewés ont de 80 ans à 88 ans, huit interviewés de 70 à 75 ans (donc un vide de cinq ans entre les 75 ans et les 80 ans) et cinq interviewés de 52 à 65 ans (donc un autre vide de 5 ans entre les 65 et 75 ans).

Les habitants des cités-jardins faisant partie de l'espèce humaine, nous avons trouvé plus de femmes que d'hommes dans ces classes d'âge (8 hommes pour 15 femmes).

Le corpus formé par les interviewés est lui aussi très spécifique. Nous le considérons comme l'image sociale des cités-jardins.

Le logement social induit des classes d'âge déterminées, ayant une composition de la plus petite unité sociale qui est la famille très stricte. Nous n'avons rencontré qu'un couple sans enfants.

Alors qu'en France il y avait une moyenne de 2,2 enfants par famille, dans notre corpus la moyenne est de 3,5.
Six familles nombreuses (de 5 à 12 enfants), représentant le quart des familles, ont plus de la moitié des enfants du corpus.
La moitié des familles a 2 enfants.

Les trois-quart des familles des cités-jardins ont 2 ou 3 enfants, donc une moyenne de 2,12 qui correspond plus à la moyenne nationale.

Le choix de la clientèle menée par l'O.P.H.B.M.S et renforcé par la pratique des habitants (cf. Chapitre : La Règle du Jeu) a abouti à une composition sociale très parcellisée. Nous nous attendions à travailler sur des fractions de classe telles que les définit P. Bourdieu dans "La distinction", Paris, 1979 :

"On peut parler de fraction de classe bien qu'il soit impossible de tracer en quelque lieu que ce soit, une ligne de démarcation telle qu'on ne trouve personne de part et d'autre de cette ligne qui possède toutes les propriétés les plus fréquentes d'un côté de la ligne et aucune des propriétés les plus fréquentes de l'autre côté. En effet dans cet univers de continuité, le travail de construction et d'observation parvient à isoler (...) des groupes séparés par des systèmes de différences".

Nous nous sommes trouvés face à des fractions de fractions de fractions de classe qui ont des caractéristiques bien particulières. Il serait intéressant de reprendre toute la clientèle du logement social d'entre les deux guerres à ce propos.

En effet nous avons une représentation très particulière du monde du travail salarié. Il était dit dans les projets de composition sociale des habitants des cités-jardins : "ouvriers, employés, travailleurs de la pensée", sans spécification d'origine.

Nous nous retrouvons avec 40 % de travailleurs employés dans des services publics ou assimilables à des services publics par leur statut d'utilité publique et des accords spécifiques syndicat-entreprise tels que : R.A.T.P, P.T.T., Air-France, Arsenal Aéronautique, S.E.I.T.A., Hôpital, Municipalité, Ministère de l'Intérieur ; ces employés, des techniciens aux cadres, s'assimilent culturellement aux classes moyennes qui sont représentées par encore 30 % des travailleurs originaires du secteur privé : comptable, généalogiste, photo-graveurs, mercière, artisan-taxi, directeur d'un club de moto...

Le tiers restant des travailleurs sont des ouvriers ; ils sont les 2/3 des interviewés de Gennevilliers et les 2/3 des travailleurs appartenant à la classe ouvrière sont dans la cité-jardins de Gennevilliers. Un seul tiers se répartit dans les deux autres cités-jardins.

45 % des femmes travaillent dans les cités-jardins. La moitié des femmes qui travaillent sont des ouvrières mariées à des ouvriers. Donc dans la classe ouvrière, 70 % travaillent alors que dans les classes moyennes, 31 % seulement des femmes travaillent, avec une distribution inégale selon les cités-jardins, puisqu'à Chatenay-Malabry, la seule femme qui travaille entre les deux-guerres c'est la mercière. Donc s'il n'y avait pas Chatenay-Malabry, où les habitants ont dû faire un choix draconien puisqu'il n'y avait aucune possibilité d'emploi pour les femmes près de la cité-jardins, nous aurions peut-être un autre rapport au travail des femmes apparentées aux classes moyennes. Mais par ailleurs, dans le peu d'informations que nous avons sur le travail dans la génération précédente entièrement composée de familles ouvrières, nous avons 50 % des femmes qui travaillent.

ANNEXE II

FICHE DES INTERVIEWES

1. Identification :
   - les lettres pour les villes : a = Gennevilliers
     b = Suresnes, c = Chatenay, d = Champigny
   - les chiffres pour l'ordre dans le fichier

2. Age et situation sociale actuelle

3. Situation familiale actuelle (sexe)

Composition de la 1ère génération :

4. Profession des parents

5. Nombre d'enfants

Composition de la 2ème génération :

6. Profession du père

7. Profession de la mère

8. Nombre d'enfants

Mobilité résidentielle :

9. Lieu de l'habitation précédente, type

10. Date d'arrivée dans la cité-jardins, type de logement, type de famille

11, 11 a, 11 b . Mobilité dans la cité-jardins

Jardinage :

12. Jardin dans la cité

13. Jardin d'appoint loué hors de la cité

Idéologie

14. Appartenance politique ou religieuse

1	a1	a2	a3	a4	a5
2	70 ans retraitée	64 ans retraitée	81 ans retraitée	75 ans retraitée	82 ans retraité
3	veuve	mariée	mariée	remariée	marié
4	peintre en bâtiment	employé P.T.T.		ouvrier et ouvrière à la Carbone	
5	5	5		famille nombreuse	
6	ouvrier	comptable	garçon boulanger ouvrier industrie	ouvrier qualifié mécanique de précision	ouvrier qualifié Ivry 1/2 permanent P.C.
7	ouvrière à la Carbone 1926 - 1946	préparatrice	1915 ouvrière 1925 ouvrière à la Carbone puis maîtrise	1923 - 1973 ouvrière à la Carbone	ouvrière à la Carbone
8	2 : 1 fille, 1 garçon	1 fille	2 garçons	2 filles	
9	Paris 1 pièce - famille d'origine	Paris - Oran	Suresnes - sa famille Paris mariée (1 garni)	Gennevilliers	Ivry
10	1923 pavillon 3 pièces enfant	1925 pavillon 3 pièces enfant	1925 petit pavillon mariée	1923 pavillon 3 pièces enfant	1933 collectif marié
11	1933 collectif 3 pièces mariée	1964 même pavillon mariée	1927 pavillon 3 pièces	1926 petit pavillon mariée	1939/1944 collectif
11 a	1973 Pavillon 3 pièces 3 pièces	1970 aménagements : s. de b. chauffage central		1933 collectif remariée 1939/44 "concierge"	1945 pavillon 3 pièces
11 b				1945 pavillon 3 pièces	
12	1923/33 espace de jeux potager poulailler	potager agrément bricolage	potager, poulailler agrément	espace de jeux agrément	espace de jeux agrément bricolage
13	1933 à "la Plaine" potager			à "la Plaine" potager	
14		juive non pratiquante	catholique pratiquante a connu H. Sellier	amitiés politiques PC syndiquée	communiste militant service sécurité du C.C

1 a6	a7	b1	b2	b3
2 80 ans retraitées	85 ans	59 ans actif	75 ans	80 ans
3 2 veuves incognito	mariée	marié	veuve	veuve
4		ouvrier	ouvrier qualifié	
5		8	2	
6 ouvriérs	gardien de la Paix	ouvrier qualifié tourneur-outilleur	artisan indépendant chauffeur de taxi	employé RATP 5/13 h - 14/24 h
7 ouvrières	maîtresse de maison		maîtresse de maison	maîtresse de maison employée à l'hôpital
8 2 et 3	12		5	5
9 Gennevilliers	Gennevilliers	Suresnes	Asnières	Suresnes
10 1930 collectif	1923 pavillon 3 pièces	1946 collectif	1924 collectif enfant	1933 collectif
11			1928 petit appart. mariée	1934 pavillon 3 pièces aménagé après-guerre
11 a			1930 petit pavillon	salle de bain et 2 chambres
11 b			1933 grand pavillon 1936 confort	1982 maison de retraite
12	espace de jeux (enfants) potager poulailler		agrément espace de jeux (enfants)	agrément - enfants
13				2 jardins "la Fouilleuse" fruits et légumes, lapins
14 Connaissaient Grandel		socialiste militant activités associatives	catholique militante activités paroissiales	catholique laïque

1	b4	c1	c2	c3	c4
2	73 ans	83 ans retraité	73 ans	74 ans	87 ans retraité
3	mariée	marié	veuve	veuve	veuf
4	ouvrier monteur 25 blanchisseuse			parents "aisés" du mari	
5	3			mari fils unique	
6	directeur club moto	marin - contrôleur SEITA	employé à l'Arsenal	photograveur	généalogiste
7	secrétaire	maîtresse de maison	maîtresse de maison	maîtresse de maison	maîtresse de maison
8	1 fille	0	7	2	2 : 1 garçon, 1 fille
9	Suresnes	Melun - Tour du Monde	Paris	Paris - Montrouge	Paris
10	1924 collectif 4 pièces sans confort	1931 collectif 2 pièces	1935 collectif 3 pièces (3 enfants)	1937 collectif 2 pièces	1939 collectif 3 pièces
11	après guerre, mariée aménagement		1945 collectif 4 pièces (7 enfants)		
11 a	1917 collectif 2 pièces confort				
11 b					
12	1924/26 potager	bricolage maison terrasse, cave		1940/45 : potager	
13					1.000 m2 Verrière les Buissons
14	communiste militante		catholique pratiquante		

1	c5	c6	c7	c8	c9
2	retraité	74 ans retraité	70 ans retraité	52 ans	83 ans active
3	marié	marié	marié	marié	
4					
5				3	
6	marin	photograveur	employé à l'Arsenal	Chef magasinier AIR FRANCE	
7	maîtresse de maison	maîtresse de maison	maîtresse de maison	maîtresse de maison	commerçante mercière
8	2	2	3	2 garçons	
9		Paris (studio)		Chatenay-Village	Paris
10	1936 collectif	1931 collectif	1938 collectif	1936 3 pièces (enfants)	1933 boutique logement
11				1952 collectif marié	
11 a					
11 b					
12		potager, fruitier, fleurs 2è prix			
13		puis 2.000 m2 Verrière			
14		socialiste militant a connu Longuet	socialiste discret C.G.T.U. a connu Longuet		

1	c10	d1	d2
2	54 ans	88 ans retraitée	65 ans retraitée
3	mariée	veuve	veuve
4	maçon	père communard mère pompière	
5	11	8	
6		ouvrier qualifié électricien voiture	technicien P.T.T.
7	maîtresse de maison	ouvrière qualifiée relieuse mécanique auto	dactylo
8		3 : 2 garçons, 1 fille	2 garçons
9	Sèvres (bombardé)	Aubervilliers	Champigny
10	1942 5 pièces (enfants)	1934 Stains 3 pièces mariée confort	1936 pavillon F.3 mariée aménagement eau ch. douche
11	1953 F.2 mariée	1943 Aubervilliers	
11á		1957 collectif 1 pièce cuisine	
11b			
12	1.000 m2 potager, fruitier fleurs	De ses parents : 1.000 m2 potager, poulailler	agrément-bricolage

ANNEXE IV : MONOGRAPHIE

UNE OUVRIERE INDIVIDUALISTE

Pérénité et vie quotidienne

Madame A. nait en 1896 à Aubervilliers d'un père ancien communard, d'une mère pompière (couturière spécialisée dans les pantalons) à Boucicaut (l'actuel Bon Marché). Elle est l'avant-dernière de 8 enfants (4 frères et 3 soeurs). La famille vit dans un pavillon avec un grand jardin de 1000 m2 dans lequel on cultive fruits et légumes et où on élève lapins, poules et pigeons.

Elle reçoit une éducation laïque et responsable ; sans distinction de sexe, tous les enfants apprennent un métier, sortent au bal, café-concert, spectacles, à Paris. La liberté des filles n'est pas de règle seulement en dehors de la maison, mais aussi dans la maison familiale puisqu'elle vivra 4 ans avec son futur mari qu'elle n'épousera qu'après avoir un enfant de 8 mois et qu'elle regrette encore d'avoir épousé, considérant que les meilleures années qu'elle a vécues avec lui sont les années hors-mariage.

La morale individualiste des parents sera reprise par leur avant-dernière fille. Elle est basée sur le travail qui donne l'indépendance économique et la solidarité, la fidélité du clan familial.
Dans tous les aléas de sa vie ou de l'histoire, elle pourra compter sur la maison familiale et sur ses frères et soeurs. Ce qu'elle reproche à son mari c'est d'avoir travaillé *"quand ça lui plaisait"* et de l'avoir quitté *"plusieurs fois"* et non pas de lui avoir fait un enfant *"hors-mariage"*.
Elle explique par ailleurs son instabilité par le fait qu'il ait eu des parents qui se sont séparés quand il était adolescent.
Elle donne à ses trois enfants un métier sans pouvoir, par la légèreté de son mari, *"il suivait son plaisir"*, leur donner une maison ; sa première phrase lors de l'entretien est *"j'ai déménagé 14 fois dans ma vie, au moins"*.

Si son mari n'a pas correspondu à ses ambitions, qui sont purement morales, elle ne se sent pas pour cela atteinte dans sa dignité. Elle reste fière de sa famille *"c'était du beau linge dans ma famille. J'ai maintenant un neveu au Sénat qui a un habit à pointe, on l'appelle le pingouin, ma fille née en 29 est maroquinière, l'un de mes fils contremaître et mon autre fils ajusteur"*.

A l'âge de treize ans, elle reçoit son livret de travail délivré par la Mairie d'Aubervilliers. Elle apprend le métier d'emboiteuse dans la reliure et travaille avec sa soeur qui est doreuse, mais elles ne peuvent rester dans ce métier car les emplois périclitent rapidement (pourtant elle y gagnait bien sa vie, elle touchait 6 francs par jour et une côtelette à 5 centimes alors que les manoeuvres pouvaient vivre avec 2 francs *"à condition d'avoir un petit élevage de légumes"*.

Elle se retrouve tantôt à la presse tantôt au tour chez Citroën à St-Ouen où elle travaillera jusqu'en 1914.
Le dimanche, en tout cas à partir de 16 ans puisqu'elle cite le spectacle de Fragson à l'Alambra qui mourra en février 1913, elle sort à Paris, elle fréquente les bals rue de Lappe et les cafés-concerts, l'Alambra, l'Hôtel Moderne à République qu'elle préfère.

En 14 elle change d'usine, elle fait la grève en 18 et elle est *"virée"*, à propos de 36 elle dira que ça n'avait rien à voir, que ce n'était pas *"sérieux"* et qu'elle n'avait jamais eu *"honte de dire qu'elle s'était fait virer pour avoir fait la grève"*.
Elle n'arrête pas pour cela de travailler mais c'est en 1920 qu'elle se fait embaucher par l'entreprise dans laquelle elle restera le plus longtemps, chez Citroën quai de Javel.
C'est le père Citroën qui aurait fait personnellement l'acte d'embauche, elle voit les enfants Citroën à l'usine ; elle les a *"connus"*.
Elle travaillera chez Citroën jusqu'en 40, en faisant les 3X8 avec plusieurs interruptions, la naissance des enfants qu'elle élève quand ils sont en bas-âge, la crise de 29 où pendant un an elle devient femme de chambre.

Les trajets d'Aubervilliers ou de Sains sont longs jusqu'au quai de Javel, 1h30 de transport, 25 stations de métro, *"et on mettait un chapeau pour aller travailler"* fait-elle remarquer. Ce n'est qu'en 1935 qu'elle aura une place à Citroën-St Ouen.

En 36, elle reste le plus souvent chez elle pour garder ses enfants, *"ça m'intéressait pas trop... c'était la fête, carrément l'orgie quoi ! L'accordéon, la danse et tout"*.

A l'époque elle a ses trois enfants et des "gros bras", elle se rappelle peser 82 kg à la naissance de sa fille en 1929.
Pendant la guerre elle travaille avec les *"Fritz"* dans l'aviation au Bourget puis chez Kellermax (motos, pièces d'avion).
Après la guerre, elle retourne chez Citroën pendant un an puis elle quitte définitivement Citroën et continue à travailler dans des usines qui font de la mécanique jusqu'à l'âge de 65 ans, *"sans intérêt"* dit-elle.

Elle aura travaillé dans la mécanique au long de 52 années, à part 3 ans dans le métier pour lequel elle a été formée et une année comme femme de chambre, *"toujours debout"*.

L'année 1920 est une bonne année, non seulement elle rentre chez Citroën, mais elle rencontre son futur mari qui est électricien dans la voiture, il a fait son apprentissage chez *"Mors"*, ses parents se sont séparés, il est parti vivre chez un oncle contremaître, il quitte l'oncle pour aller vivre dans la maison de la famille de sa femme à Aubervilliers.
Ils y resteront 4 ans, la troisième année en 1923, elle a un enfant, un garçon qui deviendra ajusteur-outilleur, elle a 27 ans.
Ils se marient en 1924, quand l'enfant a 8 mois, donc pas spécialement pour cacher une situation amorale.

Ils partent vivre à Aulnay dans une maison louée dans le fond des champs, ils y restent 3 mois et déménagent.
Ils déménageront plusieurs fois avant d'arriver dans la cité-jardins de Stains.

Pour son mariage, elle a un trousseau complet préparé par sa mère et par elle : draps, taies d'oreiller, linge blanc, chaussures, cache-corsets brodés, jupons de dentelle.
Elle a pris l'habitude de la couture chez elle dans son enfance et elle continuera à habiller ses enfants comme le faisait sa mère et à faire une partie de ses vêtements.
A 88 ans, elle me montre ses dernières robes et ses broderies.

Son mari se découvre bien moins intéressant que son amoureux, il a un très bon métier, très qualifié, qui lui permet de quitter son travail sans l'inquiétude d'avoir à retrouver une place, il ne se gêne pas, il vit avec sa femme comme avec son employeur. *"Il s'est jamais attaché, il travaillait quand ça lui plaisait, c'était un faible, il suivait son plaisir et il m'a quittée plusieurs fois, j'aime mieux pas en parler".*

Pourtant, elle fait un 2è enfant, une fille, en 1929, qui deviendra maroquinière et un troisième enfant, un garçon en 1932 qui deviendra contremaître. Elle a 37 ans et elle est mal logée, son frère qui travaille à Stains et connait du monde leur trouve un 3 pièces avec douche en 1934, qu'elle habitera avec ses 3 enfants et son mari jusqu'en 1942-43.

Le rêve de son mari était d'aller au Caire, on lui avait proposé un contrat de travail de 3 ans, mais elle s'y oppose : *"j'ai dit signe pas tes 3 ans, je veux pas passer 7 jours de ma vie entre le ciel et la mer".*

Dans leur appartement, ils ont une cuisinière qu'elle ne pourra pas emporter quand elle déménagera, des meubles qu'elle ne pourra plus reprendre ensuite, et les soirs où toute la famille se retrouve (puisqu'elle fait les 3X8), ils écoutent les pièces de théâtre qui viennent de *"la Tour Eiffel"*

et de la musique dans leur premier poste à lampe qu'ils mettaient *"en sourdine"* le soir (avant 34 ils avaient un poste à galène).
Une de ses soeurs qui habite aussi Stains va toutes les semaines chercher de la viande à la Villette, qu'elle rapporte dans un torchon pour les 3 familles, la sienne, celle de sa soeur et celle de son frère.

Les enfants font une partie de leur scolarité à Stains, elle en garde un souvenir agréable *"les enfants se promenaient dans les champs pour faire des dessins"*.
Quand elle travaillait de nuit, elle demandait à la voisine de tendre l'oreille car elle les laissait seuls à la maison (3 ans, 6ans, 12 ans) ; elle n'a jamais eu de problèmes, les enfants étaient bien *"éduqués"*.

En 1942, fin 1942, en pleine guerre, son mari la quitte *"définitivement"* pour une autre femme.
Début 43, elle quitte Stains avec ses enfants (19 ans, 13 ans, 10 ans) et retourne à Aubervilliers dans la maison familiale, où elle restera jusqu'en 45.

Le jardin d'Aubervilliers avait toujours été productif mais plutôt considéré comme un "en plus" jusqu'à la guerre où, par contre, il va reprendre tout son rôle, légumes, fruits, lapins, poules, poulets, pigeons, vont permettre à toute la famille de *"ne manquer que de beurre"* dira-t-elle.

Après la guerre elle reprend un appartement avec ses deux derniers enfants (15 ans, 12 ans) qu'elle finit d'élever seule, tout en continuant à travailler.

En 1951 (9 ans après la rupture définitive) la nouvelle femme de son mari vient lui demander si elle veut bien le reprendre (il est malade, et ils n'ont jamais ni l'un ni l'autre demandé le divorce) ; elle le reprend, elle n'a plus que le 3è enfant de 18 ans à la maison. Il meurt en 1956, elle a 60 ans.

Elle décide de ne pas rester dans cet appartement, une de ses soeurs lui trouve un petit logement d'une pièce-cuisine-WC dans la cité-jardins de Gennevilliers où elle a tout bricolé elle-même, comme elle avait pu en prendre l'habitude.

ANNEXE V : MONOGRAPHIE

UNE "EMPLOYEE DE BUREAU" COMMUNISTE

Ambition et fidélité

Madame S. est née en 1910 dans le Bas-Suresnes ; ses parents habitaient un logement humide, étroit, vétuste, pollué par les usines environnantes. Elle avait un frère et une soeur de santé fragile qui mourra en 1926. Son père était ouvrier, sa mère blanchisseuse pour des familles. En 1924, sa mère obtient un appartement de 4 pièces, 3 chambres et une salle commune, cuisine-salle à manger dans le premier triangle de collectifs construit dans le cité-jardins ; il est composé de 6 immeubles dont 3 collectifs "riches" avec chauffage dans toutes les pièces et salle d'eau et de 3 collectifs "pauvres" avec une cuisinière dans la salle commune pour tout chauffage (sans cheminée dans les chambres) et sans salle d'eau, mais des WC. Un lavoir commun et des douches sont construits dans le triangle. Toute la famille ira s'y doucher une fois par semaine (on n'autorisait pas plus) avec des bons payés en même temps que le loyer.

Bien que sa mère ait obtenu prioritairement ce logement après avoir expliqué personnellement à H. Sellier que son mari était gravement malade, celui-ci ne survivra pas plus d'un an dans la cité-jardins. Il meurt en 1925 après avoir loué un jardin pour cultiver des légumes rue Léon Bourgeois (jardin qui sera encore entretenu quelques temps par un oncle).

La mère est d'origine paysanne et n'a aucun métier, c'est une femme de ménage spécialisée dans le travail le plus dur, aller au lavoir tous les jours pour laver du linge, mais elle a de l'ambition. Elle envoie sa fille au cours complémentaire et ne lui demandera de travailler à la maison que lorsque la situation ne permet plus de compromis.

Veuve et soutien de famille, elle obtient un travail de fonctionnaire municipale, blanchisseuse-lingère. Son salaire est assuré, ses horaires aussi. Elle part tous les matins à 7h15 et rentre tous les soirs à 19h15. Sa fille qui depuis son enfance jouait dans la rue et allait se balader dans la campagne avoisinante, doit maintenant s'occuper de la maison. Elle a 15 ans, son enfance est terminée. Pourtant la mère laissera toujours la fille *"vivre sa vie"* , tout en l'entraînant, vers le même âge, dans des activités socialisantes (l'adhésion à la Mutuelle des Locataires).

Elle créera aussi des liens affectifs très intenses avec sa fille ; elles vivront ensemble jusqu'à sa mort chez elle en très bonne entente puisque la fille emmènera toujours sa mère en vacances, avec sa propre famille.

Donc à 15 ans, Madame S. *"s'occupe de la maison"*, et elle va encore au cours complémentaire du Mont-Valérien (dans la cité-jardins ne sont construites que des écoles primaires). Elle se lie d'amitié dans ses trajets scolaires avec ses voisins et voisines du même âge, ses liens de scolarité, voisinage-classe d'âge, ne s'interrompront jamais.

A la sortie du cours complémentaire en 1926 elle travaille comme employée de bureau au service comptable de la "Radio-Technique" dans le Bas-Suresnes, elle s'essaie aussi au "travail au noir", le soir elle marque des serviettes de toilette pour une commerçante mais elle est mal payée et a en plus des difficultés pour récupérer ces petits gains.

Par ailleurs, dès cette même année, elle participe avec sa mère à l'organisation de fêtes, arbres de Noël, tombolas, qui sont à l'intiative de la Mutuelle des Locataires de la cité.
Cette Mutuelle *"vient en aide"* aux plus défavorisés et *"donne de la vie"* à la cité-jardins.

A partir de 26, elle commence aussi à fréquenter des meetings politiques puis adhère au PC, elle a 17 ans. Elle passe du solidarisme social au militantisme politique sans quitter pour cela ses activités à la Mutuelle des Locataires.

Elle s'est créé un nouveau réseau d'amitiés, amîtiés de travail plus politiques et amitiés entre militants qui ne recoupe pas directement ses amitiés de voisinage et d'adolescence, et qui s'étend sur toute la ville de Suresnes.

En 29-30, elle suit les cours du soir de sténo à"l'Association Phylotechnique " installée dans le Bas-Suresnes, les cours sont donnés par un professeur qui aurait inventé la sténo (dans tous les interviews de Suresnois, il n'y a que des professeurs qui sont à l'initiative ici de la sténo, là de la gymnastique, ailleurs de la pédagogie, etc...). Cette nouvelle

formation lui permet de rentrer dans la services techniques de l'Alsthom (petits transformateurs) où elle restera jusqu'en 36. Elle travaille 44h par semaine (du lundi au samedi matin) et a 15 jours de congés payés par an. Seul moment où sa vie ne subit pas de changement, elle continue pour ses vacances à aller chez ses grands-parents maternels à la campagne en Saône et Loire, mais 15 jours au lieu de 2 mois et en payant son billet de train, elle n'a plus l'aide municipale de 30 % dont bénéficiait précédemment sa famille.

1936 sera une grande année de sa vie, un changement au niveau du travail : 40h au lieu de 44 ; 30 jours de congés payés au lieu de 15 : *"c'était mieux, mais surtout pour les ouvriers"* car les employés se sentaient très privilégiés auparavant.
Mais plus que le changement dans le travail, elle garde le souvenir de l'ambiance *"formidable, chaleureuse... les gens se parlaient..."*.
Et elle rencontre son mari, qu'elle épousera deux ans plus tard, celui-ci est responsable d'un club de moto et elle se crée un troisième réseau d'amitiés : les amis de son mari du club de moto.
Et elle devient, fin 36, la secrétaire des "Amis de l'Union Soviétique". Elle y restera jusqu'en 40 où les évènements l'obligeront à quitter son travail.

H. Sellier l'embauchera à la ville bien qu'elle n'ait pas les mêmes idées politiques ; elle en déduit que *"Sellier était très intelligent"*.

En 44, elle fait partie du bureau de libération institué comme Conseil Municipal en attendant les élections puis est élue et devient adjointe au maire jusqu'en 1947 (municipalité communiste) et reste ensuite fonctionnaire municipale.

Au début de sa vie dans la cité-jardins, Madame S. est encore une petite fille, elle a 13 ans, elle traîne dans la rue, se promène dans les champs et les vergers, va au jardin, avec sa famille fait des visites de famille en train au Perreux, puis vers 15 ans se fait une grande amie, une cousine de son âge avec qui elle fait des promenades, va voir l'entraînement des équipes de foot de l'association sportive etc...

Dès qu'elle commence à travailler, elle va au cinéma tous les samedis soir, toujours dans le même cinéma (occupé actuellement par les Galeries Barbès) et si elle ne peut y aller le samedi soir, elle y va le dimanche. Elle va aussi aux fêtes et bals de la ville, mais trouve qu'à part les cinémas et les promenades, il n'y avait pas grand-chose avant la guerre ou plutôt que le travail prenait tant de temps qu'elle n'avait pas l'impression d'avoir beaucoup de loisirs.

C'est à partir de 36, à 26 ans, qu'elle change de vie le dimanche et le samedi après-midi : au lieu de fréquenter d'abord des lieux, la cité-jardins, la campagne, les bals, les fêtes, les stades, elle fréquente d'abord des gens, elle déplace son intérêt des activités de loisirs nommées par les lieux mêmes, campagne, promenade, stades, spectacles etc... aux amitiés elles-mêmes ; ses amis sont choisis par affinités politiques et militantes, ou par leur lien direct avec son futur mari.

Sa vie sociale et sa vie affective seront toujours équilibrées.
Ses activités sociales n'interromperont jamais sa vie familiale, d'abord avec sa mère et son frère, puis avec sa mère, son mari et sa fille.

Quelles que soient ses sorties et ses activités politiques, elle rentre tous les soirs dîner à la maison avec son frère et sa mère puis quand elle se marie, elle reste avec son mari puis leur fille dans l'appartement de sa mère.

Bien qu'elle ait toujours considéré que cet appartement n'était ni clair, ni confortable, elle ne le quittera qu'en 77 à la mort de celle-ci, pour un appartement de 2 pièces tout confort, toujours dans la cité dont l'atmosphère lui est totalement nécessaire.

Son mari apportera le sens de l'étranger, il est d'origine italienne et ils iront régulièrement visiter son pays natal, le sens des autres, il n'est pas militant politique, ses amis viennent du club de moto qu'il dirige et elle les considère autant que ses amis militants, le sens du confort, la TSF, le chauffage central et la douche qu'il installera dans l'appartement. Une voiture, dès 1948, pour voyager en famille.

Ils enverront leur fille à l'Ecole de Plein-air de Suresnes, école qui n'accueille plus particulièrement les enfants en danger de tuberculose mais plutôt les enfants de l'élite par l'enseignement de pointe (méthode Freinet) qui y est dispensé. Celle-ci continuera ensuite sa scolarité à Suresnes avant de faire des études universitaires.

Elle est ouvrière, fille d'ouvriers, ses enfants sont ouvriers, elle est fière d'avoir donné une bonne éducation et un métier à ses enfants, elle ne conçoit pas un changement de classe, elle n'est pas intéressée par l'ambition sociale. Elle considère les autres comme ses égaux, *"chacun fait ce qu'il sait faire"*.	*APPARTENANCE SOCIALE*	Elle se dit employée de bureau, comme on dirait col blanc aux Etats-Unis. Par son activité politique, elle a été adjointe au maire à 35 ans, elle était secrétaire à 26 ans. D'origine ouvrière par son père, avec une mère blanchisseuse femme de service, elle ne conçoit pas qu'elle aurait pu être autre chose que ce qu'elle est devenue, elle parle toujours du lien idéologique entre elle et ses amis et jamais de lien ou de la distinction de classe *(on était tous pareils, on avait les mêmes idées, mes amis c'est par affinité politique etc...)*. Pourtant, dès 1948, Mr et Mme S. ont une voiture et partent avec la famille, fille et mère faire l'Italie (qu'ils avaient déjà fait en train).
Elle a aimé le café-concert plus que le bal car on regarde des spectacles, on boit, on mange, *"de vrais banquets"* et on parle en même temps. Elle a aimé écouter de la musique et des pièces de théâtre le soir à la radio, elle regarde actuellement tous les films, feuilletons et pièces de théâtre qui passent à la T.V. Elle continue à aimer bricoler, couper des planches, peindre, installer des portes de placards. Elle continue à aimer coudre, se faire des vêtements, broder sa lingerie et faire de la tapisserie qu'elle accroche sur les murs de son studio. Elle aime parler avec ses voisines, la quincaillière, ses fils, son médecin qu'elle voit tous les 15 jours et qui lui fait des cadeaux.	*PLAISIRS*	Elle a aimé et aime toujours vivre dans la cité-jardins. Elle a aimé le cinéma plus que tout et continue à l'aimer, elle va toujours toutes les semaines au moins une fois au cinéma avec son mari ou seule s'il ne peut pas. Elle a aimé les meetings et réunions politiques (elle sera adjointe au maire de Suresnes). Elle a aimé et aime toujours cultiver ses amitiés de voisinage, politiques...
Je l'ai rencontrée chez la quincaillière en dessous de chez elle, assise sur une chaise, elle parlait d'une de ses voisines, (à peine plus jeune qu'elle) qui venait de quitter le magasin pour aller à l'école, chercher 2 enfants d'une autre voisine qui ne pouvait être à l'heure à cause de son travail ; elle trouvait qu'elle pouvait bien faire ça puisqu'elle n'avait rien d'autre à faire. La solidarité de voisinage est naturelle, normale, il aurait été impensable que sa voisine ne tende pas l'oreille quand elle-même devait laisser ses enfants seuls le soir pour aller travailler. Pour Madame A. le voisinage c'est des individus, il n'y a pas de différence dans la qualité du voisinage en cité-jardins ou hors cité-jardins. Son capital économique l'a toujours vouée à voisiner avec le monde ouvrier auquel elle appartient.	*VOISINAGE*	Le voisinage est fondamental pour son équilibre social, c'est son premier réseau de relations amicales, celui qui ne bouge pas, sur qui on peut toujours compter, des amis depuis le cours complémentaire dans les années 20, *"même niveau de vie, mêmes idées de gauche, au départ c'est l'atmosphère qui était agréable, il n'y avait que des gens de Suresnes"*. L'idée d'être choisis par rapport aux autres habitants de Suresnes et privilégiés par rapport aux gens qui venaient d'ailleurs, a créé un sentiment de reconnaissance sociale indestructible, même si cette reconnaissance, dont on ne peut exclure une satisfaction narcissique s'estompe. *"C'était un village, tout le monde se connaissait... Il y a actuellement des différences de provenance, des différences idéologiques". "La cité je l'ai toujours bien sentie et je n'ai jamais voulu en partir, pour moi ça a toujours été un milieu"*. Pour Madame S. le voisinage c'est un groupe d'individus.
Elle se pose des questions, à 88 ans, sur le pourquoi des préjugés racistes qu'elle a eus sur les juifs et les allemands. Elle est fière de n'avoir cassé aucune des pièces du service à café en porcelaine qu'elle a volé dans l'appartement d'une famille juive à moitié en fuite, à moitié en déportation pendant la guerre, comme un service rendu à la mémoire des morts.	*ETRANGERS*	Cette suresnoise dont le triangle de connaissance géographique allait du Bas au Haut-Suresnes (la cité-jardins) en passant par la Saône et Loire, a épousé un homme d'origine italienne, qui lui, n'a pas épousé ses activités politiques. Son grand amour c'est pourtant celui qui l'accepte telle qu'elle est dans ses fidélités affectives (il vivra toute sa vie active chez sa belle-mère) et ses fidélités sociales locales, ils vivent toujours dans la cité-jardins. Son grand amour c'est celui qui peut lui apporter tout ce qu'elle n'a pas, le monde tel qu'il est et non tel qu'il devrait être, la modernité, le confort, les voyages, la curiosité d'autres gens encore ; l'acceptation du monde social dans son entier.

ANNEXE VII

Transformation des pratiques de la vie quotidienne et progression des éléments du confort

Hygiène	moins propre	plus propre
	eau froide	eau chaude
Corps	contraint	libéré
	évier de la cuisine	salle d'eau
Propreté	limitée	illimitée
	bains-douches	salle d'eau
Plaisirs	du propre	de la détente
	salle d'eau	salle de bain
Espace de l'habitat	fermé	ouvert
	cuisinière, calorifère	chauffage central
Energie	perdue	récupérée
	poubelles	évier-vidoir
Communications	limitées, publiques	illimitées, privées
	journal bals, concerts transports en commun	T.S.F gramophone voiture

ANNEXE VIII

EVOLUTION DE LA POPULATION DE PARIS ET DU DEPARTEMENT DE LA SEINE

Année	Paris	Dépt. de la Seine
1861	1 696 141	1 953 660
1891	2 447 957	3 141 595
1901	2 714 068	3 669 930
1911	2 888 110	4 154 052
1921	2 906 472	4 411 691
1926	2 871 429	4 628 637
1931	2 891 020	4 933 855
1936	2 829 746	4 962 967

COMPARAISON DE LA POPULATION DANS TROIS COMMUNES OU SONT IMPLANTEES DES CITES-JARDINS

Année	Chatenay-Malabry	Drancy	Plessis-Robinson
1921	2 367	15 582	1 027
1926	2 413	31 449	2 157
1931	3 682	51 156*	4 713
1936	3 893	42 938	7 779
1941	7 906	41 487	7 793

* chiffre vraisemblablement erroné

Source : Annuaire statistique de la Ville de Paris
Population dite domiciliée

HABITATIONS A BON MARCHE ET A LOYERS MOYENS DANS LE DEPARTEMENT DE LA SEINE

IMMEUBLES CONSTRUITS OU EN COURS DE CONSTRUCTION

Année		1920	1924	1929	1931	1935	1937	1939
HBM ordinaire	P	4911	10074	15584	18154	19477	19776	19937
	B	1660	3783	7493	19427	21242	21662	23068
	T	6571	13857	23077	37581	40719	41438	43005
HBM amélioré	P				693	2885	2872	2997
	B				1667	2537	2681	3210
	T				2360	5422	5553	6207
ILM	P			2663	10346	10875	11359	11362
	B			257	403	405	389	389
	T			2920	10749	11280	11748	11751
Programme spécial des 20.000 logements	P				5120	19286	19265	19208
	B				6055	-	-	-
	T				11175	19286	19265	19208
TOTAL PARIS	(1)	4911	10074	18247		33237	34007	34296
TOTAL BANLIEUE	(1)	1660	3783	7750		24184	24732	26667
TOTAL DEPARTEMENT	(1)	6571	13857	25997	50690	57421	58739	60963

(1) sans comptabiliser le programme spécial 20.000 logements

Source Annuaire statistique de la Ville de Paris

ANNEXE X

FICHES SIGNALETIQUES ET ANALYTIQUES DES REVUES

L'Architecte

L'Architecture

L'Architecture d'Aujourd'hui

Le Bâtiment Illustré

Beaux-Arts

Bulletin de la Société Française des Habitations à Bon Marché

Commune

La Construction Moderne

L'Hygiène Sociale

Le Moniteur des Architectes

Paris et la Région Capitale

Revue d'Administration Communale

Travaux

Urbanisme

La Vie Urbaine

Titre de la revue : *L'ARCHITECTE*

Parution : de 1906 à 1914 et nouvelle série de 1924 à 1935

Périodicité : mensuel

Rédacteurs en chef :

1929 : M. ROUX-SPITZ

1931 : J. PORCHER + conseiller technique M. ROUX SPITZ

Comité de direction :

Arfvidson, Boileau, Bonnier, Bouwens de Boijens, Defrasse Dervaux, Expert, Garnier, Godefroy, Letrosne, Patout, Plumet, Sauvage, Sorel, Ventre

Notice sommaire :

Revue mensuelle de l'art architectural ancien et moderne, publiée avec le concours de la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement.
Absorbée par Art et Décoration

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1931 Pourquoi ne peut-on construire des quartiers sains à Paris (n ° 17)

1932 L'aménagement de la Région Parisienne (p. 105 & 117)

1933 Où en est l'aménagement de la Région Parisienne (p. 41 & 53)

Thème II: L'architecte face au logement social

1926 H.B.M (p. 49 & 59)

1928 Politique du logement de la municipalité de Vienne (p. 9)

1929 La Loi Loucheur (p. 9)

1930 La politique de l'habitation à Francfort (p. 1)

Titre de la revue : L'ARCHITECTURE

Parution : Fondée en 1888 → 1914/15 puis 1919 →

Périodicité : bi -mensuel puis mensuel à partir de 1927

Rédacteurs :

1919 : Gaston LEFOL

1921 : G. VEISSIERE

1922 : L. HAUTECOEUR

et G. VEISSIERE Secrétaire du Comité du journal

Format :

1919 : 18 X 24 cm

1920 : 23 X 30 CM

Notice sommaire :

De 1916 à 1918 : remplacé par l'Architecture, bulletin publié par la Société Centrale des Architectes pendant la durée de la guerre.

En 1934, absorbe la Petite Architecture publié par la Société des Architectes Français puis Journal de la Société Centrale des Architectes (S.C.A).

En 1927, s'associe à la SADG.

1919

Etude de matériaux. Les loyers (taux, bail, exonération...). Honoraire, revue de presse, nécrologie, renseignements pratiques, nominations, concours à l'ENSBA, revue de presse, lois, décrets, arrêtés, jurisprudence, art, décoration, architecture à l'étranger.

1934

La revue se veut plus structurée. Chaque mois, 4 parties :

- Les informations et mercuriale
- La revue de presse et bibliographie
- L'architecture proprement dite
- La législation et la chronique judiciaire

alternent avec des suppléments techniques

L'architecture rappelle qu'elle n'est inféodée à aucune école, à aucun système, elle a un devoir d'information. Elle répudie tout esprit de système et ne veut imposer aucune doctrine. C'est au lecteur de juger.
Suivre la grande tradition libérale de l'architecture française, la revue se contente de renseigner.

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires des villes

1924	Vers le Grand Paris (n° 20)
1935	Deuxième congrès de l'urbanisme et de l'habitation (p. 146)
1936	Cité-jardin ou cité linéaire (p. 65)

Thème II : L'architecte face au logement social

1919 Concours d'idées sociales :
"Déterminer les éléments sociaux de la cité moderne" (n° 3)

1920 Le Sénat et la crise (n° 3)
Conditions d'habitations (n° 5)
Congrès de l'habitation - Lyon - (l'habitation et son rôle social)(n° 12, 13, 18)
Conseil supérieur de l'habitation (n° 16)
Congrès interallié de Londres sur l'habitation (n° 19)

1921 Crise de l'habitation et pouvoirs publics (n° 1, 3)
Crise du logement et maisons ouvrières (n° 18)

1922 Crise du logement (revue de presse) (n° 4)

1923 La crise du logement et les sociétés de H.B.M (n° 6, 9)
Au sujet de la crise du logement (n° 9)

1925 L'habitat moderne (n° 16)

1929 Congrès du B.T.P. La loi Loucheur (n° 5)

1930 Contribution des employeurs à la construction des logements ouvriers (n° 9)

1931 Les conditions économiques de l'Architecture (n° 3)

1932 Habitation et mortalité (n° 11)
La salubrité du logement ouvrier (n° 12)

1933 Congrès de la propriété bâtie (n° 7)
Congrès des H.B.M (n° 10)

1935 Crise du bâtiment et l'Etat (p. 49)

1938 Politique du logement et crise de la construction (mars)

Titre de la revue : *L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI*

Parution : fondée en 1930 par André BLOC (et E. CAHEN mort au moment du n° 1)

Périodicité : au début 10 numéros/1 an
rapidement mensuel

Rédacteur en chef :

Pierre VAGO

Comité de rédaction : en 1935

Albert Laprade, M. Rotival, G.H. Pingusson, J.P. Sabatout, A. Hermant

Comité de direction :

Directeur : André BLOC
Secrétaire Générale : Mme E. CAHEN en hommage à son mari décédé

Comité de patronage :

1931 : Frantz Jourdain, Auguste Perret, H. Sauvage, H. Sellier, R. Mallet-Stevens, H. Guimard, M. Roux-Spitz, Dudde, A. Lurçat, C. Siclis, A. Dervaux, M. Temporal, P. Charreau, A. Agache, R. Fischer, M. Hennequet, G.H. Pingusson, Francis Jourdain,

1935 :

Format : environ 23 X 30 cm ; environ 100 pages

Notice sommaire :

Le programme de l'A.A consiste à lutter contre toutes les routines, les réglements défectueux, contre les matériaux néfastes, contre la vague des laideurs qui a permis l'édification en plein Paris, dans ses plus beaux quartiers, de monstrueuses constructions élevées à coups de millions, et au mépris de toute considération d'art.

Dépouillement chronologique par thème :

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1934	Urbanisme - grand débat (n° 1)
1935	La ville radieuse (n° 11)
1936	Cité de week-end (n° 1)
1937	Cité de sports d'hiver (n° 1)
1938	Concours de l'Architecture d'Aujourd'hui sur la cité-jardin (n° 1)
	Cité-jardin de Chatenay-Malabry (n° 2)
1939	"20 ans d'urbanisme en France" (n° 3)

Thème II : L'architecte face au logement social

1931	Paris (n° 3)
	Le logement populaire en Belgique (n° 9)
1933	Agonie de la loi Loucheur (n° 7)
1934	L'habitation individuelle (n° 1)
1935	H.B.M numéros spéciaux (n° 6, 7)
1937	L'oeuvre de l'OPHBM (n° 5, 6)
1939	L'habitation (n° 2)

Titre de la revue : *LE BATIMENT ILLUSTRE*

Parution : de Noël 1925 à avril 1939

Périodicité : mensuel ; supplément de "Le Bâtiment" journal général des travaux publics et privés

Rédacteur en chef :

Gabriel IMBERT

Secrétaire général : Paul de MERITENS

Format : environ 33 X 23 cm ; 80 pages

Notice sommaire :

Revue mensuelle des activités du bâtiment, de l'art, de l'urbanisme.

Présentation détaillée de réalisations et des matériaux de construction.

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1934 La cité fédériste (avril)

Thème II : L'architecte face au logement social

1929 Une nouvelle loi Loucheur (n° 5)

Titre de la revue : BEAUX-ARTS

Parution : de 1923 à septembre 1932 et de décembre 1932 →

Directeur :

F. WILDENSTEIN

Notice sommaire :

En 1932 la "chronique des Arts et de la Curiosité" (supplément à la Gazette des Beaux Arts déc. 1861-1922) devient indépendante sous le titre de "Beaux-Arts".

Revue d'information artistique. Toute l'actualité artistique.

En 1932, absorbe le Journal des Arts, chronique hebdomadaire de l'Hôtel Drouot.

Reprend des éléments de "Musées de France"

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1931	Quand Paris dénoue sa ceinture (X)
1932	L'aménagement de la Région Parisienne (VIII-X)
1933	La cité-jardin de Chatenay-Malabry (52)
1934	Une cité des arts et de la pensée (12 janv)
1935	Drancy (112)
1937	Les cités-jardins à l'expo (255)

Titre de la revue : *BULLETIN DE LA SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS A BON MARCHE*

Parution : à partir de 1914

Notice sommaire :

De 1916 à 1919, le titre de départ porte :

Société Française des Habitations à Bon Marché.

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1915 Les cités-jardins

1919 Le rôle et les méthodes des HBM de la Seine (p. 25)
Les cités-jardins du Grand Paris (p. 314 et 323)

1920 Chronique du mouvement français (p. 112)
Rapport sur les HBM et les cités-jardins (p. 207)

1924 Cité-jardin de la Compagnie d'Orléans (p. 106)
Cité-jardin de la Compagnie du Nord (p. 107)
HBM à Paris sur les fortifications (p. 119)

1931 Les jardins ouvriers collectifs (p. 94)

1934 Gratte-ciel ou cité-jardin (p. 102)

1937 Garden-city, cités-jardins, villes satellites (p.19)
La construction d'HBM dans la banlieue parisienne (p. 26)

1939 Les "gratte-ciel" de Drancy (p. 19)

Thème II : L'architecte face au logement social

1922 Aspect du problème de l'habitation (p. 517)

1929 Travailleurs propriétaires(p. 29)

1939 Pourquoi le Français est-il en général mal logé ? (p. 21)

Titre de la revue : *COMMUNE*

Parution : de juillet 1933 à septembre 1939

Rédacteurs :

Revue publiée par ARAGON et P. NIZAN

Notice sommaire :

Revue de l'association des écrivains et des artistes révolutionnaires

puis revue littéraire pour la défense de la Culture

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1935 Stains

Titre de la revue : *LA CONSTRUCTION MODERNE*

Parution : *fondée par P. Planat autour de 1885/86*

Périodicité : revue hebdomadaire d'architecture

Rédacteur en chef :

1932 : GUILLEMOT ST VINEBAULT (docteur en droit, avocat à la Cour, avant rien n'est mentionné)

(en 1932, J.B. HOURLIER, Architecte dplg, 1er Grand Prix de Rome, est directeur artistique)

Comité de direction :

1939 : A. Bluysen, L. Brachet, E. Brunet, U. Cassan, G. Castel G. Chabal, P. Charbonnier, P. Chirol, P. Claparede, M. Cockenpot, J. Débat-Ponsan, P. Delfau, F. Deregnaucourt, J. Duvaux, H. Expert, J.B. Hourlier, M. Lathuillière, G. Lefol, G.R. Lefort L. Madeline, E. Maigrot, M. Martineau, Meaux-Saint-Marc, G. Morice, H. Nodet, A.G. Perret, M. Porcher-Labreuille, P. Remaury, M. Roux-Spitz, E. Rumler, E. de Thubert, T. Garnier P. Tournon, P. Verrier, H. Viet

Format : environ 30 x 23 cm
environ 20 à 40 pages

Notice sommaire :

Art, théorie appliquée, pratique, législation, jurisprudence, hygiène, urbanisme, génie civil, décoration, archéologie, enseignement, entreprise.

Très tournée sur la province.
Beaucoup de chroniques juridiques de la construction moderne, de points de vue sur le statut professionnel (profession libérale, taxe, impôt, problème des agréés en architecture, protection de la profession, honoraires).

Quelques articles historiques ou archéologiques.
Prix et récompenses à l'école des Beaux-Arts
Immeuble de rapport ≠ HBM
Villa ou cottage ≠ petite maison ouvrière
Introduction lente et sans la présence des "grosses têtes" du mouvement moderne vers 1929/30

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1919 L'urbanisme (1er mars)
Les cités-jardins (23 nov)

1920 Le Plus Grand Paris (23 mai)
L'aménagement des villes (21 nov)

1921 La surélévation comme remède à la crise du logement (26 fév)
Urbanisme (27 fév, 3 avril)
Urbanisme et Régionalisme (15 mai)
Considérations sur le tracé des rues (12 juin)

1922 Les compagnies de chemin de fer et le logement populaire (16 avril)

1923 L'urbanisme en pratique (18 fév)
Aménagement d'une cité-jardin (4 mars)
Les cités-jardins des chemins de fer du Nord (14 oct)

1924 Concours pour l'aménagement de la banlieue parisienne (9 mars)
Programme d'extension de Paris (22 juin)

Thème I (suite)

1926 Considérations sur le tracé des lotissements (3 oct)
L'oeuvre de la Compagnie du Nord (24 oct, 14 nov, 12 déc)
Quelques problèmes d'urbanisme se posant dans les grandes cités françaises (26 déc)

1927 L'oeuvre... suite (16 et 30 janv, 20 mars)
Quelques problèmes... suite (23 janv)

1928 La cité moderne (12 août)

1929 L'aménagement de la Région Parisienne (22 déc)

1930 L'aménagement... suite (30 janv, 16 mars)

1931 Maisons individuelles à bon marché à Versailles (8 nov)
Village-jardin des mines d'Alsace (20 déc)

1932 La crise immobilière et l'urbanisme (23 oct)

1935 La cité de Faulquemont : cité des ingénieurs, des employés, des ouvriers (24 nov)

1936 La "Cité Moderne", exposition à Alger (19 juil)

1937 Le rôle de l'urbanisme à l'étranger (10 janv)

Thème II : L'architecte face au logement social

1920 Le problème actuel de l'habitation en Grande-Bretagne (28 mars)

1922 Le rôle social des HBM (29 oct, 26 nov, 10 et 31 déc)
Considérations générales sur les HBM (15 et 29 janv, 19 fév, 5 mars)

1923 Crise du logement ou crise de la construction (4 et 11 fév)
Le rôle de l'architecte et des entrepreneurs dans le développement des HBM (11 fév)

Thème II (suite)

1924 La surélévation (6 janv)
Le problème du logement en Europe depuis la guerre (12 oct, 23 nov, 7 déc)

1925 Congrès des O.P.H.B.M (22 fév)

1927 Architecte et municipalité (3 avril)
Le concours de patronage des HBM de la Seine (12 juin)

1928 La loi Loucheur et les HBM (23 sept, 14 oct)
Les imperfections de la loi Loucheur (16 déc)

1929 Exposition des HBM (24 fév)
Exposition de l'Habitation (24 nov, 1er déc)

1931 Vienne et son programme d'habitation (1er fév)
L'exposition internationale d'architecture à Berlin et le logement d'aujourd'hui (6 sept)

1937 L'effondrement progressif de la fortune immobilière (21 fév)

Titre de la revue : *L'HYGIENE SOCIALE*

Parution : de octobre 1928 à mars 1937 et de 1938 →

Périodicité : bi-mensuel

Rédacteur en chef :

Georges BOYE

Secrétaire : E. LEMARCHAND

Directeur :

Lucien NASS

Notice sommaire :

Revue médicale internationale traitant de la médecine et de ses spécialités, de la lutte contre les maladies sociales, de la vie sociale et culturelle, de l'hygiène

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1929 Exposition de Paris de demain (n° 6)

1931 Etudes et enquêtes d'urbanisme (n° 58)

Thème II : L'architecte face au logement social

1930 Ligue contre les taudis (n° 31)

Titre de la revue : *LE MONITEUR DES ARCHITECTES*

Parution : de 1927 à 1938 (mars)

Périodicité : mensuel

Rédacteur en chef :

M.F. HOUSSIN ; adjoint : Ch. LEGRAND

Format : environ 21 X 29,7 cm

Notice sommaire :

Organe de la Société Nationale des Architectes de France
(Le Moniteur des Beaux-Arts et de la Construction)

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1928 — Congrès international de l'habitation et de l'aménagement des villes (n° 14)

Thème II : L'architecte face au logement social

1928 — La plaie des taudis (n° 11, 12)

1929 — Logements insalubres (n° 22)

1933 — La loi Loucheur (n° 62)

1934 — L'accaparement de la construction par l'Etat et les municipalités aux dépens des contribuables (n° 73)
Erreurs politiques (n° 73)
Les constructions étatiques de la Région Parisienne (n° 74)
La mystification des HBM (n° 74)
Le programme des grands travaux et le problème de l'habitat (n° 75)

1935 — Construction municipale et initiative privée (n° 82)
L'étatisation locative (n° 87)
Concours des habitations populaires (n° 88)

1936 — Pour la répartition des grands travaux (n° 96)

1937 — HBM (n° 104)

Titre de la revue : *PARIS ET LA REGION CAPITALE*

Parution : 1937

Périodicité : n° 1 - mai 1937 mensuel
n° 2 - juin 1937
n° 3 - 1937

Rédacteur en chef :

Gaston BARDET

Rédaction :

Demangeon, Giraud, Alibert, Ovalid, Picard,
Marcel Poète, G. Sebille

Directeur : Ludovic BARTHELEMY

Comité de patronage

L. Bonnier, R. de Clermont, Général Debeney, F. Jourdain,
G. Guillet, P. Landowski, R. Lainville, E. Maigrot,
A. Ménabréa, J.D.G. Monsarrat, A. Perret, E. Pontremoli,
H. Prost, F. Sentenac, R. de Souza, E.L. Viret

(nombreuses personnalités des sociétés
d'urbanisme et d'architecture)

Format : 23 X 32 cm

Notice sommaire :

Traite des techniques édilitaires, de la gestion locale,
de la salubrité, du passé, présent et avenir de Paris.

Dépouillement chronologique par thème :

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1937 L'îlot, base de la transformation urbaine (1)

Titre de la revue : *REVUE D'ADMINISTRATION COMMUNALE*

Parution : de 1931 à 1939

Périodicité : mensuel

Notice sommaire :

Journal technique publié par la Fédération Nationale du Personnel des Services Publics

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1932	HBM, offices publics et travaux publics (n° 12)
1933	Le scandale des lotissements-jardins (n° 27)
1934	Cités-jardins pour intellectuels (n° 35)
1936	Les espaces libres de la Région Parisienne (n° 8)

Titre de la revue : *TRAVAUX*

Parution : de juin 1934

Périodicité : mensuelle
Supplément de "Sciences et Industrie"

Format : 23 X 33 cm

Notice sommaire :

Traité d'architecture, de construction, de travaux publics et de techniques municipales.

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1937	Pourquoi et comment un plan d'aménagement (janv)
1938	Nécessité d'un zoning (mars)
1939	Salon des Urbanistes

Titre de la revue : *URBANISME*

Parution : créé en avril 1932 → avril-mai 1939

Périodicité : mensuel

Comité d'organisation :

Segrétaire général : Léon ROBERT
Président : H. PROST
Directeur : J. ROYER

Comité de direction :

Le Maréchal Lyautey, le Professeur Calmette, le Général Bourgeais, Henri Chardon, E. Pontemoli, George Risler

Membres : A. Agache, A. Bérard, L. Bonnier, P. Bourdeix, A. Bruggeman, C. Chalumeau, R. Danger, L. Dausset, R. Dautry, A. Dervaux, T. Garnier, J. Gréber, E. Hébrard, G. Hersent, L. Jaussely, E. Joyant, A. Knapen, L. Lacroix, J. Lambert, P. Lavedan, G. Malette, E. Marchoux, J. Marrast, A. Ménabréa, P. Meyer-Lévy, G. Monsarrat, A. Morizet, W. Oualid, M. Pillet, M. Poëte, Y. Rambosson, P. Remaury, A. Rey, C. Rosier, G. Sébille, H. Sellier, R. de Souza, G. de Tarde, L. Vaillat A. Vera, E. du Vivier de Streel

Notice sommaire :

Organe de : l'Union des Villes et Communes de France ; l'Association Française pour l'Urbanisme et l'Habitation, la Société Française des Urbanismes.

Rubrique opinion, la ville et ses alentours, jurisprudence, visages urbains, concours, urbanisme aux colonies ou à l'étranger.
Traite aussi de l'aménagement du territoire.
Etudes historiques, questions concrètes de gestion ou de politique : déchets, transports.

Dépouillement chronologique par thème :

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1932 Urbanisme, considérations générales (n° 1)
Urbanisme, habitations, îlot (n° 6 - 7)
La cité sous les fleurs (n°6 - 7)
Journée d'urbanisme (n° h.s)
Commission de l'embellissement et de l'extension des villes (n° h.s)

1933 Aménagement zoning et liberté (n° 11)
Le zoning et la législation de la Région Parisienne (n° 20)

1934 Le zoning et l'aménagement des villes (n° 24)
Ilots insalubres (n° 25)

1935 Suresne, aménagement d'une ville de banlieue (n° 32)
L'urbanisme, devoir social (n° 34)

1936 Le plan d'aménagement de la Région Parisienne devant les élus (n° 41)
Cité coopérative : Paris-jardin (n° 49)

1938 Urbanisme (n° 63)

Thème II : L'architecte face au logement social

1932 L'urbanisme ou la vie humaine (n° 3)

1933 La loi Sarraut et les lotissements défectueux (n° 21)

1936 Urgence d'une architecture (n° 42)
L'habitation, service d'intérêt public (n° 48)

Titre de la revue : *LA VIE URBAINE*

Parution : de mars 1919 → 1923 (n° 1 à 23)
de fév 1925 → 1928 (n° 24 à 35)
1930 →

Périodicité : 6 n° par an

Secrétaire de la rédaction :

A. BRUGGEMAN (Dir. de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris)

Comité de direction :

Louis BONNIER, Henri SELLIER, Marcel POETE.

Comité de patronage (après 1925) :

S. Charlety, P. Appell, H. Barthélémy, L. Bonnier, F. Brunot-Deville, P. Doumerc, E. Fuster, G. Jeze, F. Latour, P. Poète, L. Rolland, H. Sellier.

Avec la coopération de :

l'Ecole des Hautes Etudes Urbaines,
l'Association Française pour l'étude de l'Aménagement et de l'Extension des villes,
de l'Union des villes et communes de France,
de l'Union internationale des villes

Format : 15 X 24 cm

Notice sommaire :

Etude des conditions et des manifestations d'existence et de développement des villes. Contribution à l'observation et à la comparaison de faits, méthode ou doctrine de ceux qui ont la charge des intérêts des cités. Mise en avant des résultats pratiques.

Dépouillement chronologique par thème

Thème I : Tenants et adversaires de la ville

1921 Union internationale des villes (n° 6)
Union des villes et des communes (n° 9)

1923 Conférence internationale des cités-jardins et de l'aménagement des villes (n° 18)

1925 Colonies de bicoques de la Région Parisienne (n° 25, 26)

Thème II : L'architecte face au logement social

1921 Enquête sur la politique de l'habitat (n° 6, 7)

1923 Problèmes de l'habitat. Aspects nouveaux (n° 19)

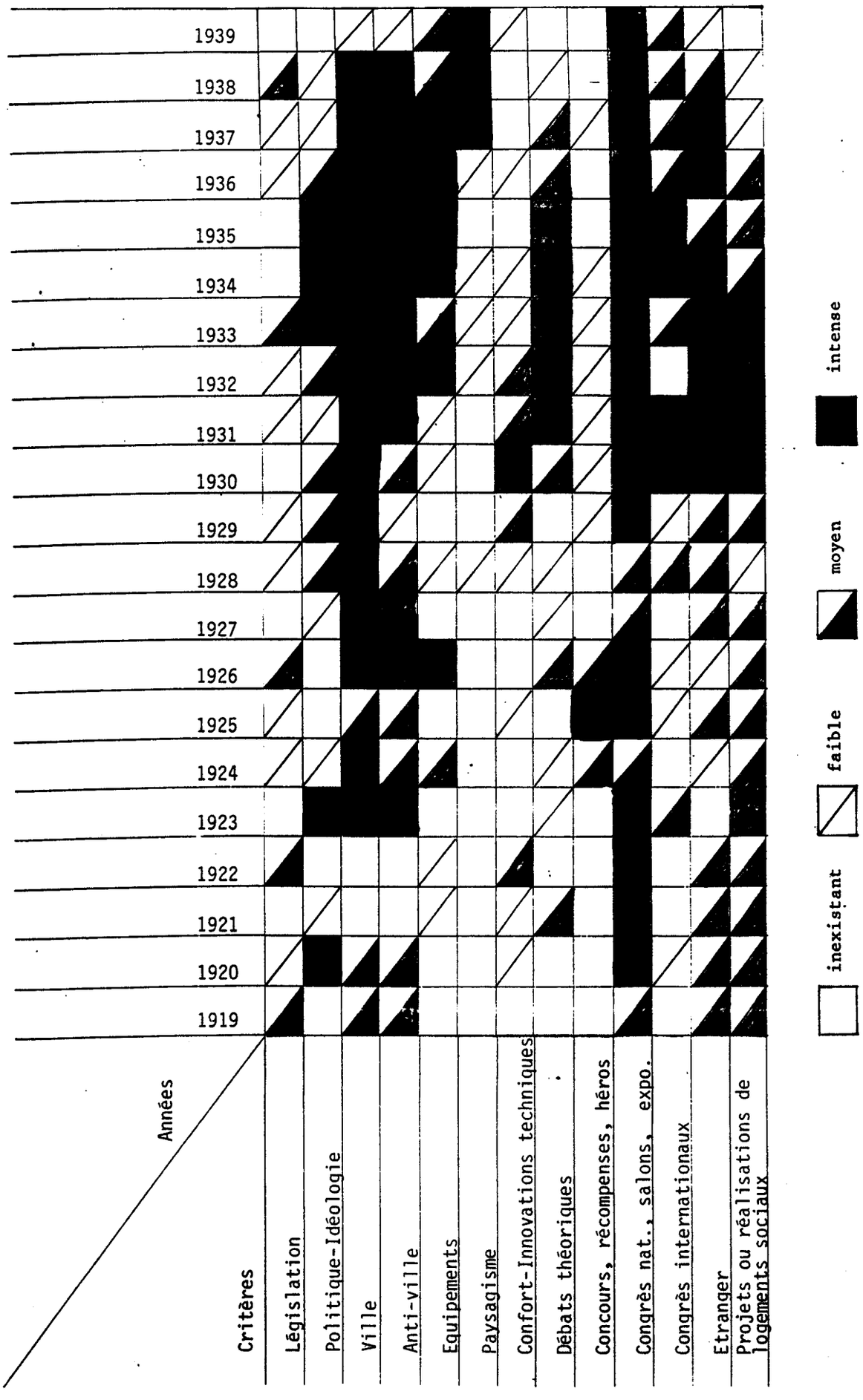
Années
1939
1938
1937
1936
1935
1934
1933
1932
1931
1930
1929
1928
1927
1926
1925
1924
1923
1922
1921
1920
1919
Critères
Législation
Politique-Idéologie
Ville
Anti-ville
Equipements
Paysagisme
Confort-Innovations techniques
Débats théoriques
Concours, récompenses, héros
Congrès nat., salons, expo.
Congrès internationaux
Etranger
Projets ou réalisations de logements sociaux
inexistant
faible
moyen
intense

ANNEXE XII

TABLEAU SYNOPTIQUE

ANNEE / THEME	LOIS ET ARMATURE REGLEMENTAIRE EN FRANCE SUR L'URBAIN, LE LOGEMENT, LA SANTE, L'EDUCATION	REVUES PROFESSIONNELLES ET MILIEU EN FRANCE	EVENEMENTS INTERNATIONAUX, CONGRES, LIVRES, COURANT, DEBATS,...	VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE EN FRANCE ET A L'ETRANGER	CONSTRUCTION EN FRANCE	VIE POLITIQUE
1919	Loi Cornudet sur les plans d'extension et d'embellissement des villes. Loi sur les créations et le financement des O.H.B.M. municipaux et départementaux. Loi de la journée de 8h Loi organisant la signature de conventions collectives.	Réorganisation professionnelle Reconstruction Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes Urbanisme/Cité-jardin/H.B.M Concours d'idées sociales : la Cité Moderne Congrès des Architectes Français Conférence du bâtiment Salons	Fondation du Bauhaus à Weimar Projet de Welwyn (2è cité-jardin) par De Soissons	Diffusion du jazz	Perret-Ateliers Esders	Traité de Versailles Fondation de la IIIè Internationale
1920	Loi élargissant le droit syndical.	Organisation professionnelle Crise et condition d'habitation, standard minimum Habitation ouvrière : maisons, cité-jardin, cottage social Extension de Paris et de villes moyennes Congrès du B.T.P., de la Société Française des Architectes, de la Construction et de l'Habitation à Lyon Conférence inter-alliée du Town-Planing	Fondation de la revue "L'Esprit Nouveau"	Mendelson-Tour Einstein P.Valéry-Le cimetière marin		Congrès de Tours
1921	Loi sur les loyers. Loi sur le financement par l'Etat des HBM avec des taux d'intérêt réduit.	Crise du logement et pouvoirs publics Enquête sur la politique de l'Habitation Urbanisme-Habitation Régionalisme Problème de l'Enseignement Etude comparative avec l'étranger Congrès des Architectes Français Salon d'Automne, Salon des Artistes Français, Exposition coloniale à Marseille	"Housing Act" en Grande-Bretagne	A.Honneger-Le roi David A.Berg-Wozzek		Ier congrès du PCF
1922		Crise du logement et rôle social des H.B.M Loi sur les loyers, confort et équipement domestique Aménagement des villes Réalisation de logements sociaux (cité-jardin et H.B.M) en France et à l'étranger Congrès de la propriété bâtie, des H.B.M, des Architectes Français, Salon d'Automne, Salon des Artistes Français	Concours pour le Chicago Tribune	J.Joyce-Ulysse Exposition Dada à Paris	H.Sauvage : H.B.M rue des Amiraux	Mussolini prend le pouvoir en Italie

ANNEE / THEME	LOIS ET ARMATURE REGLEMENTAIRE EN FRANCE SUR L'URBAIN, LE LOGEMENT, LA SANTE, L'EDUCATION	REVUES PROFESSIONNELLES ET MILIEU EN FRANCE	EVENEMENTS INTERNATIONAUX, CONGRES, LIVRES, COURANT, DEBATS,...	VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE EN FRANCE ET A L'ETRANGER	CONSTRUCTION EN FRANCE	VIE POLITIQUE
1923	Décret de Léon Bérard sur la réforme de l'enseignement secondaire	Crise du logement et HBM L'art urbain, l'urbanisme et les plans d'extension Paris, ses fortifications et sa banlieue Réalisation de logements sociaux (cité-jardin et HBM) en France et à l'étranger Confort Congrès d'urbanisme, congrès international de la propriété, congrès international du bâtiment, Salon d'Automne, Salon des Artistes français	Le Corbusier : Vers une Architecture	Exposition De Stijl à Paris Monet-Les Nymphéas A.Gance-La Roue Courant en Allemagne du "Neue Sachlichkeit"	Perret : Eglise du Raincy Mallet-Stevens Villa du Vicomte de Nouailles à Hyère Le Corbusier: Maisons de la Roche-Jeanneret	
1924	Rapport Loucheur	Législation sur les lotissements et les loyers Crise du logement en France et à l'étranger L'avenir de Paris : le Grand Paris (centre/banlieue) Equipement et Habitations Réalisation de cités-jardins et HBM en France et à l'étranger Congrès des Architectes Français Salon d'Automne, Salon des Artistes Décorateurs		Fondation de la revue "Révolution Surréaliste" Rietveld-Maison Schröder à Utrech Breuer-Premier siège en tube métallique		Cartel des Gauches
1925		Législation professionnelle Crise du logement en Europe La modernité dans l'habitation, l'architecture Techniques d'urbanisme et d'extension des villes City-planning/Town-planing Cité-jardin Culture des architectes : histoire, grands personnages Congrès des Architectes de Province, des OPHLM Salon des Artistes Décorateurs, Salon d'Automne, Exposition des Arts Déco	E. May : quartiers ouvriers à Francfort	Exposition des Arts Décoratifs Melnikov-Pavillon de l'URSS F.Kafka-Le Procès	Le Corbusier : Pavillon de l'Esprit Nouveau Roux-Spitz : Immeuble rue Guynemer Le Corbusier : Cité Frugès à Pessac	Guerre du Rif
1926	Décret instituant l'école unique dans les collèges jumelés	Loi sur les lotissements Techniques urbanistiques, plan d'extension Crise du logement et problèmes d'urbanisme (Région parisienne et villes de Province) Construction/laideur Réalisation d'habitations (cité-jardin et HBM) et d'équipements Union de la propriété bâtie Conférence internationale d'aménagement urbain et rural à New-York ; Exposition d'urbanisme à Montréal, Salon des artistes Décorateurs, Salon d'Automne, Expo des Arts Déco, Exposition de Grenoble	Ehn : Karl Marx Hof à Vienne Bauhaus tranféré à Dessau	F.Lang-Metropolis A.Gide-Les Faux-Monnayeurs P.Eluard-Capitale de la Douleur	Theo Van Doesburg l'Aubette à Strasbourg Perret:Ecole Normale de Musique H.Sauvage: Studio-Building A.Lurçat:Maisons Villa Seurat	

ANNEE / THEME	LOIS ET ARMATURE REGLEMENTAIRE EN FRANCE SUR L'URBAIN, LE LOGEMENT, LA SANTE, L'EDUCATION	REVUES PROFESSIONNELLES ET MILIEU EN FRANCE	EVENEMENTS INTERNATIONAUX, CONGRES, LIVRES, COURANT, DEBATS,...	VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE EN FRANCE ET A L'ETRANGER	CONSTRUCTION EN FRANCE	VIE POLITIQUE
1927	Gratuité de l'enseignement secondaire dans les établissements jumelés	Rôle politique de l'architecte Architecture ou révolution Problème d'urbanisme des villes françaises et étrangères, colonies Modernité dans l'habitation : architecture, confort, Lotissements-modèles, cité-jardin et HBM (réalisation et projets) Congrès des Architectes Français Salon des Artistes Décorateurs Salon d'Automne	Exposition du Werkbund à Stuttgart	Proust-Fin de "A la recherche du temps perdu"	Mallet-Stevens Maisons et immeubles rue Mallet-Stevens	
1928	Loi Loucheur sur les HBM Loi organisant un système d'assurance obligatoire pour les travailleurs de l'industrie et du commerce	Loi Loucheur/Crise du logement et problème d'Habitation Extension des Villes L'urbanisme végète en France L'extension de Paris Habitation et équipements Modernité et confort technique (cf. 1er CIAM) Congrès des Architectes Français, Congrès international de l'Habitation et de l'Aménagement des villes ; CIAM (enquête sur l'Habitation moderne), Salon d'Automne, Salon des Artistes Décorateurs	Fondation des CIAM à La Sarraz en Suisse	M.Ravel-Boléro Bunuel-Un chien andalou G.Bataille-Histoire de l'oeil		
1929	Loi Sarraut permettant de résoudre le problème des équipements et l'intervention financière de l'Etat	Loi Loucheur Questions urbaines ; Paris de demain Hygiène et Habitation : Insalubrité Réalisation et projets de HBM et cité-jardins Confort domestique Congrès international d'Habitation et d'Aménagement des Villes Congrès d'Hygiène, Congrès du B.T.P Salon d'Automne, Salon des Architectes Décorateurs, Expo de l'Habitation	Fondation de l'U.A.M 2è CIAM à Francfort: Etude du logis minimum Quartier Siemensstadt à Berlin M.Poète : Introduction à l'Urbanisme	Mies Van der Rohe-Pavillon de Barcelone J.Cocteau-Les enfants terribles	Le Corbusier: Villa Savoye	
1930	Gratuité de l'enseignement secondaire en 6è Application de la loi sur les assurances sociales Loi Bonnevay facilitant l'intervention financière de l'Etat et créant les HBMA	L'urbanisme à Paris et Région Parisienne Cité-jardin et HBM L'Architecture, l'Art, la Science Progrès/Culture technique et matérielle Confort : matériaux et modernité Santé, plein-air, hygiène Congrès des Architectes Français Salon d'Automne, Salon des Architectes Décorateurs, Exposition coloniale de 31 Exposition du Werkbund	Fondation de L'Architecture d'Aujourd'hui 3è CIAM à Bruxelles : Etude du lotissement rationnel	A.Loos-Casa Müller à Prague R.Musil-L'homme sans qualité	Beaudoins et Lods : Cité du Champ des Oiseaux à Bagneux (début)	

ANNEE / THEME	LOIS ET ARMATURE REGLEMENTAIRE EN FRANCE SUR L'URBAIN, LE LOGEMENT, LA SANTE, L'EDUCATION	REVUES PROFESSIONNELLES ET MILIEU EN FRANCE	EVENEMENTS INTERNATIONAUX, CONGRES, LIVRES, COURANT, DEBATS,...	VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE EN FRANCE ET A L'ETRANGER	CONSTRUCTION EN FRANCE	VIE POLITIQUE
1931		Règlementation Urbanisme et évolution des villes en France Urbanisme et région Ilots insalubres Villages modèles, cité-jardin, HBM Habitation et Equipement et Confort/modernité technique CIAM, Congrès international des Ecoles de plein-air Salon d'Automne, Salon des Architectes Décorateurs, Expo coloniale, Expo internat. d'Architecture à Berlin	Concours pour le Palais des Soviets à Moscou	Exposition coloniale C.Chaplin-Les lumières de la Ville Fondation du groupe "Abstraction-Création"	A.Lurçat-Ecole K.Marx à Villejuif Roux-Spitz-Immeubles Ford	
1932	Loi sur les allocations familiales, affiliation obligatoire pour les salariés	Loi sur l'aménagement de la Région parisienne Urbanisme/Habitation/Ilot/Salubrité Débat Modernes/Anciens : ornement, formalisme, liberté Habitation/Equipement Congrès de la propriété bâtie, Congrès des techniques sanitaires et d'hygiène, journées d'urbanisme Réunion internationale d'architecture à Moscou, Salon d'Automne, Salon des Architectes Décorateurs, Salon de l'UAM	Exposition internationale d'architecture moderne à New-York "Town and Country Planning Act" en Grande-Bretagne Transfert du Bauhaus à Berlin	A.Aalto-Sanatorium à Païmio Terragni-Casa del Fascio	Pingusson-Latitude 43 Le Corbusier-Pavillon Suisse	Echec de la conférence de Genève sur le désarmement
1933		Ossature législative du logement social (lotissement défectueux, banlieue) Urbanisme, zoning, aménagement de l'enceinte à Paris Cité-jardin/lotissement/équipements Site et paysage Polémique autour de l'architecture moderne Congrès de la propriété bâtie, Congrès des HBM, Congrès des Architectes de Province, A.G de la Chambre Syndicale des propriétés immobilières, Congrès international d'urbanisme, Salon d'Automne, des Architectes Décorateurs, de l'UAM ...	Fermeture du Bauhaus 4è CIAM à Athènes Elaboration de la Charte de l'Urbanisme	A.Malraux-La condition humaine	Le Corbusier-Cité du Refuge	Hitler est nommé Chancelier
1934		Débat sur l'urbanisme, le zoning, l'aménagement des villes Lotissement et cités en tout genre Politique municipale de développement (grands travaux) Habitation/Confort domestique/Equipement/Jardins Congrès du chauffage, Congrès de la lumière, Conférence internationale des villes, Salon d'Automne, Expo universelle de Bruxelles, Expo de Chicago, E de la Révolution Fasciste à Rome, Expo de l'Habitation	Plan régulateur d'Amsterdam-Sud		Beaudoins et Lods: Cité de la Muette à Drancy Perret: Garde-meuble national	Nuit des longs couteaux en Allemagne. Accord d'unité d'action entre les socialistes et les communistes

ANNEE / THEME	LOIS ET ARMATURE REGLEMENTAIRE EN FRANCE SUR L'URBAIN, LE LOGEMENT, LA SANTE, L'EDUCATION	REVUES PROFESSIONNELLES ET MILIEU EN FRANCE	EVENEMENTS INTERNATIONAUX, CONGRES, LIVRES, COURANT, DEBATS,...	VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE EN FRANCE ET A L'ETRANGER	CONSTRUCTION EN FRANCE	VIE POLITIQUE
1935		Rôle de l'Etat Urbanisme, architecture et devoir social Laboratoires municipaux : villes et équipements exemplaires Lotissements, jardins et cités en tout genre Débats sur les équipements Etats Généraux du BTP, Congrès d'urbanisme et d'Habitation, Congrès international des Architectes, Salon d'Automne, Salon des Architectes Décorateurs, Salon des Arts Ménagers		Asplund-Crématorium	Beaudoins et Lods-Ecole de plein-air à Suresne	Elections municipales favorables à la Gauche
1936	Loi élargissant les conventions collectives Lois sur la semaine de 40h, les congés payés, la scolarité jusqu'à 14 ans	Urbanisme et législation L'Habitation, service d'intérêt public Aménagement des villes, régions, équipements Ville radieuse/cité en tout genre Confort, parc et espaces libres Congrès des Architectes de Province, Congrès International des Architectes, Salon d'Automne, Salons des Architectes Décorateurs, Exposition de l'Habitation, Exposition de 1937	N.Pevsner-Pionners of modern movements from W. Morris to W. Gropius	C.Chaplin-Les temps modernes W.Benjamin-L'oeuvre d'art...	Mallet-Stevens Caserne de Pompiers à Passy	Victoire du Front Populaire. Soulèvement militaire contre la République Espagnole
1937		Misère du bâtiment/Ilots insalubres Rôle de l'urbanisme Plan d'aménagement Loisirs/Temps libre/Tourisme/Parc Congrès de la propriété bâtie, Congrès international des Architectes, Congrès mondial des Loisirs et de la récréation, Exposition Européennes de l'Habitation, Salon d'Automne, Salon des Architectes décorateurs, Exposition de l'Habitation, Salon des Arts Ménagers, Exposition de 1937	5è CIAM à Paris : Logis et loisirs	Exposition internationale de Paris Picasso-Guernica M.Carné-Drôle de drame	Perret-Musée des Travaux Publics	
1938	Décret-loi autorisant le dépassement des 40h	Législation : suppression des taudis Politique du logement et crise de la reconstruction Nécessité du zoning Aménagement régional Equipement urbain/Equipement de loisirs Exposition de 1937, Exposition impériale de Glasgow, Salon des Architectes Décorateurs, Salon d'Automne, Salon des Arts Ménagers, Exposition de l'Habitation		J.P.Sartre-La Nausée		Annexion de l'Autriche par l'Allemagne

ANNEE / THEME	LOIS ET ARMATURE REGLEMENTAIRE EN FRANCE SUR L'URBAIN, LE LOGEMENT, LA SANTE, L'EDUCATION	REVUES PROFESSIONNELLES ET MILIEU EN FRANCE	EVENEMENTS INTERNATIONAUX, CONGRES, LIVRES, COURANT, DEBATS,...	VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE EN FRANCE ET A L'ETRANGER	CONSTRUCTION EN FRANCE	VIE POLITIQUE
1939	Code de la famille	Régionalisme, développement régional et architecture Parc, nature et urbanisme Equipement urbain/Equipement de loisirs Salon d'Automne, Salon des Architectes Décorateurs, Salon des Arts Ménagers, Exposition de l'Habitation, Exposition du progrès social à Lille, Exposition internationale de New-York	Exposition universelle de New-York	B.Brecht-Mère courage J.Joyce-Funnigan's wake	Beaudoins et Lods-Maison du peuple à Clichy	Dissolution du PC

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Planche I : Le credo des cités-jardins

Planche II : Un pionnier

Planche III : Tableau analytique des cités-jardins
Plan des réalisations de l'O.P.H.B.M.S.

Planche IV : Cité-jardins de Gennevilliers :
maisons individuelles

Planche V : Cité-jardins de Suresnes :
maisons en bande
école-piscine
maisons accolées

Planche VI : L'enfant-cobaye

Planche VII : Cité-jardins de Chatenay-Malabry :
rue intérieure
vue générale
jardins ouvriers

Planche VIII : Dedans, dehors

Planche IX : La Cité-Jardin du Grand Paris

Planche X : Une constellation de cités-jardins
La construction de logements en France et à l'étranger

Planche XI : Cité-jardins de Letchworth : plan

Planche XII : Cité-jardins de Stains : plan

Planche XIII : Cité-jardins de la compagne du Nord à Longueau

Planche XIV : Paysages de banlieue

Planche XV : Zoning du "Plus Grand Paris"
Superficies des logements sociaux en 1937

Planche XVI : Projets d'unités d'habitations

Planche XVII : Le nouvel ordinaire des architectes